

# Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1908-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

Paraissant trimestriellement

XII

**BULLETIN**

de la

**Société Franco-Japonaise  
de Paris**

*Fondée le 16 septembre 1900*

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

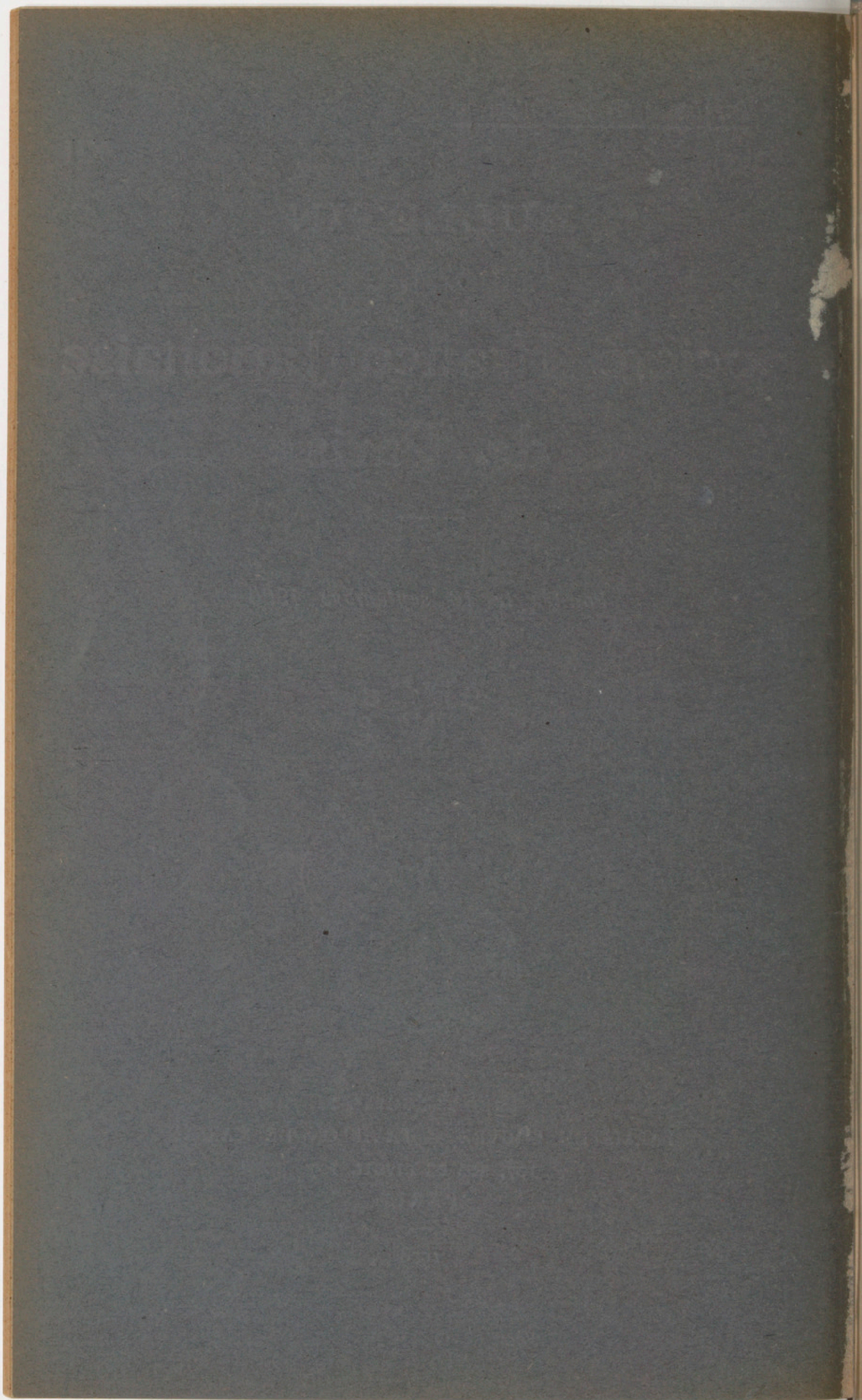
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

PARIS

—  
1908

4° 0<sup>2</sup>.0  
623



Septembre 1908. N° 12

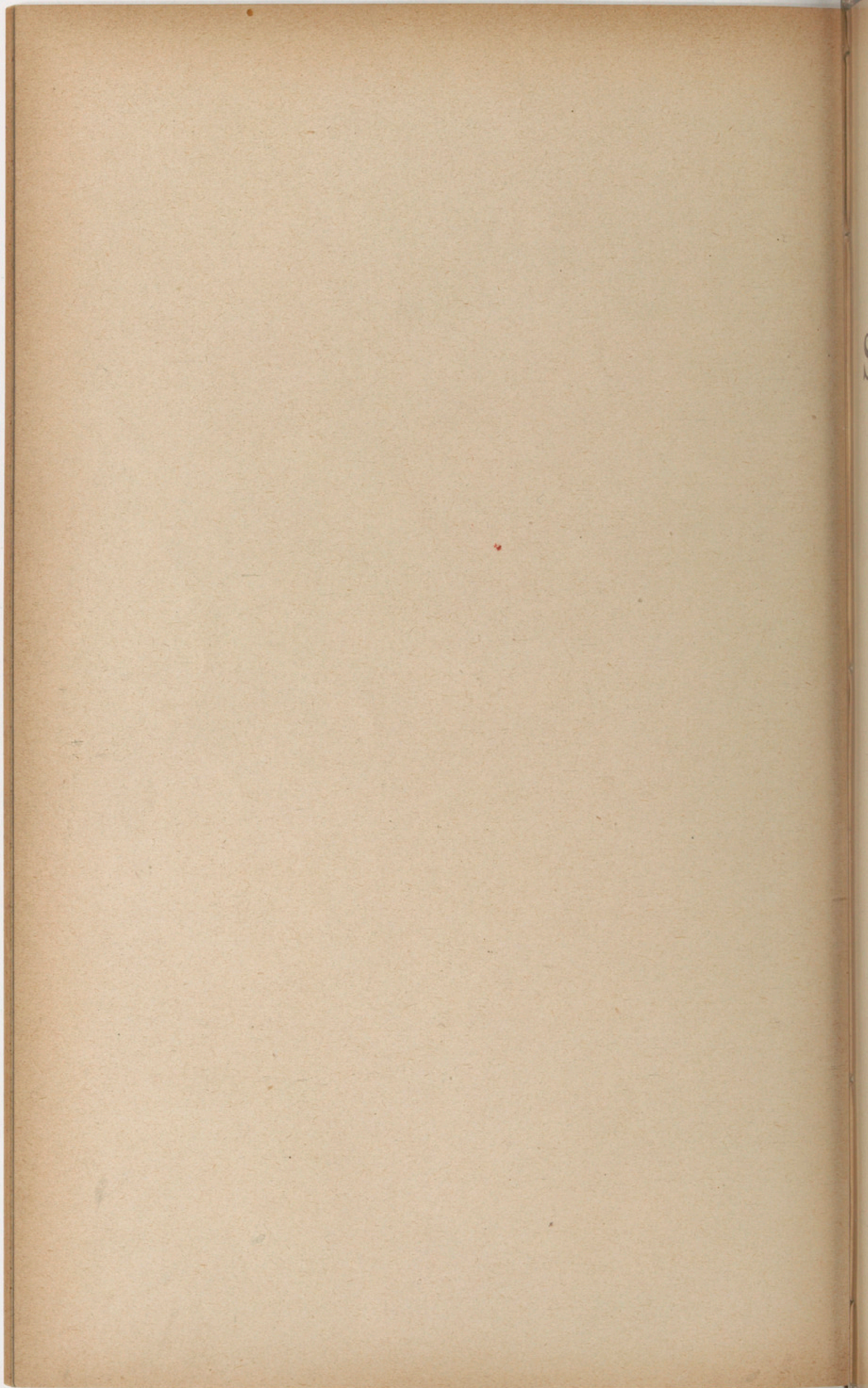
**BULLETIN**

DE LA

Société Franco-Japonaise  
de Paris

4° 0<sup>2</sup> 0

623



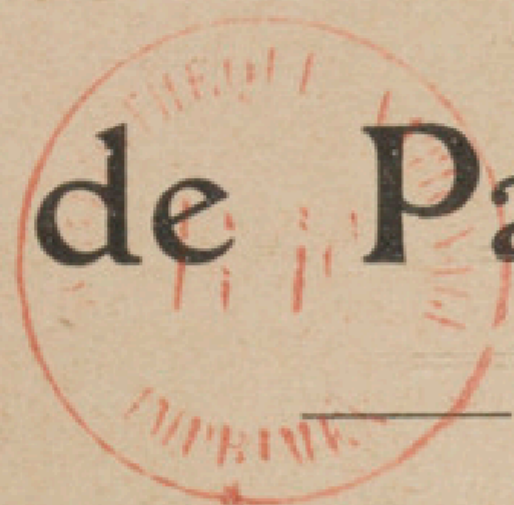
Paraissant trimestriellement

XII

# BULLETIN

de la

# Société Franco-Japonaise de Paris



*Fondée le 16 septembre 1900*

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

PARIS

—  
1908

## INDEX

---

**D<sup>r</sup> E. Méne :**

Les anciennes garnitures de sabres du Japon (*suite et fin*).  
(Six planches).

**A. Takimura :**

Esquisse psychologique du peuple japonais.

**Une Allégorie de la Société Franco-Japonaise** (Une planche).

**E. Lemaire :**

L'Art de l'ingénieur au Japon.

**E. Arcambeau :**

Annuaire financier et économique du Japon, huitième année, 1908

**Nouvelles du Japon.**

**Bibliographie :**

G. Migeon : *Au Japon. — Promenades aux Sanctuaires de l'Art.*

C<sup>te</sup> J. de Pourtalès et E. Sautter : *La Conférence Universelle des Etudiants chrétiens à Tokio en 1907. — Une campagne d'évangélisation au Japon.*

Nagao Ariga : *La Guerre Sino-japonaise au point de vue international.*

*La Guerre Russo-Japonaise au point de vue continental et le droit international.*

S. Takahashi : *International Law applied to the Russo-Japanese war, with the decisions of the Japanese Prize-Courts.*

F. von Wenckstern : *Bibliography of the Japanese Empire.*  
Revue des échanges.

**Avis divers.**



# Société Franco-Japonaise de Paris

---

## Les anciennes garnitures de sabres du Japon, Forgeurs et Ciseleurs

PAR

LE D<sup>r</sup> Edouard MÉNE,

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS.

(Suite)

---

Pendant le xvi<sup>e</sup> siècle, plusieurs artistes de la famille Oumetada (1) furent renommés pour la fabrication des garnitures de sabres. Parmi eux on note : Shigeyouki, Hikozaemon no jo, dans la première partie du xvi<sup>e</sup> siècle, puis son fils Shigetaka, Hikojiro, dans le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle.

Un des fils de Shigetaka, nommé Shigeyoshi II, Tachibana, Mounechika, Mouneyoshi, Hikojiro, Kakouo, plus connu sous le nom de Miojou, fut un des plus célèbres forgeurs de lames et ciseleurs de gardes de sabres de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et de la première partie du xvii<sup>e</sup> siècle. Né en 1558, mort la huitième année de l'ère Kwanyei (1631), Oumetada Miojou fut, dès l'âge de 13 ans, attaché au service du Shogoun Ashikaga Yoshiaki (2). Il fut ensuite fournisseur de Hideyoshi (3), puis de son fils adoptif Hidetsougou (4), ensuite du Shogoun Hideyori (5) et aussi du shogoun Tokougawa Iyeyasou (6).

1. Dès la fin du xiv<sup>e</sup> siècle apparaît l'ancêtre de la famille Oumetada, Shigeyoshi I Tachibana, Hikojiro, artiste de Kyôto, sous les empereurs Go Komatsou-tennô (1392-1412) et Shôtô-tennô (1413-1429), qui se fit connaître comme forgeur de lames et fabricant de sabres. Il fut le fournisseur du Shôgoun Ashikaga Yoshimitsou. Son fils Shigemouné, Hikonoshin, en 1546, modifia son nom et les armoiries de sa famille sur l'ordre de l'Empereur Shôkô (*Histoire de l'Art du Japon à l'Exposition Universelle de Paris de 1900*, Page 165).

Après lui, son fils Shigechika, Hikojiro, au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, et ensuite, son fils Shigehisa, puis Mounéshigé, Hikozaemon no jo, dans la deuxième partie du xv<sup>e</sup> siècle.

2. Ashikaga Yoshi Aki (1568-1573), après avoir été nommé Shôgoun par Ota Nobounaga, véritable chef de l'État, sous le titre de Dainagon (grand conseiller), fut déposé et enfermé par lui et fut le dernier Shogoun de la famille Ashikaga.

3. Hideyoshi, connu aussi sous les noms de Toyotomi et de Taiko, de simple paysan, réussit, après la mort de Nobounaga, à être nommé Kwampakou (premier ministre) et gouverna le Japon en maître jusqu'à sa mort, en 1598. Il fit une expédition en Corée en 1592.

4. Hidetsougou exerça le pouvoir de Kwampakou de 1591 à 1595.

5. Hideyori fut Shôgoun de 1600 à 1602.

6. Le shôgoun Iyeyasou (1603-1605), mort en 1616 ; très célèbre homme d'Etat qui pacifia le Japon.

Miojou acquit une grande célébrité; beaucoup de forgeurs de lames et de ciseleurs de gardes de sabres vinrent à Kyôto et devinrent ses élèves. Il créa un genre personnel et original. Il fit des gardes en fer, en *shakoudo*, en *shibou-itsi* et en *sentokou*, avec incrustations planes et en reliefs de différents métaux. Ses œuvres sont, parfois, parsemées de pointillés d'or et d'argent, un peu plus gros que ceux de Kanéiyé et de Nobouiyé.

Contemporain d'Hirata Donin, il est à présumer que cet artiste collabora avec lui pour orner certaines de ses gardes d'émaux translucides, comme peut le faire supposer une garde de ma collection, en fer ciselé de dragons dans les flots et dans les nuages, dans quatre réserves pointillées d'or, et agrémentée, sur chaque face, de quatre pétales de fleurs de chrysanthème, en émaux translucides, polychrômes, vert émeraude, jaune et rose, signée : Oumetada Miojou, âgé de 70 ans.

Il a figuré, en relief accusé, Dharma méditant. Une de ses gardes montre



PLANCHE V. — *Kozouka.*

un crapaud aux yeux d'or, faisant sortir de sa gueule, avec son souffle, son image qui monte dans l'espace, ou bien un vase sacré d'où s'échappe un tourbillon de vapeur. Il a représenté une plume de paon, admirable de vérité; pièce archaïque, très pure.

Sur une de ses gardes, datée de l'ère Ten-Sho, 14<sup>e</sup> année (1586), août 8<sup>e</sup> jour, se voit la barrière entourant la tente de Minamoto Yoshinaka, vainqueur des Tahira en 1183, qui, après sa victoire, s'empara de Kyoto. Sur la barrière sont reproduites les armoiries de la famille Minamoto (cinq feuilles de bambou surmontées de trois fleurs); au revers, vol d'oies sauvages éclairées par la lune qui sort des nuages. Une de ses gardes, en *sentokou*, incrustée à plat d'or, d'argent et de *shakoudo*, est décorée, sur une des faces, d'un dragon et sur l'autre face, d'une branche de *moumé* (*prunus moumé*) en fleurs.

Il a parfois représenté sur ses *kozouka* en fer, cette branche de prunier fleurie, avec incrustations ciselées en léger relief en argent, d'une grande finesse. En outre des garnitures de sabres, Miojou fabriqua quelques pointes de lances ajourées de dragons et aussi des montants de lances en fer ciselé et rehaussés d'or, à deux teintes, figurant des papillons voltigeant au-dessus d'une banderolle ondulée.

Miojou eut un grand nombre d'élèves, parmi lesquels Oumetada Masatomo, fondateur de la famille Okada, à Hagi, pendant la période Kei-cho

(1596-1614) et Oumetada Mouneyoshi, Tachibana, Kazoumanosouke, à Osaka. Il fabriqua des gardes ajourées en fer avec incrustations ponctuées d'or et d'argent, décorées de branches de prunier en fleurs : une de ses gardes, à rehauts d'or, est ajourée de deux doubles losanges accolés, armoirie de la famille Ogasawara, remontant au XII<sup>e</sup> siècle. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'ère Ten-Shô (1577-1592), un autre artiste de la famille Oumetada, Iousai, probablement fixé en Owari, fut renommé pour ses gardes en fer, pleines ou ajourées, ciselées, surtout en creux, avec amincissements graduels, parfois dorés, parsemées de petites incrustations pointillées, en or, argent et cuivre, avec des tranches, dans certains cas, gravées d'armoiries hexagonales : gardes très sonores.

D'un style sobre et personnel Iousai excellait à figurer un cheval en liberté, des hirondelles, des libellules, des fleurs de chrysanthème (collections Gonse, A. Rouart, Barbouteau) ; des armoiries de Paulownia à sept et à cinq fleurs.

Il signait soit de son parafe seul, soit avec la fleur de *moumé* parfois dorée, suivie du signe *tada* (1).

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Oumetada Shigenari, artiste de Kyôto, fit des gardes ayant de l'analogie avec celles de Kanciyé, ciselées en léger relief, avec pointillés d'or, d'argent et de cuivre. Il figura souvent des rochers couverts de banderolles en incrustations d'or et d'argent et battus par les flots ; des filets de pêche séchant au soleil, des montagnes couvertes de pins et deux voiles à l'horizon, sur un lac. Une de ses gardes, ajourée, représente une oie sauvage éclairée par la lune et descendant, en volant, vers un marais.

Au commencement et pendant plus de la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la famille Oumetada fut représentée par un artiste célèbre, Shigeyoshi III, frère cadet de Miojou, appelé Hikozaemon, Méishin, qui eut le titre de *Hôkiô*, forgeron de lames sous le nom de Iyetaka.

Shigeyoshi fonda une école qui fut suivie par un grand nombre d'élèves. Il vint à Yedo au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, et retourna à Kyôto, vingt ans plus tard.

Il fit des incrustations planes et en relief, d'or, d'argent, de cuivre, de *shakoudo* et de *shibouitsi*.

Une de ses gardes en fer, datée de Kwan-boun, 2<sup>e</sup> année (1662), faisant partie du Musée Impérial, était exposée dans le Pavillon Japonais du Trocadéro, à l'Exposition Universelle de 1900. Elle était ajourée d'une fleur de *sakoura* (cerisier) et d'une feuille de *momidji* (érable), emblèmes du printemps et de l'automne ; avec des réserves, entourées par des flots en argent, et ciselées de personnages assis près d'une cascade, d'un vol d'oiseaux le long d'un ruisseau, et d'un buisson de fleurs : œuvre très finie et d'une belle exécution.

Une de mes gardes, signée Shigeyoshi et datée de la même époque, est analogue à celle de l'Exposition de 1900.

Sur une autre garde datée de Shô-hô, 7<sup>e</sup> année (1750), se voient trois médaillons bordés d'argent, dans lesquels sont figurés un casque et un écran, un

1. Cette signature avec la fleur du *moumé* suivie du signe *tada*, se trouve aussi sur les gardes d'un autre artiste de la famille Oumetada, Nakazou, appelé Masahidé et Rensai, qui vivait au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

*torii* (porte de temple Shintoïste) (1) éclairée par le soleil et, dans le troisième médaillon, un fruit de *biwa* (néflier du Japon).

Deux gardes représentent un grand nombre d'îles entourées par la mer, et dont les noms sont indiqués en caractères d'or.

Shigeyoshi ornait quelquefois ses gardes de nattés, soit au centre, soit en bordure, avec deux ou trois moitiés de noix d'*Icho* (*Gingko biloba*) ciselées en relief d'or, d'argent et de *shakoudo*, ou de bronze rouge.

Il fit beaucoup d'ajourages d'armoiries, de têtes de grues, de papillons, de fleurs de prunier et de cerisier, de fruits de *kaki* et de feuilles, avec incrustations et rehauts d'or et d'argent.

Un de ses *kozouka*, de ma collection, est orné de fusées de lames de sabre avec caractères d'or : *chisiya* (chant de guerre) ; *kuy syau* (la garde du roi) ; *wan syau* (général en chef) ; *hohei* (fantassin).

Certains de ses *fouchi-kashira* figurent sur le pommeau deux arcs nattés d'or, à cordes d'argent, et sur l'anneau, deux flèches accolées, dont une ajourée d'une fleur de cerisier et l'autre terminée en *ko-kari-mata* (vol de petite oie).

Les œuvres de Shigeyoshi III, comme celles de Miojou, se reconnaissent facilement. Il a, de même que lui, créé un genre spécial, où les ajourages et les pleins avec incrustations sont traités avec un grand talent de ciselure.

Parmi les autres artistes de la famille Oumetada, au XVII<sup>e</sup> siècle, Mitsushigé, à Kyôto, fabriqua des *kagonami* remarquables, en fer ajouré et rehaussé d'or. Il cisela sur ses gardes des branches de prunier en fleurs, mélangées à des tiges de bambou ; des tigres sous les bambous ; des troupes de chevaux sauvages ; des oiseaux perchés sur des branches ; des bœufs en reliefs accusés, faisant le tour de la garde, et aussi des dragons dans le genre de ceux de Miotchin Katsouharou et de Kinai I, qui vivaient vers la même époque.

Shigémitsou, de la famille Oumetada, dans le courant du même siècle, à Kyôto, fit sur fer des applications en reliefs et incrustations d'or, d'argent, de cuivre, de *shakoudo* et de *shibouitsi*. Il orna ses gardes de rats et d'écureuils sautillant sur des branches de néflier (*biwa*) en fleurs ou garnies de fruits, ou sur des ceps de vigne ; il cisela aussi des fleurs de chrysanthème et des feuilles d'érable, le long d'un ruisseau.

Dans la seconde partie du XVII<sup>e</sup> siècle, Oumetada Shigenaga, fils de Shigeyoshi III, artiste de Yedo, puis de Kyôto, représenta des vols de canards descendant, par la pluie, vers un marais, de même que son fils Mouneyouki, Hikozyemon no jo à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Vers cette même époque, Oumetada Masatsougou, Kabei, qui habita successivement Kyôto, Foushimi, la province Sourouga et Yedo, cisela sur ses gardes en fer damasquiné d'or, des écureuils dans des branches.

1. La religion shintoïste, qui consiste surtout dans le culte des ancêtres, fut la religion primitive du Japon, avant l'introduction du bouddhisme. Elle est, actuellement, la religion officielle.

Pendant le xvii<sup>e</sup> siècle et les siècles suivants, les artistes de la famille Miotchin continuèrent à fabriquer des garnitures de sabres, principalement des gardes, exclusivement sur fer, très dur, très martelé, formant assez souvent des ondulations, ayant très rarement des incrustations, et d'un style sobre ; parmi eux, Mounénobou, 20<sup>e</sup> Miotchin, Osoumi no Kami, artiste de Yedo, et ensuite d'Osaka, vers 1600.

Kounihiro (1), élève de Miotchin Kounihisa (2), Horai, Kouro, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, fabriqua des gardes en fer, parfois incrustées d'or, d'argent et de cuivre rouge. Il orna parfois ses œuvres de monnaies : une de ses gardes, en fer incrusté de cuivre rouge en relief, figure un *sennin* traversant un lac sur une feuille.

Kounimitchi, 21<sup>e</sup> Miotchin, appelé Nagato no Kami et ensuite Yamato no Kami, armurier distingué, dans la première partie du xvii<sup>e</sup> siècle, produisit des gardes datées de la 9<sup>e</sup> année de Kwanyei (1632), dont une en fer gravé, pointillé d'or, avec rehauts d'argent, représentant un dragon sortant des flots agités, pour monter vers la cime neigeuse du Fouji Yama.

Vers la même époque, Miotchin Mounéchika, Osoumi no Kami, fit des gardes quadrilobées, d'aspect archaïque, ajourées de dix ouvertures en forme de roue.

De Miotchin Mounésada, dans la première partie du même siècle, il y a des gardes en fer ondulé, et certaines de ses *tsouba* ont des incrustations en relief d'argent et de cuivre, comme une de ses gardes ornée d'un oiseau s'envolant en criant, éclairé par le croissant de la lune.

Mounéshigé, 22<sup>e</sup> Miotchin, Okoura, Nagato no Kami, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, s'adonna à Yedo, en dehors des armures, à la fabrication de gardes, de même que Mounétoshi, 23<sup>e</sup> Miotchin, très célèbre artiste renommé pour la trempe du fer, habitant la province Tosa.

Dans le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, Mouneyoshi, Hiobou, artiste de Foushimi, puis de Kanazawa, fournisseur du Daimyo de Kaga, cisela des incrustations d'or et d'argent remarquables : une de ses œuvres, de ma collection, représente la partie supérieure d'un casque en fer clouté, parsemée de poussière d'or, où une araignée d'argent tisse les fils d'or de sa toile.

Dans le courant du xvii<sup>e</sup> siècle, Miotchin Katsouharou, habitant la province Yechizen, un des centres de fabrication de garnitures de sabres, cisela des dragons écailleux, très vigoureux, très tortueux, très puissants d'exécution, dans le même genre que ceux de Kinai I, artiste d'Yechizen, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Kinai I figura aussi, sur ses gardes, des poissons accolés, des coquilles et aussi des personnages, entre autres le dieu Shioki poursuivant un démon qui se sauve, ou Idaten à la recherche d'un *oni* dans les nuages (col-

1. Kounihiro est le nom de quatre autres ciseleurs : Kounihiro nommé Yoyemon, artiste de Kanazawa, au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle ; Kounihiro, dans la première partie du xviii<sup>e</sup> siècle, de la famille Okamoto, élève de Goto Yetsoujo ; Kounihiro dans la 2<sup>e</sup> partie du xviii<sup>e</sup> siècle ; et un autre Kounihiro, au commencement du xix<sup>e</sup> siècle.

2. Trois autres Kounihisa étrangers à la famille Miotchin, furent des artistes de Kanazawa, au milieu et à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, et au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle.

lection Jacoby); gardes sans incrustations. Les ornements et les personnages des gardes du premier Kinaï sont, en général, très plats.

Quant à Kinaï II, artiste de la province Yechizen, dans la seconde partie du xvii<sup>e</sup> siècle, ciseleur du Shogoun, et dont certaines gardes sont signées Kenjo Kinaï (fabriquées par Kinaï pour être offertes au Shôgoun), il fit des gardes en fer, d'une belle patine, ajourées, ciselées, sans incrustations, décorées d'oiseaux, d'hirondelles, de feuilles, de fleurs, d'épis de riz, de coquilles accolées et aussi de masques (Musée d'Artillerie de Paris), d'une grande finesse d'exécution.

Mounésouké II (1), 24<sup>e</sup> Miotchin, Shikibou, Osoumi no Kami, né en 1646, mort en 1724, armurier célèbre de Yedo, fabriqua des gardes en fer ondulé. Certaines sont d'aspect archaïque, ciselées en léger relief, d'un tronc de sapin, étendant ses branches sur l'autre face, signée avec cette mention : Miotchin Mouné Souké, 24<sup>e</sup> descendant; ère Gen-rokou (1686-1703). Sur une de ses gardes se voient des flots agités, pointillés d'argent.

Une de ses belles gardes, en fer ondulé représente une branche de néflier (*biwa*) garnie de fruits en or, datée de la 7<sup>e</sup> année de Em-pô (1679).

Mounéaki, Kosabouro, Shikibou, élève de Mouné Souké II, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, en dehors de ses remarquables armures, fabriqua des gardes du genre Itozoukashi, ornées de trois feuilles d'*Icho* (*Gingko biloba*), ajourées à la scie, de lignes très fines, traversant toute l'épaisseur de la garde (*L'Histoire de l'Art du Japon à l'Exposition Universelle de Paris de 1900*, page 242).

Miotchin Moritsougou, dans la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, fit des gardes en fer ondulé, datées de la 3<sup>e</sup> année de Kwam-pô (1743).

Dans le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, Miotchin Mouneyouki et Mounétomo appelé Heitaro, imitèrent le style de Kaneiyé et représentèrent, sur des gardes en fer mince, ciselées en très léger relief, avec pointillés d'or et d'argent, des vols d'oies sauvages, au dessus des roseaux, avec montagnes à l'horizon et, au revers, filets de pêche éclairés par la lune.

Miotchin Mounefousa, artiste de Oumayabashi, dans la province Kôzouké, et ensuite de Yedo, mort en 1806, à 75 ans, fabriqua des garnitures de sabres remarquables.

Au commencement du xix<sup>e</sup> siècle, Miotchin Mounéharou, appelé Shikibou, produisit des belles gardes damasquinées, ornées de divinités bouddhiques, de même que des objets d'art articulés en fer, entre autres une écrevisse, d'une grande finesse (collection du Pré de St-Maur).

Dans la première partie du xix<sup>e</sup> siècle, Miotchin Yoshihisa, artiste de la province Yechizen, cisela, sur des gardes en fer, à fond plein, des chevaux en liberté, à rehauts d'or et d'argent. Certaines de ses gardes sont ciselées, sur fond plein, de dragons à queue terminée par le glaive bouddhique.

Il fit aussi des gardes ajourées et ciselées de trois feuilles d'asarum,

(1) Miotchin Mouné Souké II fabriqua aussi des objets en fer d'une grande beauté, entre autres un corbeau, et un coq de ma collection, comme aussi un mille-pieds courant sur une feuille de lotus, et des brûle-parfums et boîtes décorés en repoussé, de lézards et de dragons d'une fine ciselure.

armoirie de la famille Tokougawa (1) dans le genre de Kinai II. Plusieurs sont datées de Tem-pô, 13<sup>e</sup> année (1843).

Vers la même époque, Miotchin Noboumori incrusta ses gardes de fer mince avec l'or, l'argent, le cuivre et le *shakoudo*, figurant des caractères. Plusieurs de ses œuvres sont datées de de l'ère Kokwa, 2<sup>e</sup> année, 12<sup>e</sup> mois (1846).

Miotchin Mounekané, appelé Teitousai, artiste de Yedo, mort en 1879, fit des gardes quadrilobées en fer, ajourées de quatre feuilles en forme de cœur, et gravées, sur chaque face, de folioles stylisées.

Pendant le xvii<sup>e</sup> siècle et les siècles suivants, les différents artistes de la célèbre famille Goto continuèrent la fabrication des garnitures de sabres et jusqu'au 10<sup>e</sup> maître Renjô, suivirent le style du fondateur Youjô.

Kôjô, 4<sup>e</sup> Goto, fils de Yoshin, eût le titre d'*Hogen* et mourut à Nishi Sakamoto, dans la province d'Omi, en 1620, après avoir été, à Kyôto, un artiste habile, dont les œuvres ont de l'analogie avec celles du premier Gotô.

Tokoujô, 5<sup>e</sup> Gotô, fils de Kojô, appelé Shirobei, Mitsoutsougou et Masaiyé, *Hogen*, mourut en 1631, à 82 ans; artiste très célèbre, il fabriqua des gardes de sabres et des *kozouka* ornés de dragons. Il cisela les armoiries du *kiri* (*Paulownia*) de Hideyoshi, dont il fut le fournisseur; d'où le nom de *Tokoujo kiri*, qui est resté à ce genre de ciselure d'armoirie du *Kiri*. Son nom de Mitsoutsougou fut gravé sur les monnaies. Il fut le créateur du style *Awa Bori* (ciselure avec incrustations) qui fut surtout employé dans la province d'Awa, par son élève Masatoki, fondateur de la famille Nomoura, qui alla se fixer dans cette province.

Yeijô, 6<sup>e</sup> Gotô, fils de Tokoujô, nommé Shirobei, Masamitsou, Masafousa, fut *Hogen* et mourut en 1617. Il produisit surtout des *kozouka*, des *kogai* et des *fouchi-kashira*, d'une belle ciselure, ornés de personnages.

A partir du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, de l'ère de pacification inaugurée par le Shôgoun Iyeyasou, la période des grandes guerres étant passée, et par suite de l'obligation aux Daimyo de venir chaque année à Yedo, faire une visite officielle au Shôgoun, on se préoccupa moins de la trempe des armes et de leur solidité; on s'attacha surtout à la beauté de la décoration et les artistes ciseleurs cherchèrent à produire des œuvres remarquables.

Kenjô, 7<sup>e</sup> Goto, appelé Rihei, Masatsougou et Masatsouna, nommé au titre d'*Hokio*, mort en 1653, fut en 1624 fournisseur du Daimyo de Kaga: artiste d'un talent supérieur, il orna ses œuvres de personnages, de guerriers, d'animaux, de crabes, de plantes, ciselés avec vigueur, mais avec cette particularité que ses personnages et ses animaux sont plus courts que dans la réalité.

Sokoujô, 8<sup>e</sup> Goto, Shirobei, Mitsoushigé, artiste de Kyôto, passe pour un des trois grands maîtres de la famille Goto, avec Youjô et Kôjô.

Il cisela des *menouki* représentant Yoshimasa (2) tuant, sur le toit du palais Impérial un monstre en le perçant d'une flèche.

1. La famille Tokougawa, branche de la famille Minamoto, gouverna le Japon avec le titre de Shôgoun, depuis Iyeyasou en 1603, jusqu'en 1868.

2. Yoshimasa, de la famille Minamoto, après la défaite et le massacre de sa famille par Tahira Kyomori en 1160, fut le premier qui prit les armes contre les Tahira.

Sur des *kozouka* en *shakoudo* granulé de *nanako*, rehaussé d'or, il figura des chevaux en liberté et, aussi, des bœufs dans la campagne.

Senjô, fils cadet de Kenjô, Tarozayemon, Mitsoukiyô, mort à Kyôto en 1791, fit des *kozouka* en cuivre doré et en *shakoudo*, décorés en or d'oiseaux, surtout de perdrix.

Teijô, 9<sup>e</sup> Gotô, Rihei, Mitsoumasa, fils aîné de Kenjô avec le titre d'*Hokio*, mort en 1673, eut un style ressemblant à celui de Kôjô. Ses œuvres sont ciselées profondément et vigoureusement. Ses garnitures de sabres sont célèbres ; entre autres une complète figurant des lions se battant.

Un de ses *kozouka*, de grande dimension, représente Yoshitsouné offrant

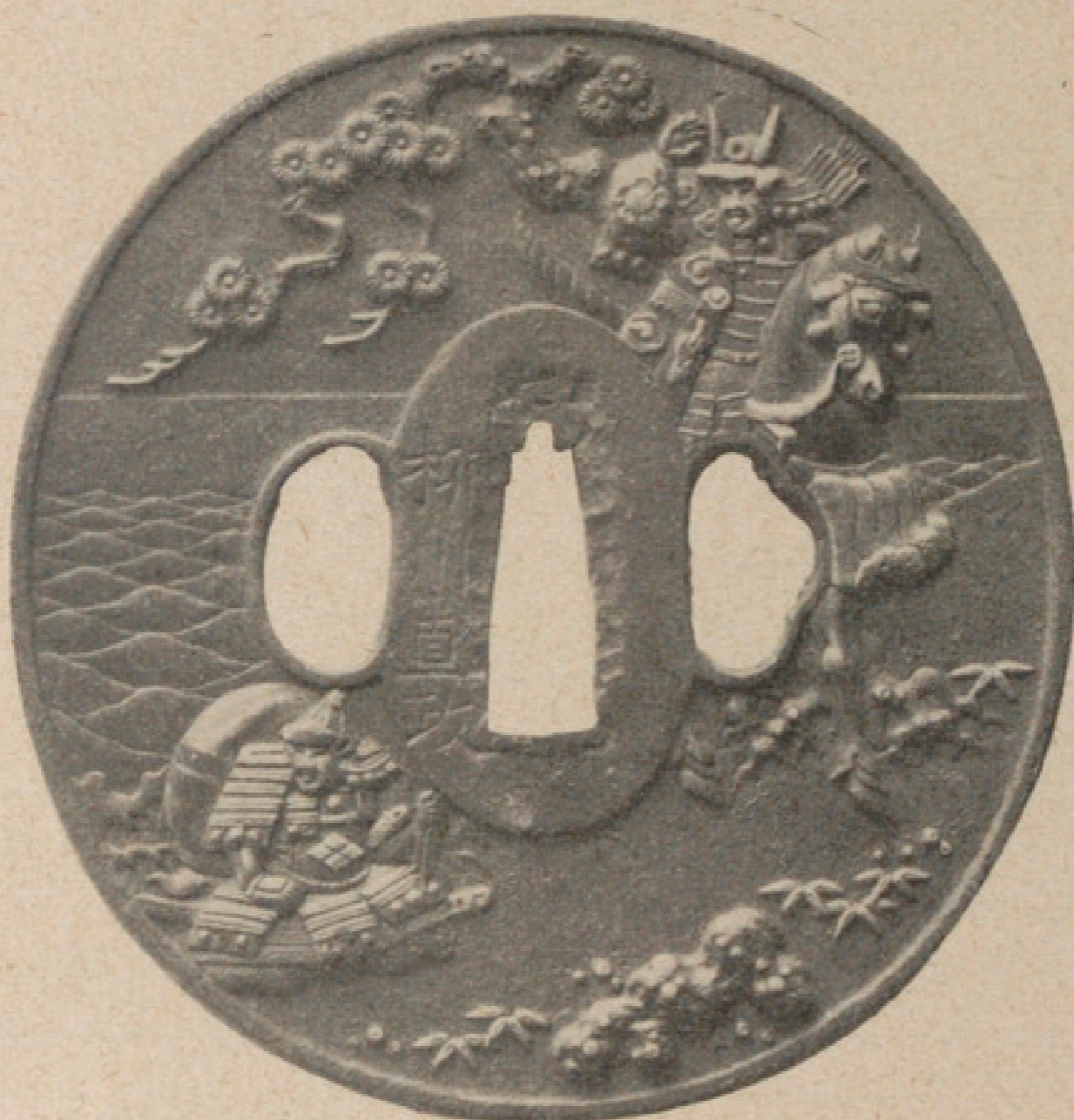


PLANCHE VI. — Garde de sabre.

son arc au génie de la mer, au milieu d'une multitude de guerriers, à pied, à cheval et en bateau. (Reproduit dans l'*Art du Japon à l'Exposition Universelle de Paris de 1900*). Plusieurs de ses *kozouka* sont ornés d'oiseaux de proie.

Quant à Renjô, 10<sup>e</sup> Gotô, fils de Sokoujô, connu sous les noms de Shirobei et de Mitsoutomo, mort en 1708, il alla se fixer à Yédo. Il fit des œuvres d'un style élégant et cisela des *kozouka* avec fond en fin *nanako*. Il eut beaucoup d'élèves.

A partir de cet ar-

tiste, le style des Gotô se ressentit de l'influence de l'Ecole des Yokoya.

Un autre Gotô, nommé Mitsoutomo, fit des gardes analogues à celles de Soten. Deux de mes *tsouba* en fer ajouré et incrusté d'or, d'argent et de cuivre, figurent, sur la première, deux guerriers armés de lances et de sabres, faisant le guet autour de la maison de leur ennemi qui les regarde derrière la porte. Sur la seconde garde, le prisonnier s'enfuit pendant le sommeil de ceux qui le gardent.

Une autre garde représente deux guerriers près d'une cascade, et, au revers, dans un tronc d'arbre, Yoshinaka accompagné de son fidèle officier Imai, tous deux cachés pour échapper à Yoshitsouné, son cousin, en 1184 ; deux oiseaux qui s'envolent les avertissent de la présence de leurs ennemis.

Vers la même époque, plusieurs artistes des branches cadettes de la famille Gotô fabriquèrent des garnitures de sabres, entre autres Jounjô, fils de Seijô Mitsounaga, artiste de Kyôto, qui fit des *kozouka* en *shakoudo*, ciselé de



*nanako*, avec reliefs d'or et d'argent, à motifs de canards posés dans les roseaux.

Son frère Mitsounori Shounjô, à Kyoto, dans la seconde partie du xvii<sup>e</sup> siècle, représenta, sur des *kozouka* et des *kôgai*, en cuivre, la lutte de Yoshitsouné avec le géant Benkei.

De Mitsounori, une garde de ma collection, en fer incrusté d'or et d'argent, est ornée de deux personnages debout, tirant leur sabre, devant l'entrée d'un palais. Sur une autre garde, un démon poursuivi par Shioki s'accroche à une porte ; au revers, cascade tombant des rochers.

Teijô, 2<sup>e</sup> fils de Tokoujô, nommé Iizayemon et Mitsouhisa, dans la seconde partie du xvii<sup>e</sup> siècle, produisit des *kozouka* en *shakoudo* chagriné, avec reliefs d'or et d'argent, décorés des sept dieux du bonheur, entre autres de Daikoukou, dieu des richesses, assis sur un sac de riz ; de même que son fils Iyetsoujô, Mitsoukouni, qui, à Yedo, fabriqua des *fouchi-kashira*, ciselés de scènes guerrières.

Dans la seconde partie du même siècle, Masounobou, de la famille Gotô, ou peut-être de la famille Kano, qui fut *Hokio* et *Hogen*, fils adoptif du peintre Taniou

Kano, outre ses peintures, cisela des gardes et des *fouchi-kashira* dans le style des Gotô.

Tsoujô, 11<sup>e</sup> Gotô, dénommé Gennojô, Shirobei, Mitsounaga et Mitsousada, artiste de Yedo à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, modifia le style traditionnel de ses ancêtres, sous l'influence des œuvres du célèbre Somin I. Un de ses *menouki* figure un dragon dans les flots.

Certains de ses *kozouka* représentent un cerf et une biche sous un érable.

Joujô, 12<sup>e</sup> Gotô, continua le style de la famille ; sur plusieurs de ses *kozouka* en cuivre doré, se voient des gousses de *soja* avec des reliefs de corail.

Avec Yenjô, 13<sup>e</sup> Gotô, et Keijô, 14<sup>e</sup> Gotô, appelé Mitsoutomo et Mitsoumori, la ciselure de la famille Gotô est en décadence : cependant Yenjo, mort en 1784, fit quelques beaux *kozouka*, *kogai* et *menouki*.

Vers cette époque, Mitsouharou, de la famille Gotô, à Yedo, fabriqua des des gardes en *shakoudo*, gravées et intaillées de dragons dans les nuages.



PLANCHE VII. — Garde de sabre.

Les œuvres de Shinjo, 15<sup>e</sup> Gotô, Gennojo, Mitsouyouki, artiste de Yedo, ont sur *shakoudo*, des reliefs d'or et d'argent figurant des vols d'oies et de canards, ou des fleurs.

Seijo, Gombei, Mitsounaga, cisela, sur fer, des gardes, avec dragons, aux yeux pointillés d'or, d'un grand caractère, sortant des flots et montant vers les nuages.

Il y eut plusieurs autres Seijo (six générations), qui habitèrent Yedo, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Hojô, 16<sup>e</sup> Gotô, Gennojô, Mitsoutoshi, Mitsouaki, mort en 1856, artiste de Yedo.

De Tenjô, 17<sup>e</sup> Gotô, Shirobei, Mitsounori, fils adoptif de Hojo, des gardes en *shakoudo* granulé, avec incrustations d'or en relief, figurent des dragons à queue terminée par le glaive bouddhique.

Quant à Mitsoumori, 18<sup>e</sup> Gotô, il fut artiste de Tôkyo dans la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

En dehors des 18 maîtres Gotô, on doit noter, comme appartenant à la même famille : Gotô Mitsouki, dénommé Kenjo, Tadakichi et Sadakichi, qui fabriqua des gardes en bronze rouge, granulé, incrusté de *shakoudo* en relief. Une de mes gardes est ornée d'un dragon, dont une partie du corps semble traverser l'épaisseur du métal.

Sur des *kozouka* chagrinés, en *shakoudo* incrusté d'or et d'argent, se voient des grues volant au-dessus des roseaux.

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, Gotô Mitsouyasou, descendant de Kioujô, 5<sup>e</sup> Gotô, artiste de Kyôto et ensuite de Yedo, incrusta ses *kozouka* en *shakoudo* et en *shibouitsi*, de reliefs d'or et d'argent, à motifs d'oiseaux sauvages et de grues dans les marais.

De Mitsouboumi, Tamenoshin, Kambei, artiste de Kyôto, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, descendant de Kojô, 4<sup>e</sup> Goto, des *kozouka* en *shibouitsi* chagriné, représentent des combats de chimères *Shishi* et d'autres ont des oiseaux perchés sur des branches et à l'horizon le Fouji Yama éclairé par la lune.

Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, la famille Goto fut illustrée par Ichijo, connu aussi sous les noms de Hachirobei, Mitsouyouki, Mitsouyo, Ichii Moutsou, Hakono, fils de Kenjo Mitsouhiro, descendant de Kwanjô, 7<sup>e</sup> Gotô.

Il eut les titres de *Hokio* et de *Hogen* ; artiste de Kyôto et ensuite de Yedo, il mourut en 1876, à l'âge de 87 ans. Il apporta des modifications au style traditionnel de la famille Gotô. Il demanda des dessins au peintre Kikoutchi Gosai. Il fit des gardes et des *kozouka* en fer, en *shakoudo*, en *shibouitsi*, quelquefois avec un métal différent sur chaque face.

Il grava avec incrustations d'or, d'argent et de *shakoudo* et cisela en relief. Une de ses gardes en bronze, ciselée en relief d'or et d'argent, reproduite dans l'ouvrage de M. Shinkichi Hara, est ornée d'une fleur de cerisier épanouie, à étamines d'or, et de boutons de fleurs, avec le croissant de la lune en argent. Une de ses gardes, en fer, figure une grue posée dans les roseaux et, au revers, des insectes et des plantes d'eau. Une garde de M. Joly, en *shakoudo*, est ciselée de pivoines. Sur une garde et sur un *kozouka* de ma collection, en bronze jaune, se voit le croissant de la lune, derrière les flots agités, pointillés d'argent, signés : Goto Ichijo, *Hokio*, été de la 6<sup>e</sup> année Kaei (1854).

La collection de M. le C<sup>te</sup> de Tressan renferme, de ce grand artiste, un *kozouka* en *shakoudo* granulé, à motif d'un bouquet de fleurs d'argent, au-dessus desquelles voltige un papillon en or, ayant au revers une branche de cerisier en fleurs incrustées à plat.

Dans le courant du xviii<sup>e</sup> siècle, un excellent artiste, descendant de la famille Gotô, fut Jimpo, de la famille Tsou, dénommé Hachizayemon, fixé à Yedo, élève de Nomoura Masamichi et de Tsoujô. Il fut ciseleur du Daimyo d'Awa et mourut en 1762 à 42 ans.

Une de ses œuvres remarquables est une fleur de lis, ciselée dans le genre de la famille Gotô, en y mêlant son goût personnel.

Jimpo fut très habile dans la ciselure des *nanako*, comme le prouve un de ses *kozouka* en *shakoudo*, à fond granulé, orné d'une pivoine fleurie, reproduite dans l'ouvrage de M. Shinkichi Hara, p. xxxiii de l'introduction.

Un élève de Jimpo, Masachika, surnommé Ichizaemon, dont les œuvres ont une couleur très brillante de métal, fut un artiste distingué, ciseleur du Daimyo d'Awa, dans la seconde partie du xviii<sup>e</sup> siècle.

Pendant le xvii<sup>e</sup> siècle et les siècles suivants, la famille Shoami continua à produire des artistes en garnitures de sabres parmi lesquels :

Denshichi en Dewa ; Masayoshi à Kyôtô, dont les gardes sont incrustées d'or, à ornements de fleurs, surtout de chrysanthèmes ; Tadatsougou à Kyôto, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle ; Yesada dans la province d'Iyo, à Matsouyama, vers la même époque ; Yoshishigé qui ajoura ses gardes de coquillages, de papillons, de battoirs, et aussi de l'instrument de musique sacrée, le *Shô*, comme plus tard Iyetake ; Yoshihisa fixé d'abord à Tsouyama en Mimasaka, puis ensuite à Kyôto, ainsi que son fils Heisouké ;

Morikouni à Matsouyama, dans la première partie du xviii<sup>e</sup> siècle, qui fabriqua surtout des gardes en bronze et en *shibouitsi* ;

Shigesada, élève de Goto Tsoujô, habitant la province Dewa, dans la première partie du xviii<sup>e</sup> siècle ;

Katsousabouro I et son fils Katsousabouro II, artistes de Tsouyama, à la même époque, ainsi que Shirôbei, son élève ;

Moriyoshi, qui, à Matsouyama, dans la seconde partie du xviii<sup>e</sup> siècle, cisela et ajoura ses gardes en fer, de feuilles de paulownia et aussi de dragons faisant le tour de la garde ; Moritomi, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xix<sup>e</sup> siècle, dont les *tsouba* sont ornées en relief d'or et de *shakoudo* ;

Shigeterou, samourai du Daimyo Sataké (1) dans la première partie du xix<sup>e</sup> siècle ; Shigeyouki à Yedo ; Masanari à Kyôto et Masaatsou à Akao, dans la province Harima, dans le courant du xix<sup>e</sup> siècle.

A partir du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, le nombre des centres de fabrication augmenta, ainsi que celui des familles et des écoles.

Les cinq provinces composant le Gokinai, ancien Yamato, (Yamashiro, Yamato, Kawaji, Izoumi et Settsou) eurent des ateliers importants de garnitures de sabres.

(1) La famille Sataké, remontant au xii<sup>e</sup> siècle, fixée dans la province Dewa, à Akita, depuis le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle.

Les gardes provenant de ces cinq provinces, très rarement signées, sont d'un fer de bonne qualité, et d'une belle patine ; elles sont souvent ajourées, avec reliefs d'or, d'argent ou de cuivre.

Celles de la province Settsou sont fréquemment évidées et décorées de papillons et d'insectes.

Les gardes du Gokinai ont, comme ornements, des grues, des oies sauvages, des oiseaux *Ho-o*, des arbres, surtout des sapins, et des tiges de bambou.

Dans la province Kaga, la ville de Kanazawa devint célèbre par ses incrustations à plat et en reliefs, dans le genre de celles de Foushimi et qui furent nommées *Kaga-Zogan* (incrustations de Kaga) et *Kagabori* (ciselure de Kaga), sous l'impulsion du Daimyo Maeda (1) qui fit venir de Foushimi plusieurs artistes, entre autres Yamashiro no Kami, famille Tsouji, qui devint son fournisseur, ainsi que Sadakaghé, appartenant à la famille Shinyemon et Sadatoki, de la famille Hihachi. Ces artistes produisirent, sur fer, de belles incrustations d'argent, de cuivre et de *shakoudo*, figurant des dragons, des oiseaux, des plantes, des fleurs, des nuages et des vagues.

Oujiyé, de la famille Katsouki, venu aussi à Kanazawa, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, devint ciseleur en *Zôgan* du Daimyo de Kaga, ainsi que son fils et son petit-fils.

Oujiyasou de la même famille, élève de Oujiyé, de même que ses trois descendants, pendant la durée du xvii<sup>e</sup> siècle, continuèrent les incrustations *Zôgan* ; comme Oujiyoshi, petit-fils de d'Oujiyé II, qui produisit des beaux *kozouka*, incrustés d'or, d'argent et de *shakoudo*, et Oujiharou, ciseleur du Daimyo de la famille Toyama (2), vers 1700.

Au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle et pendant toute la durée du siècle, la ville de Kanazawa continua à produire des incrustations *Zôgan*, dans le genre de celles de Foushimi, comme une garde de la collection Joly incrustée à plat de folioles stylisées (garde reproduite dans l'ouvrage du D<sup>r</sup> Munsterberg (3). (Page 230).

Harouhiro, de la famille Nakamoura, élève de Hirata Harounari, fixé à Daishoji en Kaga, dans la première partie du xix<sup>e</sup> siècle, fabriqua des gardes en fer, ciselées en relief, avec incrustations d'or, d'argent, et de *shakoudo*, comme une garde de ma collection, figurant un guerrier à cheval, couvert de son armure, tenant son arc à la main, sur le bord d'un lac ; au revers, vol d'oiseaux au-dessus des flots. Belle œuvre, ciselée avec soin, et grand fini de travail.

La province Higo eut, depuis 1632, des ateliers de fabrication, créés par le Daimyo Tadatoki, appartenant à la famille Hosokawa (4), et par son fils Tadatoshi, qui avait amené de la province Tango plusieurs ciseleurs, parmi

(1) La famille Maeda, anoblie, dans la 2<sup>e</sup> partie du xvi<sup>e</sup> siècle, par Ota Nobounaga, établie à Kanazawa, dans la province Kaga.

(2) La famille Toyama, anoblie par Ota Nobounaga, fixée à Naeki, dans la province Mine.

(3) *Japanische Kunstgeschichte* von Oscar Munsterberg, T. III.

(4) La famille Hosokawa, remontant au 13<sup>e</sup> siècle, dans la province Mikawa, fut mêlée pendant les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles aux guerres intestines. Sa branche cadette, de la fin du 14<sup>e</sup> siècle, se fixa depuis 1632 à Koumamoto, province Higo. Une autre branche habita Outo, dans la même province.

lesquels Hikogo Hirata, dont les *tsouba* en fer martelé, non poli, souvent avec creux, sont d'une belle couleur.

Shigeharou, famille Hayashi, vint à Kassouga en Higo et fonda l'école de Kassouga. Ses gardes en fer ont une nuance violacée ; certaines en cuivre, en *shakoudo* ou en *shibouitsi*, sont ornées des armoiries de la famille Hosokawa, (neuf boules dans un cercle), fleur de cerisier (*Sakoura*), deux barres horizontales dans un cercle, et armoirie du *paulownia* à cinq et trois fleurs.

Ses gardes, d'aspect archaïque, sont ajourées, principalement de grues.

Son fils Shigemitsou, mort en 1729, continua son style : de cet artiste, M. Jacoby possède dans sa collection une garde ajourée d'une tige de bambou et d'un crabe, et dont le pourtour est orné de feuilles d'or.

Shigetsougou, famille Hayashi, fut, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, un artiste distingué.

Kanshiro, de la famille Nishigaki, fabriqua des gardes en fer et en cuivre figurant des rizières, ou découpées d'un bateau dans les roseaux.

Yoshimasa et Kampei, appartenant à la même famille, continuèrent, ainsi que leurs descendants, le même style jusque dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Jingo, de la famille Shimizou, habitant Yatsoushiro en Higo, et ses deux descendants, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, se firent aussi connaître comme faiseurs de garnitures de sabres.

Dans la province Hizen, à Nagasaki, dans la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle, Jakoushi I, nommé Kizayemon, se distingua dans la ciselure des *tsouba*, des *kozouka*, des *kogai* et des *fouchi-kashira*, en fer incrusté et damasquiné d'or, d'argent, de cuivre et de *shakoudo*. Ses œuvres se ressentent de l'influence chinoise à cause des rapports continuels avec les Chinois établis à Nagasaki, le seul port du Japon qui leur était ouvert.

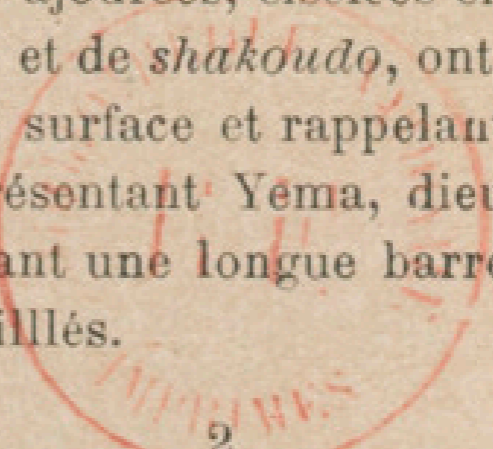
Jakoushi I cisela des dragons, mais surtout des paysages, avec personnages assez grands, principalement des *Sennin* soit appuyés sur leur bâton et regardant le ciel avec extase, soit le *Sennin* Gama avec son crapaud, ou bien Bouddha, Confucius et Laotse autour du vase sacré.

Quant à Jakoushi II, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et pendant la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, il continua le même genre ; mais il orna ses gardes, ses *kozouka*, ses *kogai* et ses *fouchi-kashira* en fer, d'incrustations d'or, d'argent, de cuivre rouge et de *shakoudo*, ciselés en très légers reliefs, figurant des paysages, avec nombreux personnages minuscules. Les deux Jakoushi sont considérés comme des artistes distingués.

A Karatsou en Hizen, dans le commencement et vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, s'étaient établis les deux Masakouni de la famille Ito, habiles dans la fabrication des gardes en fer et en *shakoudo*, ajourées très finement à la scie.

Dans la province Omi, à Hikoné, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, se rendit célèbre Soten I, de la famille Kitagawa, appelé d'abord Shouten.

Les gardes de Soten I, en fer plein ou légèrement ajourées, ciselées en reliefs, avec sobres incrustations d'or, d'argent, de cuivre et de *shakoudo*, ont, parfois, des pointillés d'or par trois, disséminés sur la surface et rappelant celles de Kaneiye ; entre autres une paire de *tsouba*, représentant Yema, dieu des enfers, l'air terrible, debout dans une caverne, tenant une longue barre garnie de pointes, ayant devant lui deux démons agenouillés.



Une garde de grande dimension, en fer, ajourée, avec incrustations, figure Bouddha, calme et majestueux, entre Confucius et Laotse.

Soten excella dans les scènes guerrières ; un certain nombre de ses *tsouba*, de ses *kozouka*, de ses *fouchi-kashira* rappellent les guerres entre les Tahira et les Minamoto du XII<sup>e</sup> siècle, et aussi des épisodes de la rivalité de Yoritomo et de son cousin Yoshinaka à la même époque.

Il représenta parfois des dragons et fabriqua des *namban* ornés d'oiseaux *Hô-o*.

Soten I créa le genre *Hikone bori* (ajourage avec ciselure et incrustations), dérivé du genre fait par Hikosouké au XV<sup>e</sup> siècle, et d'Hi-i-zaghiya à Kyôto.

Le fils de Soten, appelé Soheishi, habitant Hikone, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, mourut à 88 ans. Il continua, comme son père, la ciselure des garnitures de sabres en fer, *shakoudo* et *shiboutsi*.

Ses œuvres, pleines et ajourées, sont beaucoup plus chargées d'incrustations que celles de Soten I<sup>er</sup>, ses personnages sont plus nombreux. Il cisela en relief et grava. Il retraça des épisodes des grandes guerres féodales, des attaques de châteaux-forts, par terre et par eau, des combats à cheval et à pied, au travers des rochers et sur les flots (Collection Sarlin).

Sur une de ses gardes, une foule de soldats monte à l'assaut, et un des guerriers tombe d'une échelle, pendant que d'autres mettent le feu avec des torches.

Deux de ses gardes (la grande et la moyenne) représentent un combat entre plusieurs barques chargées de guerriers.

Ses *kozouka*, ses *fouchi-kashira* en fer ou en *shakoudo* ciselés, sont ornés de guerriers à pied ou à cheval ; sur un pommeau on aperçoit, caché dans un tronc d'arbre, Yoritomo, dont la tête est couverte d'un casque. Poursuivi par Tahira Kyomori, il s'est réfugié dans un arbre creux et échappe ainsi à ses ennemis.

Soten II a figuré, sur ses gardes et ses *kozouka*, les sept dieux du bonheur, soit assis dans un bateau, soit réunis dans la campagne ; Foukourokou, à la haute tête, avec une seule dent, le crâne dégarni, appuyé sur un bâton, près de sa grue ; Jourojin, autre dieu de longévité, assis, non loin d'un cerf ; Bishamon, dieu de la guerre, tenant dans la main droite une petite pagode, et sa lance dans la main gauche ; Benten, déesse de la musique, jouant du *biwa* à quatre cordes ; Daikokou, dieu des richesses, ayant à la main un marteau et un sac de riz sur le dos ou sous ses pieds ; Hotei, dieu de la bonté, à la face épanouie, au gros ventre, un sac sur le dos et un enfant auprès de lui ; Ebisou, d'origine japonaise (1), dieu du commerce et des pêcheurs, avec une dorade sur la tête ou sous le bras et une ligne à la main.

Soten II a représenté aussi les légendes populaires ; les sept sages dans la forêt de bambous ; Djô et Ouba, les époux heureux dans la vieillesse ; le *Sennin* Gama avec son crapaud ; et les autres personnages légendaires.

Il a fait des gardes ajourées de grues posées dans un marais (Coll. Vever).

(1) Ebisou, 3<sup>e</sup> fils d'Izanagi no Mikoto, créateur de la terre.

On trouve, de Soten, des *tsouba*, des *kozouka* et des *fouchi-kashira* décorés de dragons, dans les flots ou dans les nuages; il cisela aussi des coquilles et des coquillages.

Un grand nombre de gardes signées du nom de Soten sont l'œuvre d'élèves ou d'imitateurs, et n'ont ni la beauté, ni la finesse d'exécution des œuvres du maître.

Les gardes de Soten sont des tableaux; on peut peut-être leur reprocher trop d'éclat, trop de brillant; mais elles n'en sont pas moins remplies de mouvement; elles ont un genre décoratif qui plait aux yeux et elles n'ont été égalées par aucun autre artiste.

Kanenori, famille Nomoura, habitant Hikone, appelé Sabouroji et Kan-yeishi, élève de Soten, fabriqua, pendant la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, des *tsouba* et des *fouchi-kashira* en fer et en *shakoudo*, ajourés et pleins, ciselés et incrustés de différents métaux, dans le genre de Soten. Une de ses gardes en fer figure deux paysans cherchant à prendre dans un piège le renard (*kitsouné*) déguisé en prêtre. Sur une autre garde, le *Sennin* Gonnai, accompagné de son tigre, regarde l'eau qui tombe d'une cascade.

Haghi, dans la province Nagato, fut habité, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, par un certain nombre de ciseleurs de garnitures de sabres, des familles Nakai, Kawaji, Kaneko, Nakahara, Yoshiyama, Yamichi et Okamoto, entre autres Nakai Tomotsoune I et son fils Tomotsoune II, qui a reproduit surtout des feuilles et des fleurs, de même que son fils Tomonobou, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle; Kaneko Youkinaka I, dans la seconde partie du XVII<sup>e</sup> siècle, ciseleur de fleurs de chrysanthème; Kaneko Youkinaka II, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui produisit des belles fleurs de pivoine; Yoshiyama Youkiyoshi qui ajoura des gardes en *shibouitsi*, de gousses de *soja* et des gardes en fer, de dragons dans les flots; Yamichi Tomokiyo, artiste très distingué de la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui fit des belles gardes en fer ornées de Jourojin, à la longue barbe, debout dans la campagne et caressant son cerf. Il cisela aussi des paysages, avec cascades incrustées en argent d'une grande finesse; Yamichi Tomohisa, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui cisela sur fer plein, des paysages sans aucune incrustation.

Dans la province Hitachi, à Mito, depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, jusque dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, se distinguèrent un certain nombre de ciseleurs, parmi lesquels: Koami, de la famille Kikouchi, élève de Gotô Renjô; Michinaga, famille Yatabe, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont les gardes, en fer plein ou ajouré, sont décorées de dragons d'une grande beauté et qui est classé par les Japonais au nombre des artistes célèbres du XVIII<sup>e</sup> siècle; Yoshinaga, famille Tamagawa, appelé aussi Masanaga, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui fabriqua des gardes en fer plein ou ajouré, avec des vols de grues ou d'oies sauvages, par la pluie ou dans les nuages; Yoshimasa I, de la famille Yegawa, nommé Sorin, d'abord artiste de Mito et ensuite de Kouroumé, dans la province Chikougo, qui devint ciseleur de la famille Arima (1), Daimyo de Kouroumé.

(1) La famille Arima remontant au XIV<sup>e</sup> siècle, fixée, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, dans la province Chikougo à Kouroume.

Yoshihisa I, de la famille Tamagawa, élève de Yoshinaga, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, dénommé Toûn, cisela sur fer, avec incrustations, des beaux *fouchi-kashira*, comme un spécimen de ma collection, orné, sur l'anneau, de nombreux personnages dans un bateau, et sur le pommeau, d'un paysan à cheval traversant un pont.

Son fils et son petit-fils, Yoshihisa II et Yoshihisa III, continuèrent, à Mito, la ciselure des garnitures de sabrés, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Motozané I, de la famille Oyama, appelé Sékijôken, d'abord à Mito et ensuite à Yedo, artiste célèbre, fit des scènes burlesques et représenta des rieurs sur un pont (collection Jacoby), et cisela des animaux et des oiseaux en incrustations en reliefs d'une grande beauté, principalement des faisans.

Deux de ses élèves, Motoyoshi, famille Sasaki, et Mototomo, famille Saito, suivirent le même genre.

Tomoyoshi I, fondateur de la famille Hitotsouyanagi, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, à Mito, orna ses garnitures de sabres de dragons dans les nuages ou sur les flots, d'une grande vigueur. Ses descendants continuèrent son style dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, et fabriquèrent des *kozouka* en *shakoudo*, incrustés de différents métaux, à motifs de guerriers à cheval, de personnages et d'oiseaux.

Tomonori, famille Hitotsouyanagi, a ciselé des *fouchi-kashira* en *shakoudo*, représentant la légende du *Sennin* Gama au crapaud et celle de Chôkwaro faisant sortir un cheval de sa gourde.

Ichigensi Harounaga, famille Ouchino, cisela des *kozouka* d'un crapaud, faisant sortir de sa gueule une image humaine, transformation de la légende du *Sennin* Gama (collection Gillot).

Un *fouchi-kashira* de la collection Jacoby, de cet artiste, est décoré d'un guerrier chinois, mettant des ennemis en fuite.

Katsouhira, de la famille Hagiya, dans le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à Mito, cisela des *kozouka* sur lesquels le guerrier chinois Komei, assis sur son char, suivi de son porte-étendard, disperse ses ennemis (collection Jacoby).

A Kyôto, pendant le XVII<sup>e</sup> siècle et les siècles suivants, en outre des familles Gotô, Miotchin, Oumetada et Shoami, on relate, parmi les ciseleurs distingués : Soyo, fondateur de la famille Yokoya, appelé Jihei et Mitsoutsougou, ciseleur du Shôgoun Iyetsouna, qui alla se fixer ensuite à Yedo et mourut en 1691. Il cisela des *menouki* remarquables ornés de tigres et contribua à relever le style en décadence de la famille Gotô ; Matabei III et Norinao son fils, de la famille Mouneta, qui firent surtout la ciselure de *nanako*, dans la seconde partie du XVII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Mototada, de la famille Ishiyama, *Kuge* (1), à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Masamori, famille Hosono, qui, dans le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, grava au burin, avec fines incrustations à plat, d'or, d'argent, de cuivre, de *shakoudo* et de *shibouitsi*, des gardes et des *kozouka* qu'il orna de paysages, avec nombreux et minuscules personnages ; Takanaga, famille Yasoui, et son frère Nagahide, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Bounsoui, de la famille

1) *Kuge*, titre de noblesse héréditaire de la cour Impériale.



Yoshida, élève de Renjô, très célèbre artiste, qui ne signa jamais ses œuvres; Naoshigé, famille Okamoto, dénommé Gembei, Toshiyouki, Tetsouguendo, Shorakou, très célèbre artiste, un des meilleurs ciseleurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, mort la 9<sup>e</sup> année de An-yei (1780).

Ma collection renferme plusieurs œuvres remarquables de Naoshigé : une garde en fer ajouré, incrustée d'or, d'argent, de cuivre et de *shakoudo* en reliefs, représentant, dans un paysage montagneux, un tigre qui s'avance pour surprendre des guerriers endormis. Sur une autre garde, plusieurs paysans courent se réfugier dans une cabane, pendant un orage.

Sur un *kozouka* est ciselé, en relief accusé, un guerrier à cheval, en incrustations de plusieurs métaux.

Un *fouchi-kashira* est décoré, sur le pommeau et sur l'anneau, d'une mouche admirablement ciselée; un autre montre un serpent enroulé sur lui-même.

Une paire de *menouki* est ornée d'un crabe en fer, d'une grande finesse d'exécution.

Il a, parfois, représenté le dieu Sousa-no-o allant combattre le dragon à neuf têtes, attiré par neuf vases remplis de *Saké* (garde de la collection Goncourt).

Une de mes gardes figure, sur fer plein avec incrustations diverses, la tête et le buste d'un Hollandais, à la face expressive, coiffé de son chapeau et rappelant les portraits des peintres hollandais et flamands.

Naoshigé ne signait pas toujours; sur certaines œuvres, il n'y a que son cachet damasquiné en or; sur d'autres, il gravait Naoshigé, ou bien Tetsouguendo Shorakou.

Naofousa Tetsouguendo, famille Tetsouya, élève de Naoshigé, continua le style de son maître, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur une de ses gardes, en fer ajouré, on voit un colimaçon posé sur une feuille, en partie rongée; une autre garde est ornée d'un philosophe assis dans une caverne et méditant. Naofousa cisela aussi des dragons.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Mounetaka, famille Ouyemoura, fut spécialiste de guerriers et de personnages.

Naotaka, famille Okamoto, élève et fils adoptif de Naoshigé, cisela dans le même genre que son maître, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un autre élève de Naoshigé, appelé Hiranaga, surnommé Seirouken, Yeijou (1), fixé non à Kyôto, mais à Osaka, fabriqua des gardes gravées de dragons et fut renommé pour la ciselure en *nanako*.

Pendant la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, un très célèbre artiste de Kyôto, Nagatsouné, famille Ichinomiya, appelé Ganshoshi et Setsouzan, Yechizen no Daijo, mort en 1786, fit des œuvres extrêmement remarquables, sur lesquelles on retrouve l'influence des Somin. De même que l'illustre Somin I, il grava des *kozouka* en *shibouitsi*, avec incrustations d'or et de *shakoudo*; sa gravure au trait est très fine et se rapproche de celle de Somin I.

(1) Un autre Yeijou, famille Katsoura, appelé Sékijôken, d'abord fixé à Yedo, puis à Kouroume en Chikougo, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut ciseleur de la famille Arima, Daimyo de Kouroume, remontant au XIV<sup>e</sup> siècle.

Un de mes *Kozouka*, œuvre de cet artiste, figure Foukourokou s'appuyant sur un bâton. Un autre de mes *kozouka* est gravé d'un seigneur avec son arc.

Comme Somin II, il cisela en reliefs sur fer avec incrustations. Une de ses *tsouba* en fer avec incrustations ciselées en reliefs, représente des danseurs, tenant soit un épi de riz, soit un éventail; l'expression des visages, l'attitude et les mouvements sont rendus avec une vérité parfaite.

Sur une garde en *shibouitsi* un oiseau chante sur une branche de cerisier en fleurs.

Ses *fouchi-kashira* sont ciselés des mêmes sujets.

Certains de ses *menouki* sont décorés de crabes.

La collection de M. Gonse renferme un assez grand nombre d'œuvres de Nagatsouné, parmi lesquelles, une garde ciselée en relief d'argent, d'un pêcheur et d'un aigle.

Nagayoshi, fils de Nagatsouné, continua à Kyôto et ensuite à Osaka la ciselure des gardes.

Comme autres artistes remarquables de Kyôto pendant le milieu et à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on doit citer: Mounetaka, famille Ouyemoura, nommé Kouyemon; Nagaminé I et son fils Nagaminé II, qui se spécialisèrent dans les personnages et les scènes guerrières (*fouchi-kashira* en *shakoudo* avec incrustations d'or et d'argent) (Collection Ulex à Hambourg).

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Mitsouoki, fondateur de la famille Ozouki, à Kyôto, qui alla se fixer plus tard à Yedo, mêla la ciselure en relief à la gravure; il fabriqua des gardes en cuivre, avec incrustations d'or et d'argent, à décors de poissons et aussi de papillons.

Mitsounao, son deuxième fils et son élève, continua son genre pendant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Takechika, famille Issai, qui fut *Hogen* et *Tsoushima no Kami*, fit des gardes avec reliefs d'or et d'argent, cuivre et *shakoudo*; on voit de ses œuvres au musée de Copenhague et dans la collection Essen, datées de 1862.

Un des grands artistes de Kyôto, qui alla ensuite se fixer à Yedo (Tôkio), fut Natsouo de la famille Kano, appelé Nagaaki et Jisabouro, mort en 1898. Ses gardes en fer, avec reliefs de différents métaux incrustés, sont admirables. Il s'est principalement spécialisé dans la figuration des poissons, carpes et anguilles.

Natsouo s'occupa d'abord de peinture avec Nakajima Raisho.

Une de ses gardes, faisant partie de ma collection, représente deux carpes nageant.

La collection des Goncourt renfermait de ses œuvres, et il y en a au Musée de Hambourg.

Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle se fit aussi remarquer Nagamitsou, famille Yano, élève de Goto Mitsouhisa, qui quitta Kyôto pour aller s'établir à Tôkio.

Il mourut en 1879.

A Yedo, siège du gouvernement Shogounal depuis Iyeyasu, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, les artistes affluèrent. Oumetada Shigeyoshi, frère de Miojou, d'abord à Kyôto, vint à Yedo où il resta vingt ans (un autre Shigeyoshi de la famille Koyama, de l'Ecole des Goto, fut artiste de Yedo, pendant la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle).

Naritsougou, de la famille Oumetada, se fixa à Yedo, dans la seconde partie du xvii<sup>e</sup> siècle et ses descendants y restèrent pendant le xviii<sup>e</sup> siècle.

Un des artistes distingués du Yedo, dans la première partie du xvii<sup>e</sup> siècle, fut Toshiterou, fondateur de la famille Nara (1), nommé Kozayemon et Souwo, fournisseur du Shogoun, et dont le fils Toshimoura 2<sup>e</sup> Nara, appelé Sotei, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, produisit des gardes en fer plein avec incrustations d'or, ornées d'oiseaux de proie perchés sur des branches.

Toshiharou, 3<sup>e</sup> maître Nara, artiste célèbre, dénommé Yechizen et Soyou, dans la seconde partie du xvii<sup>e</sup> siècle, figura, sur ses gardes et ses *kozouka* en fer avec incrustations d'or et d'argent, des légendes comme celle du *Sennin* Osho, regardant s'envoler dans les airs son parasol auquel est attaché un rouleau de prières. Il reproduisit aussi des paysans et des oiseaux.

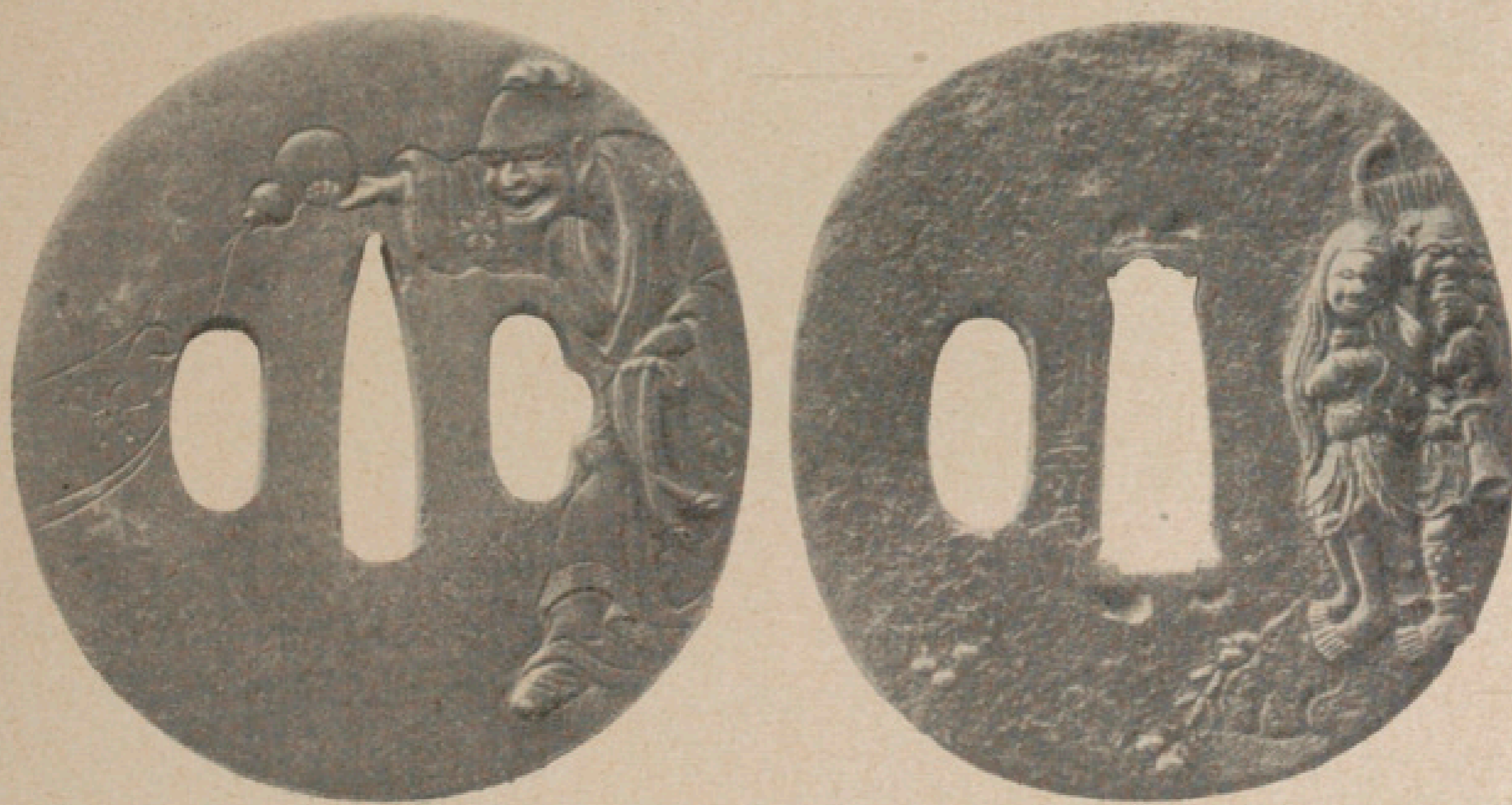


PLANCHE VIII. — Gardes de sabres.

Son fils Toshinaga, 4<sup>e</sup> Nara, connu aussi sous le nom de Chikan, orna ses œuvres de grues et de tortues.

Un de ses fils, Mounetoshi 5<sup>e</sup> Nara, continua la ciselure des garnitures de sabres, au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle.

Son autre fils, Toshimitsou 6<sup>e</sup> Nara, surnommé Sokan, fut un artiste très distingué, dont les œuvres sont remarquables. Une des gardes de la collection de M. le C<sup>te</sup> de Tressan, qu'on peut lui attribuer, rappelle la légende de l'archer Tametomo de la famille Minamoto, à cheval, couvert de son armure de guerre, lançant une flèche sur un bateau des Tahira pour le faire sombrer.

Sur une de mes gardes, en fer plein, ciselée avec incrustations d'or et d'argent, plusieurs paysans, portant des fagots, se dirigent vers une chaumière, près de laquelle est un bœuf chargé de fagots et qu'une femme tient par une corde. Une autre garde montre deux paysans dans un sentier de rizière, éclairé par le soleil.

(1) L'école de Nara eut une grande influence sur la ciselure au xviii<sup>e</sup> siècle.

Sur un *fouchi-kashira* en *shibouitsi*, un *nio-ô* (génie protecteur des temples), à l'air terrible, se voit sur le pommeau, et l'anneau représente deux fidèles agenouillés. Un autre *fouchi-kashira* est orné d'un aigle et d'une branche de sapin.

Toshimitsou représenta aussi des paysages avec ponts et personnages minuscules se promenant le long de l'eau.

Pendant la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, Masanaga, nommé Seirokou, élève de Toshinaga, fut un artiste remarquable, qui cisela des beaux dragons.

Son fils Masanaga II, dénommé Masaharou et Masachika, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, reproduisit, en fort relief, sur fer ciselé, avec incrustations d'or et d'argent, des oies sauvages et des canards, posés dans les roseaux, de même que des insectes.

Toshinaga (Rijou), élève de Toshiharou, connu aussi sous le nom de Tahei, mort la 2<sup>e</sup> année de Gemboun (1737) à 70 ans, fut à Yedo un des trois plus célèbres maîtres de l'École des Nara. D'après l'*Art du Japon à l'Exposition Universelle de Paris de 1900*, Toshinaga fut un ouvrier merveilleux dont le coup de ciseau était vigoureux, mouvementé, plein de hardiesse et, en même temps, élégant.

Il cisela, en haut et moyen relief, sur fer plein ou ajouré, des dragons remarquables.

Il orna ses gardes, incrustées d'or, d'argent, de cuivre et de *shakoudo*, de scènes populaires ou de personnages bouddhiques.

Une de ses gardes, de ma collection, reproduit, en reliefs très accusés, une chanteuse et un musicien ambulants.

Sur une autre garde, Shoki, le sabre à la main, poursuit un *Oni*, qu'on voit, au revers, se sauvant en emportant un fanion.

Un *fouchi-kashira* en *sentokou* représente un vol d'oies sauvages éclairées par la lune.

Sur certains de ses *kozouka*, on admire un tigre bondissant.

Son fils Toshinaga II continua son style, avec moins de vigueur, avec un relief moins accusé, et avec plus d'incrustations.

Une de ses gardes en *shibouitsi*, est ornée de Foukourokou sur un bœuf (Collection Johannes Fitzeler).

Il fabriqua des *fouchi-kashira* intaillés dans leur épaisseur et des *kozouka* en *shibouitsi* avec personnages en reliefs, avec incrustations d'or, d'argent, de cuivre et de *shakoudo*.

Un autre très célèbre artiste de l'école des Nara fut Joi de la famille Soujioura, appelé Issando et Nagaharou, élève de Toshinaga Zenzo.

Joi qui mourut à 64 ans en 1771, fut, à Yedo, pendant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un très habile graveur et ciseleur en relief plongeant. Ses personnages, dont les contours sont gravés au trait, ont les têtes saillantes et ciselées.

Il fabriqua des *tsouba*, des *kozouka*, des *kogai*, des *fouchi-kashira*, des *menouki* en fer, en *shibouitsi*, en *sentokou* et surtout en bronze rouge, avec incrustations d'or, d'argent, de cuivre et de *shakoudo*.

Une de ses gardes en bronze rouge (collection Hart) représente Shoki sur une chimère ; dans une autre garde, Shoki est debout, le sabre à la main.

Parfois il montre le *sennin* Chôkwaro faisant sortir de sa gourde un cheval, qui s'éloigne au galop.

Ses *kozouka* sont souvent gravées d'un *sennin* méditant, ou de Foukourokou appuyé sur un bâton.

Ses *fouchi-kashira*, parfois en *sentokou*, figurent, sur le pommeau, la tête fine et riante d'un ascète bouddhique, et, sur l'anneau, une gourde ciselée en relief avec le cachet de Nagaharou.

Sur un *fouchi-kashira*, deux enfants qui courent, et un paysan qui les montre au doigt.

Certains de ses *menouki*, en bronze rouge ciselé, rappellent la légende de Djô et Ouba ; Djô avec un rouleau, Ouba avec un rateau.

(Un artiste de Yedo, de la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, Tomonao, famille Tanabé, fit des garnitures de sabres avec incrustations dans le genre de Joi, figurant des musiciens et des chanteurs).

Yasouchika I, nommé Toou, Yasounobou et Yagohashi, de la famille Tsouchiya, mort à 75 ans, en 1744, fut à Yedo, avec Toshinaga et Joi, un des trois plus grands artistes de l'école de Nara. Elève de Tokimasa et de Toshinaga, il cisela en reliefs, sur fer, sur *shakoudo* et sur *sentokou*, avec incrustations de différents métaux.

Plusieurs de ses gardes, de ses *kozouka*, de ses *fouchi-kashira*, de ses bouts de sabres, sont ornés sur fer de réserves en argent repoussé, figurant des dragons, des oiseaux *Hô-o*, des paysages, des châteaux forts, signés du cachet To-ou. Parfois, sur ses gardes en fer ajouré, se voient des petits oiseaux dans un marais, éclairés par le croissant de la lune ajourée dans le fer.

Yasouchika I a fréquemment reproduit sur ses gardes en fer plein, ou ajouré, ciselé, avec incrustations, un gardien de temple, avec sa lanterne à la main, faisant sa ronde, dans les jardins, abrité sous son parapluie, par l'orage.

Sur une petite garde en fer ciselé, incrusté d'or, à forme de bouteille à *saké*, se voit un paysan, ayant sur la tête un sac de riz.

Une de mes gardes, en *sentokou*, à bords ondulés, représente un daimyo, un éventail à la main contemplant la cime neigeuse du Foujiyama.

Un de ses *kozouka*, en *shibouitsi*, est ciselé d'un serpent, saisissant de vérité.

Yasouchika II, appelé aussi To-ou et Yasounobou, fils de Yasouchika I, continua, à Yedo, la ciselure des garnitures de sabres, mais fut un peu inférieur à son père ; il mourut en 1747.

Une de ses gardes figure, sur fer, un philosophe coiffé d'un large chapeau, tenant à la main un rouleau et se promenant dans la campagne.

Il représenta, sur fer ajouré, des oies sauvages volant, par la pluie.

Il figura des feuilles de bambou recouvertes de neige (collection Nagayoshi Imamura à Tokio) et aussi la légende de la bouilloire se changeant en blaireau portant bonheur (collection Jacoby).

Une garniture complète de ma collection, en *shibouitsi*, a comme motif d'ornement deux rats, grignotant un *kakemono* et un éventail, en or et *shakoudo*, d'une fine exécution.

Yasouchika III, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont les gardes sont signées en caractères cursifs, fabriqua des *kozouka* en bronze orné en relief d'un petit couteau en *shibouitsi* (collection Jacoby).

Yasouchika IV, appelé Nagahidé, élève de Konkwan, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne fut pas artiste de Yedo, mais de Mito. Il grava au burin presque toutes ses œuvres.

Yasouchika V, élève de Yasouchika IV, et Yasouchika VI, fils de Yasouchika V, continuèrent, à Yedo, au commencement et au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la fabrication des garnitures de sabres, principalement des *kozouka* et des *fouchi-kashira*, en cuivre gravé (collection Essen).

Un artiste de grand talent, à Yedo, fut Masayouki (Shôsouï) de la famille Hamano, appelé aussi Mibokou, Otseuriouken, Kankeï, et Shouhosai, mort en 1769, à 74 ans. Élève de Toshinaga I, il employa, comme son maître, le haut relief, la gravure et le relief plongeant comme Joi.

Ses œuvres, principalement en fer, ont des incrustations de différents métaux.

Les figures de ses personnages, très expressives, ont un grand caractère de vérité.

Il cisela, sur bronze, des oiseaux de proie, comme un faucon en *shibouitsi*, aux yeux, au bec et aux serres d'or, perché sur une branche de sapin (collection de Tressan).

Il s'attacha à reproduire des légendes et des scènes bouddhiques.

Une de ses gardes en fer ajouré montre sur le devant d'une caverne, un philosophe lisant, à la clarté de la lune. Sur une autre garde, un *sennin*, à l'air inspiré, lève son bâton et transforme en chèvre un morceau de rocher à ses pieds.

Un de ses *kozouka* montre Boukan Jenji (1) endormi, appuyé sur son tigre.

Certaines de ses gardes sont ornées d'un tigre s'avancant près d'un cours d'eau ; ou du tigre et du dragon, emblème de la terre et du ciel.

Shôsouï excella dans la reproduction des arbres, surtout des pins, qu'il montre, dans ses œuvres, éclairés par le soleil.

Ses *fouchi-kashira* sont très beaux ; tantôt il cisèle sur fer Foudo Mio-o avec le glaive et la corde, debout, sur le pommeau ; et sur l'anneau ses deux serviteurs Seitaka et Kougara, de chaque côté d'une cascade.

Sur certains pommeaux, on voit la tête de Yoritomo, caché dans un tronc d'arbre creux pour échapper à ses ennemis, et sur l'anneau, deux oiseaux, qui, en s'envolant, l'avertissent de leur présence.

Noriyouki I (Kouzouï), famille Hamano, ayant aussi comme noms Chougorô, Gaioundo et Bosoken, élève de Masayouki, fut un artiste très remarquable de Yedo. Il mourut en 1787. D'après l'Art du Japon à l'Exposition Universelle de 1900, il sculpta les seize *Rakan* (2) du tombeau du Daimyo d'Izoumo (3), sous les vantaux de la balustrade en pierre bleue du monument.

Il cisela, en relief, sur fer, sur bronze rouge, sur *shibouitsi*, sur *shakoudo*, avec incrustations de différents métaux.

(1) Boukan Jenji, prêtre célèbre du XII<sup>e</sup> siècle, représenté presque toujours voyageant avec un tigre.

(2) *Rakan*, disciple de Cakya Mouni ; au nombre de 500, on n'en représente, en général, que les seize plus célèbres.

(3) Les Daimyo d'Izoumo appartenaient à une branche des Tokougawa, issue du deuxième fils d'Iyeyasou.

Une de ses gardes reproduit les portraits de six poètes célèbres (Musée de Hambourg).

Ma collection contient plusieurs œuvres remarquables de cet artiste, entre autres une garde en fer, de grande dimension, sur laquelle un héros, le sabre à la main, s'élançe pour combattre un dragon, dont la tête sort des flots et dont le reste du corps se voit sur l'autre face. L'expression de la figure est rendue avec une vigueur et une puissance d'exécution très grande.

Les deux montants en fer d'un de mes sabres sont ornés de paysages et d'un pêcheur dans sa barque tirant son filet de l'eau, avec une voile sur les flots et le Foujiyama à l'horizon.

Il figura sur ses *fouchi-kashira* les têtes des sept dieux du bonheur, entre autres celle de Daikokou riant, avec un rat, sur l'anneau.

Ses *kozouka* en fer, en bronze rouge ou en *shibouitsi* sont décorés de personnages ou d'insectes.

Naoyouki, famille Hamano, élève de Noriyouki, artiste de Yedo, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représenta sur ses gardes, ciselées en fer, avec incrustations, un prêtre tenant la sonnette sacrée, méditant, pendant que, dans les rochers, près d'une cascade, une divinité tenant une fleur de lotus entr'ouverte le contemple.

Une de ses gardes figure le renard (*kitsouné*), déguisé en prêtre, un bâton à la main, s'avançant vers un cours d'eau.

Une de ses gardes en *shakoudo* granulé, représente un guerrier à cheval, s'avançant sur un pont. Naoyouki grava aussi au burin.

Noriyouki II, famille Someno, appelé Masakata et Norinobou, élève de Noriyouki I, mort en 1852, à 82 ans, continua le même style. La collection Burty contenait, de cet artiste, une garde décorée de personnages, dont un tient une coupe.

Kaneyouki (Kenzoui), famille Hamano, surnommé Mibokou, Otsouriouken et Masachika, fils adoptif et élève de Masayouki, artiste de Yedo, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, représenta des personnages bouddhiques, des *Sennin* et des philosophes.

Sur une de ses gardes, Dharma dans une grotte; sur une paire de gardes, Raiden, dieu du tonnerre, la tête entourée de tambours, lançant la foudre, tandis que sur une autre garde, Fouten, dieu du vent, tient un sac d'où sortent des tourbillons de vent.

Des *fouchi-kashira* de cet artiste figurent aussi le même sujet.

Kozoui (Hiroyouki) appelé aussi Hiromasa, élève de Noriyouki I, suivit, à Yedo, le même style que son maître et orna ses gardes et ses *fouchi-kashira* de sujets analogues. Il représenta l'Empereur Joun-tokou-tennô (1211-1221) fuyant la tyrannie des Hôjô (1) et traversant, sur son cheval, une rivière à la nage, au XIII<sup>e</sup> siècle (sujet retracé par Yasouchika I, par Noriyouki I et par Sadayasou).

(1) La famille des Hôjô, avec le titre de *Shikken* (premier ministre du Shôgoun), gouverna le Japon, pendant le XIII<sup>e</sup> siècle et la première partie du XIV<sup>e</sup> siècle, jusqu'en 1332, époque à laquelle Nitta Yoshisada massacra les Hôjô, après avoir pris Kamakoura.

Un *kojiri* (bout de sabre), de ma collection, en fer ciselé et incrusté d'or, figure, sur chaque face, une musicienne céleste, jouant du *shô*.

Un autre Hiroyouki, famille Mourato, élève de Masayouki, fabriqua, à Yedo, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, des gardes et des *kozouka* en bronze rouge et en *shibouitsi*, ornés de divinités bouddhiques; de même que son fils Hiroyouki II, dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Parmi les familles des ciseleurs célèbres de Yedo est celle des Yokoya, fondée par Sôyo I (1), mort en 1691, d'abord artiste de Kyôto et qui vint à Yedo, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, où il devint le fournisseur du Shogoun Iyetsouna. Il s'appliqua à suivre le style de Goto Youjo.

Un de ses élèves, Shigehiro, famille Yoshioka, appelé Bouzen, fut un artiste très distingué de Yedo, mort en 1753; de même que son autre élève Tsounéshigé, famille Kawamoura, appelé Masayoshi et Ichiyemon, dans le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Vers la même époque, mourut à Yedo, à 75 ans, un célèbre artiste de la famille Oumetada, nommé Naritsougou.

Somin I, fils adoptif de Soyo I, connu sous les noms de Ton-an, de Chôjiro, de Jihei et de Tomotsouné, né en 1669, mort en 1733, fut le plus célèbre artiste de la famille Yokoya. Il vint à Yedo en 1685. Il étudia d'abord le style des Gotô; mais ensuite il produisit son style personnel, de gravure au trait, plus ou moins large ou profond, et fonda une école qui, avec celle des Nara, eut une influence considérable sur les modifications de la ciselure des garnitures de sabres.

Il s'inspira des dessins du peintre Kano Tanyou et aussi de ceux de son ami Hanabousa Itchô.

Très habile à reproduire les expressions des visages et les attitudes des personnages, les draperies et les plis des vêtements, il demanda parfois la collaboration de Hirata Narikado, pour orner ses *kozouka* en *shibouitsi* et en *shakoudo*, d'émaux translucides polychrômes sur or, comme le montre un *kozouka* de ma collection, gravé au trait d'un *Hotei* endormi sur son sac et entouré de ses attributs émaillés, avec l'inscription : « d'après le dessin de Tanyou; Sômin complété par Hirata (Narikado), automne de la deuxième année de Kio-ho (1717) ».

Ses œuvres sont très rares. Il représenta, sur quelques gardes, des dragons, mais, principalement, des personnages: le poète So-toba, coiffé d'un large chapeau, voyageant, à cheval, sous la pluie (collection Nagayoshi Imamura), des danseurs de *Nô* (collection Burty). Le Musée de Hambourg renferme un *kozouka* reproduit dans l'ouvrage de M. Shinkichi Hara (2), sur lequel Somin I a gravé un enfant accroupi, grimaçant, la tête dans ses mains, sous la douche qu'une femme lui verse sur la tête.

Sur d'autres *kozouka*, c'est un danseur (collection Burty); ou *Hotei* portant un enfant sur son dos (collection Jacoby), ou Shoki (collection de Tressan); et aussi *Hotei* riant.

(1) Soyo I est appelé Sôyo grand père, pour le distinguer de Sôyo II, fils de Sômin I, par adoption.

(2) *Die Meister der Japanischen Schwertzierathen* von Shinkichi Hara. Eingeleitet von Justus Brinckmann. Page XXX, Hambourg 1902.



Sur un coulant de ceinture en argent est gravé un cheval au galop (collection Gonse).

Somin I produisit aussi des *menouki* très remarquables, décorés de fleurs de pivoines et de chimères.

Un des meilleurs élèves de Somin I fut Genchin, famille Fouroukawa, dans la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, à Yedo; de même que Sori, de la famille Shiraishi, qui alla se fixer à Hirado, dans la province Hizen, où il devint ciseleur du daimyo Nabeshima (1).

Soyo II, fils adoptif de Somin I, nommé Kiokouan et Tomosada, continua le même style à Yedo et mourut en 1779. M. Jacoby possède, de cet artiste, des gardes en fer, gravées de bœufs et de chevaux, et un *kozouka* en *shibouitsi*, sur lequel un *Oni* chatouille le nez de Shioki endormi.

Sômin II, fils aîné de Soyo II, porta les noms de Tonan, de Tomotsougou, et de Chôjirô. Il mourut en 1788.

Comme Somin I, il fit de la gravure au trait, principalement de dragons dans les flots et dans les nuages; mais il cisela aussi en relief, sur fer, avec incrustations d'or, d'argent, de cuivre, de *shakoudo* et de *shibouitsi*.

Une complète garniture de sabre de ma collection représente, sur fer, des danseurs et des musiciens, dont les expressions, les corps et les attitudes sont parfaitement rendus, avec la signature sur la garde et le *kozouka*, de Tonan-Somin, Anei 2<sup>e</sup> année (1773).

Vers la même époque, Kané, fille de Sômin I. se distingua dans la ciselure de *nanako*.

Tomotaké, deuxième fils de Soyo II, appelé Denzabouro, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, grava, dans le genre de Sômin I, principalement des tigres dans les bambous.

Sômin III, connu sous les noms de Sôyo et de Kiriousai, dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, fixé non à Yedo, mais à Mito, produisit des *tsouba*, des *kozouka* et des *fouchi-kashira*, en *shibouitsi*, avec incrustations d'or et d'argent, ciselées en fort relief, comme une garde de ma collection, représentant une chimère sur un rocher, près d'une pivoine en fleurs; datée de Boun-Sei, 4<sup>e</sup> année (1822).

Sômin IV, fils ou élève de Sômin III, artiste de Yedo, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, continua la gravure des gardes et des *kozouka*, dans le genre de son illustre ancêtre.

Sojou, 5<sup>e</sup> génération de Yokoya, dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, grava sur gardes en *shibouitsi* ou en *shakoudo*, des scènes se rapportant aux légendes bouddhiques, entre autres Hotei trainé par une troupe d'enfants et Foukourokou apprenant à lire à un enfant sur un rouleau déployé.

Naomasa (2), fondateur de la famille Yanagawa, appelé Heijirô, Soriou et Sôken, mort en 1757, fut élève de Somin I et devint un des plus célèbres artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, à Yedo. Il associa la gravure au burin à la ciselure en relief,

(1) La famille Nabeshima, remontant au XVI<sup>e</sup> siècle, était fixée à Saga en Hizen.

(2) Il y eut à Yedo un autre Naomasa, famille Ogaki, appelé Kiyemon et Kichosai, mort en 1780, qui fut un artiste très distingué.

sur fer, *shakoudo* et *shibouitsi* avec incrustations d'or, d'argent et de cuivre, avec fond granulé, parfois, de *nanako* très fin. Il fut renommé pour la figuration des chevaux sauvages, des tigres et des chimères (*shishi*).

Une de mes gardes en fer, avec incrustations, représente un daimyo, revêtu de son armure de guerre, à cheval, près d'un arbre, ayant un ennemi vaincu agenouillé à ses pieds.

Sur une autre garde, un guerrier à cheval s'apprête à attaquer un tigre qui rugit pendant que le cheval se cabre.

Une troisième garde figure le combat de deux guerriers : le vaincu ayant son sabre brisé se sauve, pendant que le vainqueur le regarde s'enfuir.

Un de ses élèves, Naokatsou, famille Inagawa, nommé Somo, mort en 1761, fut un ciseleur distingué de Yedo.

Naoharou, surnommé Kohei et Onkokwan, petit-fils de Naomasa, fut, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ciseleur du Daimyo de la famille Okochi (1) de la province Mikawa. Cet artiste remarquable fabriqua des gardes en cuivre rouge et en *shakoudo*, avec incrustations d'or. Il cisela en relief, avec fond de *nanako* et grava aussi au burin. Certaines de ses gardes, en cuivre rouge, figurent, gravés au trait, Foukourokou et Hotei. Sur d'autres gardes, ciselées en relief, se voient des chevaux sauvages ou des chimères, dans le genre de Naomasa.

On doit citer, parmi les élèves de Naomasa, Naomitsou, connu sous les noms de Sôko et de Giokou sen saï, mort en 1809, à 76 ans, qui représenta des chevaux au galop et des vols d'oies sauvages.

Chobei I et son fils Chobei II dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, furent renommés, à Yedo, pour la ciselure des chrysanthèmes (*kikou*), qui furent appelés *Chobei-kikou*. Mitsouyoki, de la famille Kikouoka, élève de Naomitsou, mort en 1800, figura, sur ses *tsouba*, des bœufs et des loups.

Naoyoshi, famille Sano, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut un artiste connu de Yedo, et devint ciseleur de la famille Akimoto (2).

Son fils adoptif Naonobou, Rihei, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, s'adonna à la gravure au burin et au relief plongeant, et produisit principalement des dragons.

Dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, Teroumitsou, famille Miyaké, fut un artiste renommé de Yedo, ciseleur de la famille Môri (3).

Parmi les élèves de Somin I, on doit citer Teroumasa, famille Omori, appelé Kanshikan et Yochi, neveu de Shigemitsou, fils de Shirobei, fondateur de la famille Omori, à Odawara en Sagami, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Teroumasa fut un des artistes les plus célèbres de Yedo. Il mourut en 1772, à l'âge de 68 ans. Il fut aussi élève de Naomasa. Son style se ressent de ses deux maîtres. Il grava comme Somin I et cisela en relief de même que Naomasa. Il représenta des tigres sous les bambous (collection Emden, Hambourg) et des dragons d'or ciselé (collection Gillot).

(1) La famille Okochi, anoblée dans la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle, habitait Yoshida, dans la province Mikawa, depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

(2) La famille Akimoto, anoblée au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, était fixée à Tatebayashi, dans la province Kôzouke.

(3) La famille Môri, remontant au XIII<sup>e</sup> siècle, dans la province d'Aki, s'établit, depuis le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, dans la province Nagato, à Haghi.

Une complète garniture de sabre, de ma collection, en fer ciselé, incrusté d'or pointillé, avec applications de nacre, reproduit, dans les flots écumants, des poissons aux reflets irisés, du plus gracieux effet décoratif.

Son fils adoptif et neveu Terouhide, Riounsai, mort en 1798, fabriqua des gardes, des *kozouka* et des *fouchi-kashira*, en fer, *shakoudo* et *shibouitsi*, à fond quelquefois granulé de *nanako* et ciselés en relief; il représenta des chimères auprès des pivoinés fleuries, et des singes se cachant dans des trous de rochers, pour échapper à la poursuite d'un aigle (collection Hart). Ses

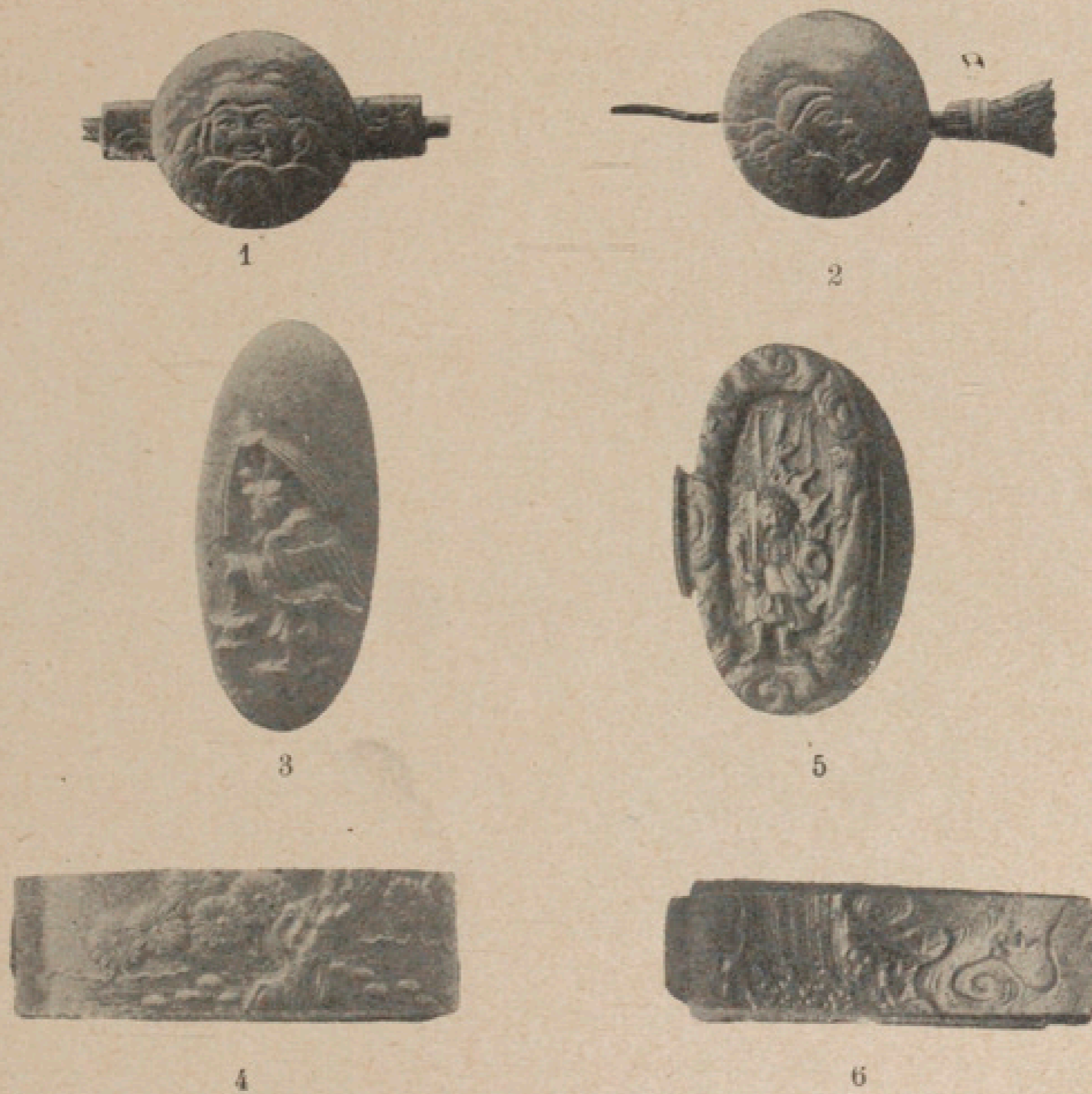


PLANCHE IX. — *Menouki* et *Fouchi-Kashira*.

*menouki* figurent parfois Kintoki jouant avec un ours (collection Nagayoshi Imamura).

Terouhidé fut surtout renommé pour ses reliefs de vagues.

Parmi les autres élèves de Teroumasa, Teroutoki fit des *kozouka* décorés en relief d'anguilles dans les algues, et Teroufousa fut spécialiste de poissons.

Teroumitsou, famille Omori, cisela ses *kozouka* et ses *fouchi-kashira* de troncs d'arbres en incrustations diverses.

Hidetomo, élève de Terouhide, dénommé Sadahei, Teroutomo et Riounsai, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à Yedo, représenta des singes dans les rochers, avec plantes en incrustations d'or (collection de Tressan).

A Yedo, la famille Iwamoto produisit plusieurs ciseleurs distingués, parmi

lesquels Riokwan I, dénommé Kohashi, célèbre artiste du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et son élève et fils adoptif Riokwan II.

Konkwan, dénommé Kisabouro, Rioun, Shounsodo, Nampo et Hakouhotei, élève de Riokwan I, mort en 1801, dont les collections de MM. Gonse et Ulex renferment plusieurs beaux spécimens.

Konkwan cisela des gardes, des *kozouka* et des *fouchi-kashira*, en reliefs accusés, en fer et *shakoudo*, avec incrustations d'or, d'argent, de bronze rouge, de *shibouitsi*. Quelques-unes de ses *kozouka* sont ornées d'émaux translucides polychrômes sur or.

Il s'adonna à la ciselure, en haut relief, d'animaux, de singes, de serpents, de langoustes, de pieuvres et de coquillages.

Son style fut suivi par son fils adoptif et élève Kwanri, nommé Kijouro, artiste de Yedo, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, qui fabriqua des beaux *fouchi-kashira* en *sentokou*, incrustés d'or et de *shakoudo*, figurant des touffes de roseaux.

Masatoshi, famille Mouto, connu sous les noms de Masakatsou et de Gompachi, élève de Konkwan, fut un bon artiste de Yedo, dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Il cisela sur *shibouitsi* incrusté d'or et d'argent, des beaux *fouchi-kashira*, dont les pommeaux sont ornés de faucons perchés sur des arbres et dont les anneaux sont décorés de branches de sapin éclairées par le soleil (Musée de Hambourg). Il produisit des *kozouka* à motifs de tigres.

Dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, à Yedo, Jochikou, de la famille Mourakami, nommé Nakanari, nielleur en étriers, se distingua comme ciseleur en relief et comme incrustateur sur fer, bronze et *shakoudo*, parfois avec des parcelles de nacre. Il représenta des oiseaux *hó-o*, volant au-dessus des branches de Paulownia en fleurs. Un de ses *kozouka* en bronze rouge est orné d'un crabe, et, au revers, de feuilles et de fleurs de lotus. Il figura souvent en incrustations de *shakoudo* sur *shibouitsi*, des tigres et des feuilles de bambou et aussi des libellules en argent (collection Reubell), de même que des papillons incrustés en burgan.

Dans la collection du V<sup>e</sup> Tanaka Mitsouakira, se trouve un *kozouka* en bronze rouge, décoré du Foujiyama en incrustation d'or.

Jochou, élève et fils adoptif de Jochikou, continua les incrustations *Zogan*, dans le style de Foushimi (collection Joly) à Yedo, dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme aussi sa fille Jotetsou et son élève Jotokou.

Masanori, famille Mourakami, appelé Tadashichi, élève de Jochikou, continua le même genre, pendant la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un des artistes très célèbres de Yedo du courant du XVIII<sup>e</sup> siècle fut Jimpo, de la famille Tsou, élève de Nomoura Masamichi et de Gotô Tsoujo.

Il conserva le style des Gotô, en y mêlant son genre personnel. Il mourut en 1762, à 42 ans. Maître hors ligne pour la ciselure des *nanako*, il fit de la ciselure en relief. Le Musée de Hambourg renferme de cet artiste un *kozouka* en *shakoudo*, à fond chagriné, ciselé de fleurs de pivoines à étamines d'or. Une de ses gardes remarquables figure une fleur de lis.

Certains de ses *menouki* sont ciselés de pousses de bambou.

Okiyoshi, famillé Horiyé, artiste de Yedo, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, cisela des œuvres pleines de mouvement et fut ciseleur du daimyo de la province Awa (1).

Un des très habiles artistes de Yedo, de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, dont la renommée rivalise avec celle de Gotô Ichijô, fut Harouaki, appartenant à la famille Kôno. Il eut aussi les noms de Shô, de Harouzoumi, de Getsouo, de Sanso, de Jouko et de Taio. Il eut le titre d'*Hogen*. Élève de Naoharou Yanagawa, il mourut en 1859, âgé de 73 ans.

Il grava et cisela, sur fer, sur bronze rouge, sur *shakoudo* et *shibouitsi* avec reliefs d'or et d'argent.

Sur une de ses gardes, forme *mokko* (citrouille) est figuré un sapin, avec incrustations d'or et d'argent (collection Gonse).

Une garde de ma collection, en *shibouitsi* granulé, est décorée, en relief, de Daikokou, debout sur deux sacs de riz, tenant un marteau et riant.

Une garde en *shibouitsi* ciselé avec applications de corail, représente des fruits de *physalis* (collection de M<sup>me</sup> Langweil). Une de mes gardes en *sentokou* ciselé est analogue à la précédente.

Le musée de Hambourg renferme un *fouchi-kashira* orné de fruits de gourde pendue à une tige feuillue et un *kozouka* en *shibouitsi*, avec reliefs d'or et d'argent, sur lequel on voit un dragon montant vers la cime du Foujiyama.

Dans la collection Burty, une de ses œuvres figurait un cormoran et sur une garde des fourmis s'attaquant à un fruit.

Masayoshi, famille Iwama, ayant aussi porté les noms de Kinjô, de Naoyasou, de Katsouriouken, de Kankoôdô et de Shohosai, élève de Naoyouki, fut à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, un artiste distingué de Yedo. De ce ciseleur, on remarquait, dans la collection Gillot, un *fouchi-kashira* décoré, sur le pommeau, du Bouddha de Kamakoura, avec les flots de la mer sur l'anneau.

Toshi Ouji, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, produisit des gardes en fer ajouré et ciselé de poissons et de fleurs et aussi de sacs de riz.

Pendant une partie du XIX<sup>e</sup> siècle, Kiyonaga, famille Tanaka, appelé Toriousai et Boungoro, ayant eu le titre d'*Hogen*, artiste très distingué de Yedo, fit des gardes en fer, rehaussées d'or et d'argent, décorées du buste de Dharma, et de pins. Il grava et cisela des *kozouka* en cuivre avec incrustations figurant le Foujiyama. Un *fouchi-kashira* en *shakoudo* incrusté d'or et d'argent en relief, représente la montagne Horaizan où réside le bonheur (musée de Hambourg).

Yoshinaga, de la famille Founada, appelé Ikkin, élève de Gotô Ichijo, fabriqua, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des gardes et des *kozouka* en *shibouitsi* incrusté d'or et de *shakoudo*, décorés de troncs de *cryptomeria* (musée de Hambourg).

Yeichikou, famille Yoshioka, nommé Kizaemon, au commencement du

1. La famille Sakai, remontant au XIV<sup>e</sup> siècle, établie depuis la première partie du siècle, dans la province d'Awa, à Tsourougaoka.

xix<sup>e</sup> siècle, à Sendai, dans la province Moutsou, fut un artiste renommé, ciseleur du Daimyo de la famille Daté (1).

Pendant la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, Yoshitsougou, famille Sonobé, dénommé Tanso, fut un artiste connu à Yedo, fournisseur de la famille Tachibana (2).

Yoshinori, famille Seki, nommé Sôriouken, au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, à Yedo, produisit des gardes, des *kozouka* et des *fouchi-kashira*, soit en incrustations à plat *zôgan*, soit ciselés en reliefs, d'une belle qualité.

Une de ses gardes en *shibouitsi*, incrusté à plat de *shakoudo* et d'argent, figure un corbeau perché, éclairé par la lune qui sort des nuages (collection de Tressan). On trouve de ses œuvres dans les collections Gonse, Jacoby et Gillot.

On distingue encore dans le courant du même siècle, à Yedo, Temmin, appelé Shôjô; Masayoshi de la famille Ishigouro, de même que Masayoshi, famille Hamano, connu sous les appellations de Otsouriouken et de Mibekou, et aussi Masatsouné III, appelé Shigetsouné au milieu du xix<sup>e</sup> siècle.

Katsoumi de la famille Itô, dénommé Tai-Kiouan, artiste de Tokiô, mort en 1879, ciseleur du Shogoun Iyemochi, fit des belles gardes dont une est décorée de la légende du dieu Sousano-o, combattant le dragon aux neuf têtes, qu'il a enivré avec neuf vases remplis de *saké* (musée de Hambourg).

Un de ses *kozouka* orné d'un tigre fait partie de la collection de M. Gonse.

D'après cette description sommaire des garnitures de sabres et cette énumération concise des principaux ciseleurs, sans avoir mentionné un grand nombre d'artistes qui, moins connus, ont cependant produit des œuvres très appréciées, on peut conclure que, si l'influence des différentes écoles a amené, avec les siècles, des modifications successives, elle n'a rien enlevé de la beauté, de la richesse de la décoration, ni du fini de la ciselure, elle en a seulement élargi le cadre.

L'abolition du Shogounat en 1868 et du régime féodal en 1871, l'interdiction du port des sabres en 1876, ont amené forcément la disparition des ciseleurs d'armes; mais, si on examine avec soin les *tsouba*, les *fouchi-kashira*, les *menouki*, les *kozouka*, les *kogai* et les *kojiri*, on y trouve des merveilles d'orfèvrerie, qu'on ne se lasse pas d'admirer et qui font songer à l'époque où les Daimyo et les Samourai, couverts de leurs magnifiques armures, avec leurs deux sabres au côté, étalaient une richesse et une splendeur admirées par tous les amateurs d'art.

On s'est peu occupé, pendant de longues années, des garnitures de sabres, à part quelques fervents de l'Art Japonais, qui n'ont cessé d'admirer la qualité du métal et des alliages, la puissance et la hardiesse de la ciselure, la finesse de la ferronnerie, la beauté et la diversité des incrustations, la variété des sujets et les difficultés du travail vaincues:

On a fini par apprécier, à leur réelle valeur, ces petites pièces de fer, de

1. La famille Daté, remontant au xii<sup>e</sup> siècle, était établie à Sendai dans la province Moutsou, depuis le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle.

2. La famille Tachibana, du commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, fixée depuis le xvii<sup>e</sup> siècle à Yanagawa, province Chikougo.

*shakoudo*, de *shibouitsi* et de *sentokou*, travaillées, fouillées, ciselées,, avec tant de netteté et de précision, qu'on se demande comment des artistes ont pu arriver à produire des pareils chefs-d'œuvre,

Actuellement les collectionneurs recherchent ces véritables bijoux, qui ont trouvé leur place dans les musées, où ils charment les yeux et qui sont les specimens vraiment très remarquables d'un art disparu.

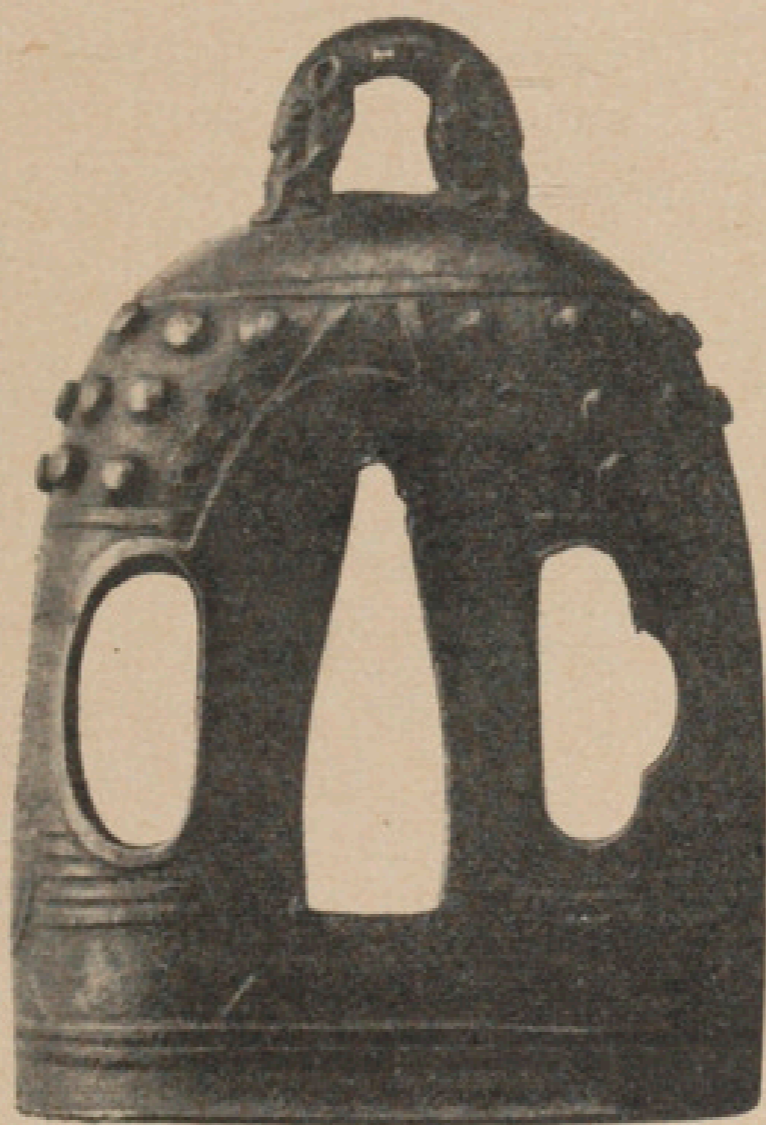


PLANCHE X. — Garde de sabre.

## Explication des Planches

---

### Planche I. — SABRES

N° 1. — Petit sabre (*Wakizaski*), à lame gravée d'une divinité assise sur le haut d'un rocher et tenant une palme.

Au revers, branche de prunier en fleurs.

*Signé* : CHÔSHI (commencement du 17<sup>e</sup> siècle).

N° 2. — Sabre de combat (*Katana*), à lame gravée et ciselée de Foudo-mio-o, tenant le glaive et la corde, debout au-dessus d'une cascade.

Au revers, dragon serpentant.

*Signé* : KOUNISHIGÉ, Ere Keicho (1596-1614), 6<sup>e</sup> année, 8<sup>e</sup> mois, jour.  
(Commencement du 17<sup>e</sup> siècle).

N° 3. — Sabre de cérémonie (*Tachi*), avec garniture or et cuivre ciselés; réserves garnies d'émaux translucides vert-émeraude; aux armoiries de la famille Yanagisawa.

(18<sup>e</sup> siècle).

[Sabre analogue à celui du prince Shotokou du 7<sup>e</sup> siècle, conservé dans le temple Tennoji; à celui du Tahira Shigemori du 12<sup>e</sup> siècle, conservé dans le temple de Mishima en Iyo et aux deux sabres trouvés dans les fouilles de la province d'Isé.]

*Collection du Dr Mène.*

---

### Planche II. — KOGAI, KOZOUKA et lames de KOZOUKA

N° 1. — *Kogai* en fer, en forme du *Gô-Kô* (foudre à 5 pointes), décoré des 7 étoiles de la Grande Ourse dorées.

(17<sup>e</sup> siècle).

N° 2. — *Kozouka* à manche en fer rehaussé d'or, ciselé en relief d'une tête de chimère *Shishi*, avec lame gravée de poésies.

*Signé* : KANEMICHI, artiste célèbre.  
(17<sup>e</sup> siècle).

N° 3. — *Kozouka* en fer, ciselé et rehaussé d'or; cerf aux aguets, tournant la tête; lame gravée du glaive bouddhique entouré par le dragon.

(16<sup>e</sup> siècle).

N° 4. — Lame de *Kozouka*, gravée du chrysanthème à 16 pétales.

*Signé* : KANEMICHI, artiste célèbre.  
(17<sup>e</sup> siècle).

N° 5. — *Kozouka* à manche en fer ciselé et incrusté de cuivre en relief: philosophe déployant un rouleau; lame gravée des portraits des 6 grands poètes, avec une poésie de chaque poète.

*Signé* : KANEMICHI, artiste célèbre.  
(17<sup>e</sup> siècle).



N° 6. — *Lame gravée de l'armoire des Tokougawa* (3 feuilles d'asarum dans un cercle).

(17° siècle).

N° 7. — *Kozouka* à manche en fer ciselé et incrusté de cuivre et de *shakoudo*. Paysage avec personnages minuscules. *Lame gravée du chrysanthème à 16 pétales.*

*Signé : YOSHIMICHI* (1) de la famille Miotchin, appelé KICHIBEI, habitant Iwaki en Moutsou.

(2° partie du 16° siècle).

N° 8. — *Kogai* en deux parties, en bronze rouge gravé et ciselé : Boukan Jenji avec son tigre.

*Signé : ISSANDO JOI*, très célèbre artiste.  
(18° siècle).

*Collection du Dr Mène.*

---

### Planche III. — FERS DE FLÈCHES

#### *Fers de flèches de rempart* (2)

N° 1. — Fer ajouré de l'armoire de la famille Ishikawa (5 feuilles de bambou surmontées de 3 fleurs).

*Signé : KIYOYASOU*, famille Itô, artiste de Yedo.  
(17°-18° siècles).

N° 2. — Fer ajouré de caractères.

*Signé : YOSHIMITSOU*, famille Awata Gouchi en Yamashiro, artiste célèbre. (16° siècle).

N° 3. — Fer ajouré de 2 dragons.

*Signé : YOSHIMITSOU.*  
(16° siècle).

#### *Fers de Flèches.*

N° 1. — Fer en croissant (vol de petite oie — Ko Kari mata), ajouré d'un cœur.  
Par NOBOUTAKA II d'Owari.  
(Milieu du 16° siècle).

N° 2. — Fer en croissant (vol d'oie — Karimata), ajouré d'un cœur.  
Par NOBOUTAKA II.  
(16° siècle).

N° 3. — Fer en croissant (vol d'oie — Karimata). (16° siècle).

N° 4. — Fer en croissant (vol de grande oie — O-Karimata). (16° siècle).

1. Un autre Miotchin Yoshimichi, nommé Sakon, artiste de Kyôto, au commencement du 16° siècle, fut un des trois plus célèbres artistes de la famille Miotchin avec Takayoshi et Nobouiyé I.

2. Ces flèches, dont les fers atteignaient et dépassaient même souvent 12 centimètres de longueur, étaient employées dans les sièges et lancées du haut des murailles par des arcs d'une grande puissance, manœuvrés par deux ou plusieurs hommes.

- N° 5. — Fer en croissant (vol d'oie — Karimata), ajouré d'un cœur.  
Par NOBOUTAKA II.  
(16<sup>e</sup> siècle).
- N° 6. — Fer en croissant (vol de petite oie — Ko-karimata), ajouré d'un cœur.  
(16<sup>e</sup> siècle).
- N° 7. — Fer ajouré de deux feuilles de bambou en sens inverse.  
(16<sup>e</sup> siècle).
- N° 8. — Fer triangulaire à angles allongés et rentrants, ajouré d'un losange, forme dite arrache-entrailles (*Wata-Koujiri*).  
(16<sup>e</sup> siècle).
- N° 9. — Fer ajouré de l'armoirie au *Kiri* à 5 et 3 fleurs.  
*Signé* : MASANAGA, famille Ito, artiste de Yedo.  
(18<sup>e</sup> siècle).
- N° 10. — Fer ajouré de l'armoirie au *Kiri* à 5 et 3 fleurs, recouvert de laque rouge.  
(17<sup>e</sup> siècle).
- N° 11. — Fer ajouré de caractères.  
*Signé* : SOUKÉ MICHII.  
(16<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècles).
- N° 12. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier surmontée d'une feuille ovale.  
*Signé* : TAKAYOSHI MIOTCHIN.  
(Milieu du 15<sup>e</sup> siècle).
- N° 13. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier surmontée d'un cœur.  
*Signé* : IYEWOSHI, fils de Nobouiyé I.  
(2<sup>e</sup> partie du 16<sup>e</sup> siècle).
- N° 14. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier, surmontée d'un cercle (restes de dorure).  
*Signé* : IYEFUSA.  
(2<sup>e</sup> partie du 16<sup>e</sup> siècle).
- N° 15. — Fer ajouré d'une fleur de prunier et de deux cœurs.  
*Signé* : SADAHIRO.  
(Fin du 16<sup>e</sup> siècle).
- N° 16. — Fer ajouré de 3 feuilles d'asarum.  
*Signé* : SADAHIRO.  
(Fin du 16<sup>e</sup> siècle).
- N° 17. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier, surmontée d'une demi-fleur à deux pétales.  
*Signé* : MASAHISA.  
(17<sup>e</sup> siècle).
- N° 18. — Fer en losange ajouré de 3 feuilles d'asarum.  
*Signé* : HIROYOSHI.  
(17<sup>e</sup> siècle).
- N° 19. — Fer en losange ajouré de l'armoirie de la famille Tsougarou.  
(17<sup>e</sup> siècle).
- N° 20. — Fer lanceolé en feuille de saule (*Yanaghi-ha Kogata*).  
(16<sup>e</sup> siècle).
- N° 21. — Fer en losange, ajouré d'un losange.  
(16<sup>e</sup> siècle).

- N° 22. — Fer ajouré de 6 pennes de flèches. (17<sup>e</sup> siècle).  
N° 23. — Fer lanceolé en feuille de bambou (Sasa ha gata). (15<sup>e</sup> siècle).  
N° 24. — Fer en forme de feuille de glaieul. (16<sup>e</sup> siècle).  
N° 25. — Fer découpé d'un cœur et d'une ouverture triangulaire, arrache-entrailles (Koujiri). (16<sup>e</sup> siècle).  
N° 26. — Fer ajouré de 3 cœurs. (16<sup>e</sup> siècle).  
N° 27. — Fer ajouré de 6 cercles, armoirie de la famille Toda. (17<sup>e</sup> siècle).  
N° 28. — Fer à pointe triangulaire.

*Signé* : SHIGÉ KOUNI.  
(16<sup>e</sup> siècle).

- N° 29. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier. (16<sup>e</sup> siècle).  
N° 30. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier. (16<sup>e</sup> siècle).  
N° 31. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier. (16<sup>e</sup> siècle).  
N° 32. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier. (16<sup>e</sup> siècle).  
N° 33. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier, surmontée d'une feuille de camélia découpée en cœur.

*Signé* : MASAHISA.  
(16<sup>e</sup> siècle).

- N° 34. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier, surmontée d'une feuille de camelia découpée en cœur.

*Signé* : MASAHISA.  
(16<sup>e</sup> siècle).

- N° 35. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier, surmontée d'une demi-fleur de cerisier. (16<sup>e</sup> siècle).

- N° 36. — Fer ajouré d'une large ouverture triangulaire (arrache-entrailles). (16<sup>e</sup> siècle).

- N° 37. — Fer ajouré d'une large ouverture triangulaire (arrache-entrailles). (16<sup>e</sup> siècle).

- N° 38. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier, surmontée d'une demi-fleur de cerisier. (16<sup>e</sup> siècle).

- N° 39. — Fer à pointe triangulaire, ajouré d'un cœur. (16<sup>e</sup> siècle).

- N° 40. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier. (16<sup>e</sup> siècle).

- N° 41. — Fer ajouré d'une fleur de cerisier, surmontée d'une ouverture circulaire. (16<sup>e</sup> siècle).

- N° 42. — Fer en forme de feuille de saule. (16<sup>e</sup> siècle).

- N° 43. — Fer triangulaire ajouré d'un cœur. (16<sup>e</sup> siècle).

- N° 44. — Fer ajouré d'une feuille de cerisier. (16<sup>e</sup> siècle).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

#### Planche IV.

*Kojiri* (bout de fourreau de sabre) en fer ciselé et incrusté d'or : sur chaque face, une musicienne céleste, dans les nuages, jouant du *Shō* (instrument sacré).

*Signé* : HIROYOUKI (HIROMASA) artiste célèbre.  
(18 siècle).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

**Planche V.**

N° 1. — *Kozouka* en *shakoudo* gravé et orné d'émaux translucides sur or : Hotei endormi sur son sac, entouré de ses attributs.

*Signé* : SOMIN I, très célèbre artiste, complété par HIRATA, d'après le dessin de Tanyou. Automne de la 2<sup>e</sup> année Kio-ho (1717). 18<sup>e</sup> siècle.

N° 2. — *Kozouka* en *Shibouitsi*, ciselé, gravé et incrusté d'or et d'argent.

*Signé* : GÔTÔ-ICHIJO, HOKIÔ, très célèbre artiste. Été, 6<sup>e</sup> année Kaei (1854). 19<sup>e</sup> siècle.

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

---

**Planche VI.**

Garde en fer, ciselée en reliefs accusés, et incrustée d'or et de *shakoudo* : buste de Hollandais tenant sa pipe.

*Signé* : Cachet or de NAOSHIGÉ, très célèbre artiste. (18<sup>e</sup> siècle).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

---

**Planche VII.**

Garde en fer, ciselée et incrustée d'or, d'argent, de cuivre rouge et de *shakoudo* : Daimyo à cheval, couvert de son armure, et ayant à ses pieds un ennemi vaincu.

*Signé* : YANAGAWA NAOMASA, très célèbre artiste. 17-18<sup>e</sup> siècles. (1692-1757).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

---

**Planche VIII.**

N° 1. — Garde en bronze rouge, ciselée et gravée : le *Sennin* Chôkwaro faisant sortir de sa gourde un cheval qui s'enfuit au galop.

*Signé* : JOI, très célèbre artiste. (1700-1761).

N° 2. — Garde en fer, ciselée en reliefs : Chanteuse et musicien ambulants.

*Signé* : TOSHINAGA, très célèbre artiste. 17-18<sup>e</sup> siècles. (1667-1737).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

---

**Planche IX. — MENOUKI & FOUCHI-KASHIRA**

N°s 1-2. — *Menouki* en bronze rouge, ciselé en creux. Sur l'un, Djo avec son rouleau ; sur l'autre, Ouba avec son râteau.

Œuvre de Joï, très célèbre artiste. 18<sup>e</sup> siècle (1700-1761).

N<sup>os</sup> 3-4. — *Fouchi-Kashira* en fer ciselé. Sur le pommeau, gardien de temple faisant sa ronde, abrité sous son parapluie et tenant une lanterne. Sur l'anneau, fleurs de chrysanthème.

Œuvre de YASOUTCHIKA I, nommé Tô-ou, très célèbre artiste.

17-18<sup>es</sup> siècles (1669-1744).

N<sup>os</sup> 5-6. — *Fouchi-Kashira* en fer ciselé. Sur le pommeau, Fondo mio-tenant le glaive et la corde. Sur l'anneau, cascade.

Œuvre de MASAYOUKI (Shôsoui), très célèbre artiste.

17-18<sup>es</sup> siècles (1695-1769).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*

---

### Planche X.

Garde convexe en fer clouté, en forme de cloche, à montants ciselés de dragons.

*Signé* : OUMETADA MIOJOU, très célèbre artiste.

16-17<sup>e</sup> siècles (1558-1631).

*Collection du D<sup>r</sup> Mène.*





# Esquisse Psychologique du peuple Japonais

---

## CONFÉRENCE

faite devant la Société Franco-Japonaise de Paris, le 24 Mars 1908

PAR

**M. RYUTARO TAKIMURA**

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ÉTRANGÈRES DE TOKIO

---

Mon but, en essayant de parler de notre psychologie, est seulement d'en crayonner une esquisse, simple canevas, si j'ose dire, d'un livre à faire, où, à défaut de mieux, j'aurai mis autant de bonne volonté que de sincérité.

C'est la constitution physique et climatologique des lieux habités qui, certes, tout d'abord, développe, transforme les habitants de ces lieux. Puis, pour continuer cette œuvre, viennent naturellement la constitution sociologique : politique, guerres, paix, infiltration d'idées étrangères. Ainsi, voyons un peu comment s'est pétrie de génération en génération, sous l'influence du sol, de l'air, des vicissitudes nationales, des grands courants venus du dehors, cette âme japonaise dont, sans presque la connaître, on dit aujourd'hui partout le monde, un brin de bien et plutôt assez de mal.

Assemblage, collection d'îles sans nombre bordant la côte orientale de l'Asie, notre pays ne se distingue ni par l'ampleur de sa superficie, ni par les colossales dimensions de ses montagnes et de ses cours d'eau, mais il est fier de sa richesse en hauteurs et en rivières d'une beauté exceptionnelle. A ne considérer que la masse, Hawaï, l'humble Hawaï, présente des sommets dépassant ce fameux Fujiyama (1) qui partout chez nous demeure en quelque sorte pour tous un culte où aime à se bercer notre symbolisme. Qui connaît à l'étranger, le Tonogawa, le Shinanogawa, le Kisogawa, les trois premiers de nos fleuves que l'on traverse aisément à la nage et que ne sillonnent que de petits bateaux, trinité de cours d'eau qui sous ce nom de San daï ka parle tant à notre âme ? Cimes toutes violettes et ondes toutes limpides où, entre autres qualités, nous avons sûrement à travers les âges puisé cette grâce que

(1) Peut-être sera-t-on heureux de connaître la légende aïno du Fuji dont le nom en cette langue aïno signifie volcan. Un ange descendit un jour au pied du mont Fuji et y laissa son manteau de plumes ailé accroché à une branche de l'un des pins qui croissaient au promontoire de Miho. Un marin, du nom de Hakuryô, trouvant ce manteau merveilleusement joli, le prit en l'absence de l'ange. De retour, celui-ci découvrit le larcin et pria Hakuryô de lui rendre son manteau sans lequel il lui avoua ne plus pouvoir regagner le ciel. Le marin fit ce que demandait l'ange en le priant à son tour d'exécuter devant lui en revanche, une danse céleste. L'ange, se drapant dans son manteau, remonta alors aux cieux tout en dansant. Telle est la légende aïno demeurée vivace parmi nous.

l'on se plait à nous reconnaître, font de notre contrée un tableau, un de nos jardins d'intérieur. Et je profiterai de ce mot qui me vient pour faire remarquer que ce vocable de jardin est l'un des termes qui inspirent et ornent le plus nos images poétiques. Quant à notre climat, quel est-il ? Ni trop chaud, ni trop froid, en somme, mais à la vérité quelque peu humide (1). Toutes nos saisons nous prodiguent de charmantes fleurs, enchantement des yeux et fête de l'esprit. Et notre ciel, comme notre sol, conserve toujours plutôt un air souriant, un air qui repose. Il s'ensuit donc que la pensée japonaise manque assez, me semble-t-il, soit de pénétration, soit de grandiose. Au contact d'une vaste terre aux immenses chaînes gigantesques et aux longs et larges cours d'eau, en face, en un mot, d'une nature commandant la crainte et le respect, l'âme religieuse de l'Inde jette des idées superbes en élévation, en largeur, en profondeur. Dans notre aimable et intime jardin où ne saurait guère jamais germer le sentiment d'une peur quelconque, que devient ce Bouddhisme Indien d'une amplitude et d'un profond étonnants ? Quelque chose en somme de pratique et par conséquent d'ordinaire. C'est également ainsi que le pessimisme extrême de l'Inde s'est adouci chez nous au plus haut point, comme toute chose d'ailleurs. Sans idées vraiment grandes, profondes ou violentes, le peuple japonais ne conçoit généralement aussi que des plans de peu d'envergure dans les diverses manifestations de l'art, de même que dans les différentes autres branches de l'activité humaine, soulignons-le en passant. Sa littérature, partant, affectionnera les formes rhétoriciennes et les détails et saura y exceller. Et nous ne sommes pas sans nous reprocher souvent à nous-mêmes ce faible pour les minuties, pour ce que nous appelons Hako niwa teki, caractère de jardinière.

Voici environ trois mille ans, une migration continentale se répandit dans

(1) Il n'y a pas encore longtemps on pouvait lire dans un article plutôt tendancieux que publiait l'une des feuilles à gros tirage de Paris, qu'il pleuvait toujours au Japon. C'est là une exagération simplement voulue. Généralement, le temps chez nous est beau, d'un beau même sans nuage, sans la moindre ouate de nuage, de ce beau que nous nommons Nipponbaré (splendeur du Japon). Et d'ailleurs, la prédominance de ce beau n'éclate-t-elle pas dans notre admiration, j'allais dire, notre adoration des grands astres diurne et nocturne, des montagnes et des cours d'eau ? Cette admiration ne serait pas ce qu'elle est, certes, s'il pleuvait toujours, comme le prétendent certains voyageurs que notre Nipponbaré n'a pas favorisés et à qui, ainsi, il n'a pas été donné de pouvoir goûter la vérité de ces vers :

Kasuga naru  
Mikasa no yama ni  
Tsuki no fune idzu  
Miyabio no  
Nomu sakazuki ni  
Kage no mie tsutsu.

« La lune sous forme de bateau a surgi sur le mont Mikasa, dans le Kasuga, et se mire dans les coupes de saké que boivent les élégants. »

La sérénité de notre air ne se révèle-t-elle pas encore par le manque de perspective de notre peinture, presque toute plutôt art décoratif ?

Tago no ura yu  
Uchi ide te mireba  
Mashiro ni zo  
Fuji no takane ni  
Yuki wa furi keru.

« En allant à la baie de Tago, on peut apercevoir le mont Fuji couronné de neige. »



cette île proprement dite de notre Empire que vous ne cessez de connaître sous le nom de Nippon ou de Nippon, que nous nommons, nous, Hondo ou Honshû, et au centre de laquelle s'étendait cette région de Yamato dont les historiens et les poètes ont fait une appellation appliquée, plus particulièrement en style soutenu, à tout le Japon, ou, pour dire comme nous, à tout notre Nippon ou Nihon, car tel est notre vrai nom. Venus d'un mélange des races jaune et blanche, peut-on à peu près affirmer à présent, du moins, à mon sens, ces migrants restèrent vifs, intelligents, guerriers. Parmi leurs emblèmes figurait, assurément au premier rang, cette longue arme blanche à double tranchant nommé Tsurugi, avec laquelle ils purent aisément subjuguier ou refouler les Yemishi qui antérieurement à eux étaient établis dans presque tout Hondo, et dont les descendants, les Aïnos, se rencontrent encore, toujours à l'état, on peut dire primitif, dans Yeso, ou mieux Hokkaïdo, dans Sakhaline, dans les Kouriles qui, japonaises maintenant, portent le nom de Chishima, les Mille Îles, et jusque dans le Kamtchatka. Le Tsurugi soumit aussi, mais non sans peine, cette fois, une population malaise qui occupait alors Kyûshû, cette île que vous prononcez Kioussiou, et même la partie méridionale de la Corée.

Ces conquérants à l'âme aristocratique, religieuse et politique, se divisaient naturellement en tribus qui avaient, chacune, des traditions spéciales et une religion où entraient, pour toutes, comme Dieux, les Ancêtres du chef dont les sujets étaient tenus pour la postérité de plus en plus collatérale de ces divinités. Il y a, nous rapporte notre tradition, plus d'une vingtaine de siècles, une de ces tribus dont le patriarche d'alors était celui que nous plaçons comme notre premier Empereur, Jimmu-Tennô, l'Empereur Jimmu, une de ces tribus fit une expédition à Hyûga et à Satsuma, dans l'île de Kyûshû.

Elle y laissa quelques-uns de ses membres dont les descendants fournirent presque sans interruption à travers les âges, à la Cour Impériale, des guerriers, et même souvent des ministres. Saisissons cette remarque pour rappeler que lors de la Restauration Mikadonale d'il y a quarante ans, ce sont les hommes de Satsuma qui ont le plus contribué à ce réveil de la puissance impériale, d'où le rôle important et la place considérable qu'ils tiennent dans l'histoire du Nouveau Japon.

La tribu de Jimmu-Tennô continua à guerroyer et finit par s'imposer à toutes celles qui occupaient alors l'Ouest de Hondo. C'est au Yamato qu'elle se trouva en présence du clan qui, grâce à de fortes positions naturelles, put offrir la plus vive et la plus longue résistance dont finalement elle triompha. Jugeant avec perspicacité ce bassin entouré de montagnes protectrices et pittoresques comme devant être son meilleur centre naturel et sûr, l'Empereur établit donc sa résidence, sa capitale dans ce Yamato. D'après toujours la tradition, car c'est de bien plus tard que datent nos premiers écrits, cet intelligent et vigoureux créateur de notre Empire s'appliqua à unifier tous les cultes et à fondre toutes les traditions. Il proclama la parenté des Dieux et des Ancêtres, en prenant bien soin de maintenir que tous ses sujets en étaient la descendance plus ou moins écartée, partant, tous, neveux plus ou moins reculés du Trône Impérial. Et ce trône seul, a dit un de ses aïeux, à ce que ce premier souverain publie, a le droit de régner. Et ce trône prend pour

attributs distinctifs, afin de mieux parler à l'âme de ce peuple éminemment symboliste, trois trésors reçus en héritage et à transmettre fidèlement de successeur en successeur : ce sont le Tsurugi dont il a déjà été question, le Kagami, ou miroir, et le Maga Tama, joyau, ou plus exactement ici, pierre précieuse recourbée. Le Tsurugi est l'emblème de la domination, des guerriers : le sabre, ou katana, va donc résumer dans toute son intensité l'esprit des Samurâi, c'est-à-dire de notre classe militaire ; le Kagami, c'est le miroir, l'amour filial, de sorte que tous les descendants peuvent, pour ainsi dire, revoir, se rappeler leurs ancêtres, se retremper dans leurs vertus ; de là, également, pour la femme, le miroir n'est plus seulement un objet de toilette corporelle, mais encore un instrument de toilette morale, si je puis employer cette expression. En s'y mirant, à elle de tâcher toujours de rendre sa conduite meilleure encore et de se faire une âme plus parfaite. Le Maga Tama est enfin l'image de la grâce, de l'amabilité, de la pure vertu. Vous pouvez observer de la sorte avec quelle facilité nous symbolisons les choses et ne plus vous étonner de ce symbolisme, j'allais dire même de cette manie du symbole qui éclate dans tout notre art au plus haut point décoratif, ainsi que l'on se plaît partout à le reconnaître. A qui faisons nous, par exemple, remonter notre propreté légendaire (1) dont tous les étrangers s'étonnent, cette autre manie que nous avons de nous laver et ce jet de sel qui se fait chez nous sur les choses sales, pour purifier l'air ? A ce Dieu qui, venant de perdre sa Déesse, s'en était allé se faire des ablutions au bord de la mer.

Notre sol est tout volcanique et ses habitants ne sont pas sans s'en ressentir. Toute invasion de quelque forme qu'elle ait été, n'a jamais pu s'implanter, si elle est arrivée à le faire, sans de grandes secousses. La passivité n'est pas vertu nippone. Pourtant, le Japon n'a jamais manqué à la fin d'adopter les choses nouvelles qui lui ont paru bonnes, de les imiter, de les copier, mais surtout de se les assimiler.

Il n'y a que l'invasion conquérante, sous quelque forme qu'elle se présente que dans son insularisme, dans son profond et étrange amour de l'indépendance et de la dignité nationale, il repousse sans aucun ménagement. C'est sans doute, grâce à ce profond et étrange amour de l'indépendance et de la dignité non seulement nationale, mais encore humaine, que notre pays doit aussi de n'avoir jamais, à aucune époque, connu vraiment cette forme sociale de l'esclavage.

Je viens de dire que le Japon imite, copie, mais que surtout il s'assimile. Rien n'est plus vrai. Notre tempérament, modelé sur les infinis détails de notre gracieux jardin, je reviens encore à notre comparaison, est l'esclave dans les arts, dans ses façons d'agir, dans ses discours, d'une finesse, d'une délicatesse scrupuleuse (2).

(1) Dans une Correspondance du Japon, publiée par la *Dépêche Coloniale* du 29 octobre 1906, je trouve sur la propreté japonaise les lignes que voici : « Après chaque travail, vite une ablution pour enlever les poussières, la sueur même. C'est une manie presque, mais moins néfaste que celle du petit verre et des cartes. De cette perpétuelle immersion sort un peuple sain, de chair ferme et de teint clair. L'alimentation rationnelle et les soins du corps favorisent le développement d'une race résistante à la fatigue, au mal, à la mort. »

(2) Dans sa magistrale *Géographie Universelle*, Elisée Reclus dit de nous :

Il ne saurait, en conséquence, s'enthousiasmer pour des pyramides, pour des temples énormes, mais toute notre âme vibrera à la vue d'un simple ponton de bois aux garde-fous recouverts de cinq ou six couches de cinabre ou élégamment laqués. Il lui faut japoniser pour pouvoir jouir, et jouir est pour nous un besoin. Et japoniser, c'est amenuiser, c'est adoucir.

Notre invasion en Corée, au début du III<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, sous notre célèbre Jingô-Kôgô, l'Impératrice Jingô, nous avait rapprochés des civilisations chinoise et indienne. Pendant plus d'un siècle, cette belle et grande doctrine de Bouddha put garder ses qualités originelles. L'idée du Nirvana s'accordait bien avec notre sentiment excessif de dévouement et de sacrifice de soi-même, sentiment qui, en définitive, n'était point sans barbarie, mais qui trouvant des excuses dans la pratique de la philosophie indienne, pouvait vivre en bons rapports avec elle et croire à sa propre raison d'être. Sous cette impulsion vivace, arts et littérature brillèrent. Institutions et lois chinoises eurent à ce moment chez nous, un écho fidèle. Qu'en devait-il résulter nécessairement ? Que nos mœurs et nos coutumes reçurent une forte empreinte des mœurs et des coutumes de la Chine.

A la Cour Impériale se remarquaient des officiers et des dignitaires vêtus à la Chinoise, un peu partout s'élevaient de colossales statues de Bouddha dont celle de Nara, haute de trente mètres, est le plus bel exemple du monde, et de superbes temples indiens. Alors vécut dans le Yamato, dans cette vieille capitale de Nara, en miniature, toute une société que nous pourrions appeler hindou-chinoise. Mais des siècles passèrent et tous ces éléments disparates pour nous se fondirent, s'adoucirent, bref se japonisèrent. Nous connûmes alors le sentimentalisme. Amoureux de la nature, telle qu'elle se présentait à nos yeux, nous cultivâmes et nous apprécîâmes cette poésie chinoise de l'époque des Tang, inspirée par cette nature qui nous apparaissait à travers le prisme pessimiste du Bouddhisme. Ce fut l'époque de la civilisation de Kyôto, civilisation féminine où ne font pas défaut les Motteilles et les Déshoulières (1), civilisation dont l'influence s'étend jusque sur nous-mêmes. A cette

« Tout en reconnaissant la supériorité de l'Européen dans la science et dans l'industrie, le Japonais n'en est pas moins, à certains égards, plus civilisé que ses instructeurs étrangers. Par la sobriété, la dignité personnelle, le sentiment de l'honneur, le respect mutuel et la bienveillance réciproque, la masse du public dépasse certainement le niveau moral de la majorité des Occidentaux ; elle l'emporte aussi par la compréhension de la beauté dans la nature. Le moindre paysan du Nippon a les yeux ouverts pour le charme ou la grandeur des paysages, et quand il bâtit sa hutte en bois, il prend soin de la placer au bord de l'eau courante, dans le voisinage de bouquets d'arbres, en vue d'un bel horizon, et, presque toujours, il l'orne de fleurs disposées avec goût. Il est même interdit de déshonorer la nature par des auberges mal placées. Pendant la belle saison, on rencontre partout des groupes d'hommes du peuple, plus touristes que pèlerins, qui visitent les contrées les plus fameuses par la beauté de leurs sites. » (Elisée Réclus, *L'Asie Orientale*, page 773). Sans vouloir insister sur ce tableau si flatteur, je dirai que c'est assurément grâce à tout cet ensemble que nous avons su conquérir et garder tant d'amitiés si enthousiastes.

(1) Ono Komachi, Ise no Osuké, Izumi Shikibu, Murasaki Shikibu, Sei Shônagon ont été des poétesses et des dames de la Cour dont les noms figurent, la première, au nombre des Rokkasen, les six poètes les plus célèbres du IX<sup>e</sup> siècle, les deux premières parmi les San-jû-roku-kasen, les trente-six poètes fameux antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle, et les quatre dernières dans la liste de la pléiade choisie plus tard et nommée les Chû-kô-no-san-ju-roku-kasen, les Trente-six Poètes du Moyen-Age.

époque succéda celle dite de Kamakura : c'est le temps des Samuraï, des guerriers parmi lesquels se répandit alors la doctrine de cette secte bouddhique de Zen, ou secte de la Contemplation qui repose sur ce principe que chacun peut arriver à la connaissance de la loi et de la nature de Bouddha par la méditation sur soi-même, sans avoir égard au nombre des doctrines différentes sur ce sujet. Ces vaillants et ces forts développaient en eux, moralement, l'esprit, l'énergie, la sobriété, la modestie, le désintéressement, l'abnégation, et, physiquement, de pair avec les exercices du corps, l'étiquette, la courtoisie, les manières chevaleresques. C'est ce qui constitua, somme toute, le Yamato Damashii, esprit du Yamato, le Bushido, voie du guerrier, ce code de l'individu vis-à-vis d'autrui et de soi, cette essence du caractère japonais dont il a tant été parlé à l'occasion de la campagne de Mandchourie, et qui, au cours des guerres civiles qui en suivirent l'éclosion, rencontra une pratique de tous les instants, qui la trempa merveilleusement.

Puis, le moment vint où notre monde prit contact avec l'Europe par l'intermédiaire des Portugais. Le Christianisme fit son entrée au Japon. Un de nos seigneurs, et non des moindres, Ota Nobunaga, s'en servit même. Mais le shôgun Iyeyasu le jugea dangereux et le proscrivit. Ce ne fut pas assez. On ferma tout l'Empire au dehors, mû par ce sentiment de nationalisme absolu qui nous guide toujours. Et cette claustration dura plus de deux siècles. Avec sa tendance fatale au rapetissement, à l'adoucissement, notre pays, durant ce long isolement se flétrit, comme se flétrit la plante privée d'air.

Ce qui me semble devoir surtout être retenu de ces temps shôgunaux, c'est la division du Japon en deux grandes castes : la caste supérieure, comprenant les seigneurs, les guerriers et les prêtres, caste à laquelle on peut rationnellement rattacher comme quasi-supérieure, la classe des agriculteurs, étant donné que dans notre pays, agricole par excellence, nos samuraï pouvaient devenir Hyakushô (paysan, cultivateur), sans pour cela véritablement déchoir; la caste inférieure se composait des marchands et des ouvriers. Alors que cette caste supérieure recevait une éducation toute spéciale et sévère qui n'était en somme que l'éducation développée de l'époque de Kamakura, l'autre caste, l'inférieure, celle des travailleurs, avait une éducation à elle, et de cette éducation de caste après tout opprimée, sortirent cependant des œuvres considérées depuis comme des chefs-d'œuvre : l'art décoratif du Genroku, l'Ukiyoe, cette peinture illustrée par Utamaro et Hokusai, et en littérature, le théâtre et ces nombreux romans plus ou moins naturalistes et légers.

Mais en se présentant à Uruga en 1853, l'Amérique n'allait pas seulement faire tomber les barrières qui fermaient le Japon aux étrangers, elle allait faire crouler ce qui restait de la puissance Shogunale, elle allait hâter la régénération de l'autorité mikadonale qui inaugurerait son ère de Meiji par la suppression des castes. Il y a quarante ans de cela. Et depuis, notre pays Extrême-Oriental se trouve jeté dans le courant de la civilisation occidentale, emporté dans ce tourbillon de la politique moderne si nouveau pour tous, mêlé de plus en plus, par son entrée sur les marchés mondiaux, aux affaires et aux problèmes économiques qui occupent et préoccupent toutes les nations. Et depuis quarante ans, deux courants au Japon se contrarient et se combat-

tent sans avoir pu jusqu'ici s'unir : le courant chônin (1), ou élément bourgeois, le courant samuraï, c'est-à-dire l'élément militaire. L'arme du chônin est l'or, tandis que le fer est naturellement à peu près celle du samuraï. Celui-là, s'appuyant sur la nouvelle civilisation, matérielle, si je puis dire ainsi, domine, cela va de soi, la Société économique, et chez nous, nul ne s'étonne de le voir talonné du désir des spéculations politiques et du rêve d'y jouer de jour en jour un rôle plus capital; celui-ci, héritier du vieux monde guerrier, soutenu par sa vieille éducation et par sa nouvelle culture scientifique, intellectuelle, dirige toujours la politique et l'armée.

Nous avons vu quelles qualités avaient présidé à la formation du caractère du samuraï. Malheureusement, la classe commerciale japonaise n'a pu se former à pareille école. Elle reflète surtout des aspirations chinoises : avarice et avidité, même avec une certaine perfidie, à quoi bon le cacher? La *punica fides* n'est pas ignorée d'elle, et les étrangers, d'ailleurs, quels qu'ils soient ne se gênent point pour nous reprocher ce défaut qui, en vérité, ne devrait pas être généralisé comme on le fait trop. C'est là toutefois une mauvaise réputation que nous devons nous appliquer tous à faire disparaître au plus vite de notre pays aujourd'hui égalisé, d'autant plus que cette mauvaise réputation répandue à l'étranger est susceptible d'atteindre surtout des hommes de la plus parfaite honorabilité en matière commerciale. Puis, me semble-t-il assez justement, il ne faut pas, après tout, jeter trop vite la pierre à notre personnel économique, seulement en partie raisonnablement incriminé. La paille et la poutre sont peut-être là aussi de saison.

Le Japonais a toujours pu passer à juste titre pour un assez bon modèle de soumission et de dévouement; l'inférieur envers son supérieur, sous quelque rapport que s'établisse cette supériorité, le sujet envers l'Empereur, la femme envers son mari. Le petit Nippon, pour ne point risquer le petit Nipponais, ce qui serait plus exact et paraîtrait, à mes yeux, un tantinet moins dédaigneux, le petit Nipponais, donc, comme fils dans la famille, écoute ses parents et leur obéit avec déférence; comme élève, à l'école, il observe religieusement même conduite envers ses maîtres. En plus d'une occasion, nous avons tenu à manifester, en dépit de la loi et de ses rigueurs acceptées d'avance chevaleresquement, ces deux points culminants de notre caractère : soumission et dévouement. L'histoire de nos Quarante-Sept Rônins en est certainement l'exemple le plus frappant (2). Ignorant de cette particularité de

(1) Le chônin (nin, homme, chô, rue), s'adonnait aux siècles passés à la fabrication et à la vente, d'abord à Naniwa (actuellement Kobé et Osaka), puis dans divers ports, surtout à Nagasaki, des divers objets chinois qu'il connaissait plus ou moins et plus ou moins aussi coulait en lui ce sang chinois, le sang de cette race pour le moins aussi méprisée et aussi détestée chez nous à cause de ses gains illicites que le Juif l'était aux mêmes âges en Europe.

(2) J'emprunte au bel ouvrage du marquis de La Mazelière : *Le Japon, Histoire et Civilisation*, la page qu'il consacre avec tant de couleur à cet épisode de nos annales que notre grand dramaturge Takeda Izumo, a si bien popularisé dans son œuvre de *Chûshingura* (La Ligue des Vassaux Fidèles), écrite en 1748 : « En 1701, sous le shôgunat d'Ietsuna, la Cour attend un ambassadeur de Kyôto. Le fudaï Kira Yoshihidé Kôzuke no suké (vice-gouverneur de Kôzuke), obtient le titre de maître des cérémonies; il aura sous ses ordres Asano Naganori Takumi no Kami, seigneur d'Akô.

» Celui-ci néglige de se concilier par des présents la faveur de son chef. Dépit,

notre tempérament, ou la perdant de vue un peu trop, l'étranger jamais ne comprendra bien comment il se fait que nous sommes arrivés jusqu'à ce jour, malgré tant de fluctuations, avec une unique dynastie toujours aussi vénérée. Cette idée, ce sentiment inné en chacun que notre Famille Impériale est comme notre tronc, mieux encore, notre souche commune, est la raison pour laquelle tous ceux qui ont voulu chez nous, à travers les temps, imposer leur politique, l'ont constamment fait en simples représentants de l'Empereur, nous offrant de la sorte en même temps, à un certain moment de notre histoire, deux souverains qu'ils disaient représenter. Pour mieux situer encore notre docilité qui ne fut jamais servilisme, j'ajouterai qu'un simple décret a suffi pour nous faire accepter un costume autre que notre vêtement traditionnel, pour nous amener tous à la Constitution telle qu'elle fut octroyée, comme un simple décret avait jadis également suffi pour nous ranger à la politique de l'isolement absolu. « Il y va de l'honneur », est chez le Japonais chose bien plus capitale que « Il y va de la vie ». Notre culte des Ancêtres, cette variante, à mes yeux, de la soumission, du dévouement, ne consiste pas seulement à les respecter, si j'ose dire, platoniquement, mais aussi à agir en vue de leur

Kôzuke lui fait des reproches dans le palais; l'insulté blesse de son sabre l'insulteur. Mais tirer l'épée dans la demeure du shôgun est un crime capital. Asano reçoit l'ordre de se suicider. Le prince mort, le gouvernement confisque le daïmyat, les Samuraï du clan supprimés deviennent des rônin, des hommes frappés de mort civile.

» Quarante-six d'entre eux se réunissent sous la présidence du Karô Oïshi Yoshio ou Kuranosuke (vice-ministre des Finances du clan); ils décident de venger leur seigneur. Pour tromper l'ennemi, les conjurés se dispersent. Kuranosuke s'établit à Kyôto et s'y livre à la débauche; sa femme lui fait des reproches, il divorce. Le jour anniversaire de la mort d'Akô, un samuraï le trouve ivre-mort dans une maison mal famée et lui crache au visage.

» Longtemps le chambellan s'est tenu sur ses gardes. La honte des rônin le rassure. Averti par ses espions, Kuranosuke rassemble ses amis dans un faubourg de Yedo. C'est l'hiver. Au clair de lune, le quartier des nobles, le Kôjimachi, présente un étrange aspect : ses rues se coupant en damier, les fossés, les murs nus des Yashiki laissant à peine voir les toits des maisons, les grands arbres des jardins, tout est enseveli sous la neige. Silencieux, masqués, couverts de grands manteaux, de grands chapeaux, les rônin se glissent jusqu'au Yashiki du chambellan, ils en escaladent les murs, puis, soudain, allumant leurs torches, jetant masques et manteaux, ils se ruent à l'assaut du palais avec des cris affreux. Peu nombreux et pris à l'improviste, les samuraï de Kozuke se défendent mollement. Cependant les cris, la lueur des torches éveillent les soldats des Yashiki voisins. « Ne craignez rien, leur crient les conjurés, nous sommes les rônin de l'ancien clan d'Akô, nous vengeons notre maître. » Et les soldats s'assoient sur les toits couverts de neige pour regarder le combat. Les rônin ont vite fait de réduire leurs adversaires, mais le chambellan leur échappe. On le découvre enfin, on l'amène prisonnier. Voici un poignard : qu'il fasse harakiri! Kozuke s'y refuse, vingt lances le percent; puis les rônin portent sa tête coupée sur le tombeau d'Akô; la cérémonie achevée, l'encens brûlé suivant les rites, ils se constituent prisonniers.

» Nobles et peuple, tous demandent leur grâce. Mais Kozuke occupait une haute charge, le Grand Conseil ne peut épargner ses meurtriers. Au jour fixé, Kuranosuke et ses compagnons sont conduits dans le temple de Sengakuji, vêtus de blanc, suivant l'usage, ils s'assoient sur leurs talons, et font harakiri. On les enterre avec honneur; quelques jours après, un homme se rend sur le tombeau du Karô. C'est le samuraï qui l'a flétri :

« Karô, dit-il, pardon d'avoir méconnu votre grand cœur », puis lui-même se suicide. Sa loyauté lui vaudra d'être enseveli auprès des héros favoris du Japon. (1703), Marquis de La Mazelière. *Le Japon Histoire et Civilisation*. Tome III, pages 328 et 329. Chapitre III. Le Bushidô.

honneur. Déshonorer un supérieur, ancêtre ou seigneur, c'est se déshonorer soi-même au plus haut chef, et tout déshonneur demande plus que la mort : le suicide. Chez ce peuple japonais pour qui la mort pèse moins qu'une « plume de cigogne » et pour qui le nom seul doit importer, le Harakiri ou l'ouverture du ventre était donc un suicide redresseur auquel parmi les daimyo et les samuraï on était appelé à se voir condamné, quand on ne s'y condamnait point volontairement. De nos jours, il n'est pas rare, si le harakiri s'est forcément perdu, de rencontrer des familles nipponnaïses boycottant vigoureusement de ses membres entachés de déshonneur. Si la loi ne peut les atteindre, la famille se charge de la chose et on la voit, quand elle est riche, les envoyant comme en exil à l'étranger pour les amener à s'amender par l'âpreté de la vie, moyen que des hommes au pouvoir ont cru bon aussi d'employer plus d'une fois pour écarter des opinions qui les pouvaient contrarier. En parlant du suicide et du dédain de la mort que pratiquaient à notre égal les anciens Gaulois, si l'on s'en rapporte à ce que l'on dit d'eux, je ferai remarquer que l'on ne rencontrait guère et que l'on ne rencontre guère encore aujourd'hui au Japon, le suicide par amour, ou sous l'empire d'une douleur physique, que chez celui qui n'appartenait point à notre élément samuraï; celui-ci, en un tel cas, s'il ne pouvait se vaincre, se faisait prêtre-ermite.

Un des côtés qui frappe immédiatement l'étranger mis en rapport avec nous, c'est notre politesse dont on parle tant par le monde. Rien de plus vrai : chez nous, une formalité de courtoisie en tout, dans l'escrime, dans le jiu-jitsu, dans le sumo, cette autre lutte, voire même dans les combats. On ne saurait donc s'étonner que nous montrions dans nos relations publiques et privées avec qui que ce soit, des marques de cette politesse innée qui nous semble à tous toute naturelle et que si fréquemment autrui met, ne nous connaissant pas, sur le compte d'une noire dissimulation, tout bonnement.

Quant à moi, personne n'est plus foncièrement individualiste que nous, quoi qu'il paraisse. C'est là l'œuvre de nos siècles de féodalisme. Chacun veut au Japon se sentir bien indépendant et s'appliquer à se trouver autant que possible une voie originale. Artistes et savants surtout se livrent à une concurrence aiguë, pour ne pas dire âprement jalouse. Ne rencontre-t-on pas jusque dans l'art de la samisen, cette espèce de guitare à trois cordes, des écoles sans nombre? De là vient peut-être en grande partie, que nous avons en général plus d'excellents spécialistes fort consciencieux que de vrais grands hommes. Le Japon ne comprend pas encore, à proprement parler, la société, ou mieux, la communauté. Le Nipponais ne connaît que lui, sa famille, son Empereur en qui se fond la Patrie. Les buts et les efforts sociaux restent à développer. Que de peine, non pas seulement pour faire vivre, mais même pour mettre sur pied un simple syndicat agricole! Que de négligence envers les jardins publics, les routes, les égouts et autres services communs! Et en matière politique, quel désintéressement impardonnable pour les différentes élections! Aussi, sans marchander leurs efforts, tous nos éducateurs cherchent-ils par des leçons, des conférences et des articles répétés à faire entrer ce qu'ils peuvent de morale sociale et, partant, de morale économique, dans nos jeunes cerveaux tout à la morale domestique.

Quiconque avance que nous manquons totalement d'originalité propre, de civilisation propre, se trompe, certes, étrangement, et montre qu'il n'a pu nous pénétrer. Par sa constante japonisation de tout, qui n'est à aucun degré ni en quoi que ce puisse être, une servile copie machinale, l'Empire du Soleil-Levant s'est fait une civilisation originale, unique, on ne peut plus à lui, bref, je dirai japonaisement insulaire, ne s'adaptant donc en rien aux besoins et aux aspirations des autres, même, parfois, ainsi que je l'ai lu en divers endroits, au rebours de leur sens commun. C'est pourquoi, longtemps encore, je le crains, on nous jugera fort mal, on interprétera nos intentions et nos gestes de mentalité toute particulière de façon autre, et à même, il n'est guère improbable, de nous froisser quelque peu.

Il me reste maintenant à conclure, bien que je n'aie fait qu'effleurer ce sujet, si vaste, si utile à connaître et si peu connu encore de notre psychologie, et à vous donner ma pensée, mon humble pensée de peu de poids, je vous prie de le croire, sur l'avenir de notre cher pays.

Notre peuple a par-dessus tout un talent d'assimilation, je le répète, qui lui permet d'exceller en bien des choses et de briller en d'autres; jusqu'ici pourtant le génie économique lui manque, et surtout il ne connaît point suffisamment en général la valeur de l'argent, par suite, assurément, de sa vieille éducation désintéressée au plus haut point. Il pourra sans doute toutefois acquérir ces deux qualités nécessaires dans notre monde moderne, au contact de jour en jour plus étendu et plus étroit de l'Occident, de l'Amérique, en particulier, de cette Amérique à qui il doit tant déjà et qui a, de ce fait, toute sa reconnaissance. Ce que même, jusqu'à un certain degré, nous pouvons avoir à craindre de la part des Américains, ce n'est nullement un conflit armé, c'est que leur industrialisme, leur mercantilisme, leur prosaïsme brutal de l'argent, ne déteigne par trop un jour sur nous, ruinant alors le fonds de noble idéal que nous avons su de tout temps ajuster à notre taille. Si, par malheur, un tel jour fond sur nous, notre société aura alors, me semble-t-il, à faire face à une agitation que ne manquera pas de provoquer notre tempérament vif et généreux, image de notre sol. Nous devons être d'ailleurs conduits indubitablement, d'après moi, à ce mercantilisme que je redoute seulement en son aveugle exagération. Notre superficie n'est, en somme, guère extensible en ce qui concerne la mise en valeur de nos terres. Notre population va s'accroissant annuellement d'un demi-million d'âmes. Notre sol, joli, mais, arablement parlant, plutôt ingrat et déjà cultivé avec labeur jusqu'à des hauteurs curieuses, ne saurait toujours nourrir son homme. L'industrialisme pourra bien suppléer, mais avec la pauvreté forcée de ses moyens, car notre sous-sol ne pourra répondre à ses besoins intenses, il ne suffira pas. C'est donc vers le commerce que nous devons nous tourner, et notre position insulaire entre le Monde Occidental de l'Amérique et le Monde Oriental de l'immense Chine nous y invitera encore. Notre archipel paraît donc appelé à devenir l'emporium, le Comptoir du monde dans le Pacifique. Je ne pense pas que cette parole soit simplement l'élucubration d'un rêve. Le Monde a eu son berceau dans l'Orient, dans cet Orient qui lui a fourni ses morales : Paganisme, Bouddhisme, Judaïsme, Christianisme, Mahométisme. Il s'est progressivement développé en Europe et, alors, ce grand et fécond courant de



civilisation occidentale a passé l'Atlantique; venu d'Amérique et d'Europe à la fois, il inonde, semblable aux eaux bienfaisantes du Nil, notre Empire du Soleil-Levant, notre bien-aimé Daï Nippon, et voici qu'il commence à battre, avec un mouvement répété de flux et de reflux, le colosse chinois qu'il finira par faire sortir de sa léthargie plus que séculaire. Jugez donc si, à cette minute-là, nous ne nous trouverons point nécessairement dans le Pacifique, l'un des points de contact, sous tous les rapports, du Monde Occidental et du Monde Oriental, des Blancs et des Jaunes, et en prononçant ces mots de Blancs et de Jaunes, n'allez pas croire que je m'ingénie à éveiller en vous cette chimérique peur du fameux Péril Jaune auquel, convenons-en, les Jaunes, eux, auraient peut-être un peu plus droit d'opposer la crainte du Péril Blanc.

Et cela m'amène à dire un mot de cet esprit combatif que l'on nous reproche à tout bout de champ, en nous voyant prendre, ni plus ni moins que les autres grandes nations, les mesures préservatrices d'aujourd'hui pour le maintien de notre sécurité propre. Hors, nos guerres civiles, quelles guerres avons-nous faites? Nos diverses invasions en Corée et en Chine n'ont été que pour repousser des invasions contraires ou pour assurer notre indépendance nationale que nous sentions menacée. Nous n'avons aucunement l'âme agressive, mais nous ne cachons à personne que nous avons l'âme fière et qu'une injure peut faire couler de nous, si nous la ressentons injure, la même lave que vomissent nos volcans.

Cette particularité de notre peuple dont j'ai parlé, cette manie de rapetisser et d'adoucir, provenant, selon moi, avant tout, de la configuration de notre contrée et que nous nous reprochons comme un défaut, ou tout au moins un travers, en disant que nous pensons en queue de serpent, disparaîtra forcément à la longue sous l'influence extérieure salutaire de cette trinité que nous trouvons surtout dans nos écoles : l'Anglaise, la Française et l'Allemande, trinité intellectuelle à laquelle vient se joindre l'Américanisme qui chez nous, qu'on le veuille ou non, touche à tout et marque tout. Et avec elle disparaîtra de même ce défaut que j'ai également mentionné, cette sorte d'égoïsme, d'individualisme jaloux, né, je le répète, de notre féodalisme rigoureux et étroit. Et alors il nous sera bien plus permis encore de redire, en pensant à notre vieux et vénéré Daï Nippon, devenu au contact intime du monde entier et communiant pacifiquement avec lui, vraiment le Daï Nippon, le Grand Japon, il nous sera bien plus permis encore de redire fièrement et amoureuxment avec notre poète Motoori Norinaga (1) : « Les fleurs du cerisier sauvage exhaleront toujours leur parfum exquis avec les rayons du Soleil-Levant. »

(1) Motoori Norinaga (1730-1801), célèbre littérateur, né à Matsuzaka, province d'Isé. Il s'applique à l'étude de l'antiquité japonaise, s'adressant au savant Kamo Mabuchi pour l'explication des passages difficiles. Voulant réagir contre la part exagérée faite alors à la littérature chinoise (Kangaku), il remet en honneur l'ancienne littérature japonaise (wagaku). Il a publié 55 ouvrages, formant plus de 180 volumes. Son œuvre principale, à laquelle il travailla pendant plus de trente ans (1764-1796), est le Kojiki-den, commentaire en 44 volumes du Kojiki. Ses ouvrages contribuèrent puissamment à la renaissance du shintoïsme et à la restauration de l'autorité impériale, en même temps qu'ils ouvrirent une voie nouvelle à la littérature nationale. — (E. Papinot. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie du Japon*).



## Une Allégorie de la Société Franco-Japonaise

---

Lors de la réception de M. Dujardin-Beaumetz et de celle de S. Exc. le Baron Sakatani et de M. Wakatsuki, qui eurent lieu aux mois de mai et de juin



Tableau allégorique de la Société Franco-Japonaise.

derniers à la Bibliothèque de la Société Franco-Japonaise de Paris, les personnes présentes n'ont pas manqué de remarquer un tableau en soie brodée, prêté pour la circonstance par M. de Lucy-Fossarieu, et dont le sujet ne laissait pas d'intriguer les spectateurs.

Ce tableau, dont nous reproduisons ici la photographie, représente, en effet, une rivière avec, d'un côté, la tour Eiffel et divers monuments évoquant

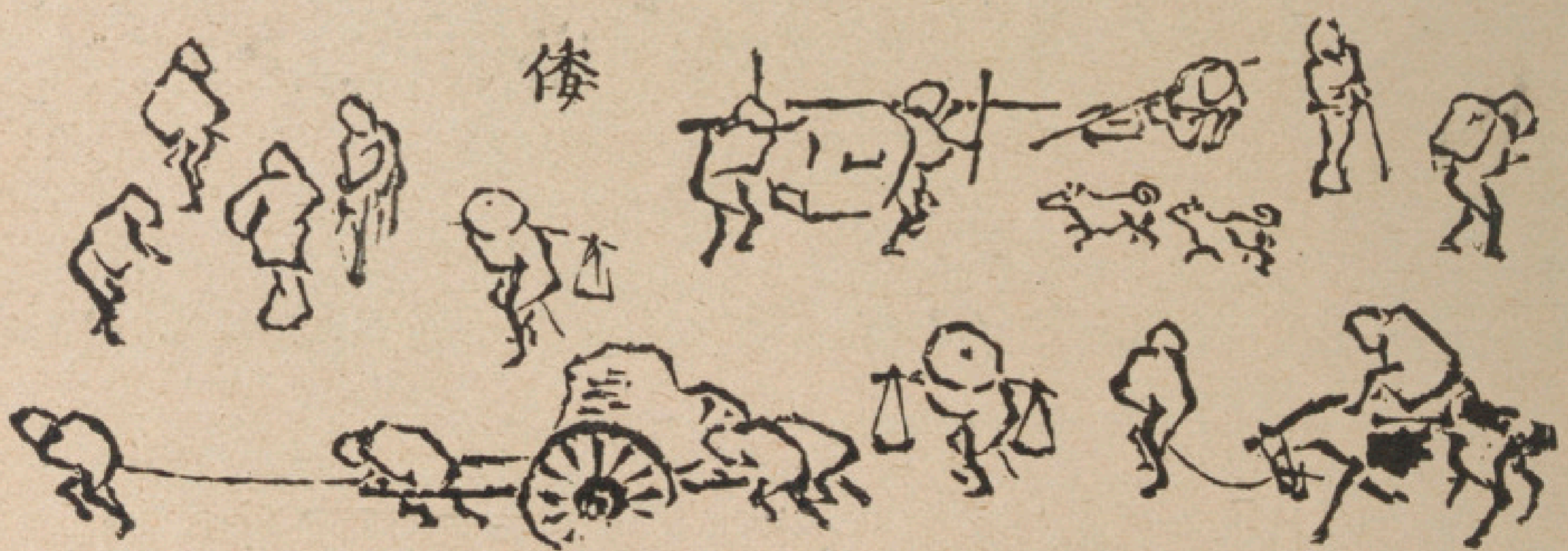
le souvenir de l'Exposition de 1900, et, de l'autre côté, une levée de terre plantée de cerisiers en fleurs dont l'un occupe tout le premier plan, et qui, pour quiconque a visité le Japon, rappellera la célèbre digue de Mukojima, à Tokio, tandis que, dans le fond, se détache la silhouette d'un temple japonais. Les deux bords de la rivière sont réunis par un pont qui occupe l'arrière-plan du tableau.

Pour saisir à première vue le sens de cette fantaisie, il faut ne pas ignorer que le tableau dont il s'agit avait été offert à M. de Lucy-Fossarieu, lors de son départ du Japon en 1906, par les membres de la Société Franco-Japonaise à Kobé, Osaka et Kyoto. On comprendra alors sans peine que le paysage de gauche représente Paris, celui de droite Tokio, tandis que le pont symbolise la Société, qui sert de trait d'union entre les deux villes et les deux pays.

L'allégorie est délicate, et l'exécution, tout entière en broderie de soie au plumetis, dans une tonalité générale d'un gris doux, ne laisse rien à désirer au point de vue artistique. Les dimensions du tableau lui-même sont de 40 centimètres de largeur sur 31 de hauteur.

L'encadrement est formé de pans de soie grise, dont celui d'en haut porte, brodé en or, l'insigne de la Société, commun à la Société Franco-Japonaise de Paris et aux groupes du Japon.

A ce propos, il n'est peut-être pas sans intérêt de mentionner que le dessin de cet insigne, dû à Félix Régamey, a été, sous sa forme primitive, très légèrement modifiée depuis par la substitution de la décoration du Soleil-Levant au Chrysanthème comme symbole du Japon, composé par Régamey à Kobé, lors du voyage qu'il fit au Japon en 1898, pour la Société qui venait de se fonder dans cette ville. L'original de ce dessin, de grandes dimensions, et en couleurs, se trouve dans les archives du groupe de Kobé.



## L'Art de l'Ingénieur au Japon

---

Sous le titre *Engineering in Japan* et sous la signature de M. H. Dyer, ancien directeur de l'École Supérieure d'Ingénieurs de Tokio, le *Times Engineering Supplement* du 18 mars 1908, publie un article que nous croyons devoir reproduire *in extenso* en traduction française.

« Il n'y a pas de pire révolutionnaire que l'ingénieur. Par son action, en effet, il met en jeu des forces économiques et sociales contre lesquelles la résistance des hommes d'Etat est vaine. La législation et les moyens politiques peuvent bien, pour un temps, suspendre l'effet de ces forces, forces qui régissent les affaires nationales et les relations extérieures, mais en définitive elle doivent céder. Il n'est pas d'endroit au monde où cela ait été plus clairement observé qu'au Japon pendant la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les peuples occidentaux ne se rendent pas encore suffisamment compte de l'importance de l'évolution dont le bassin du Pacifique a été le théâtre, évolution qui déplacera le foyer du monde non seulement pour l'industrie et le commerce, mais encore pour la politique. Cependant, il y a un demi-siècle, devant le Sénat des Etats-Unis, le Secrétaire d'Etat Sewart disait déjà :

« Qui ne voit pas que, désormais, bien que gagnant rapidement en force, le commerce, la politique et l'activité de l'Europe, ses relations internationales et la pensée européenne devront néanmoins diminuer d'importance, alors que l'Océan Pacifique, ses côtes, ses îles et les vastes régions qui sont au-delà, deviendront le théâtre principal des prochains événements du monde ? »

« Depuis que ces paroles prophétiques ont été prononcées, quelques-uns des événements qu'elles annonçaient se sont accomplis et les plus récents ont montré que le Japon jouera un des rôles principaux dans l'évolution du monde !

« Déjà aux premiers temps de sa transformation, il laissait voir qu'il ne devait profiter de la science européenne et de ses applications que comme d'un moyen pour atteindre un but, et cela dans toutes les branches de l'activité nationale. Peu après son ascension au trône, l'Empereur, proclamant les principes qui guideraient le Gouvernement nouvellement restauré disait : « La connaissance et les moyens d'apprendre seront recherchés partout dans le monde entier, de telle sorte que l'Empire du Japon puisse toujours s'élever de plus en plus haut. »

« Des écoles furent donc fondées pour ceux qui voulaient acquérir les connaissances exigées par les nouvelles conditions d'existence ; une des premières fut l'École Impériale d'Ingénieurs de Tokio, fondée en 1873. Le prince Ito, l'homme qui a exercé le plus d'influence sur le Japon et qui a été le promoteur de cette création, a constaté depuis que « c'est de cette école que sont sortis la plupart des ingénieurs qui, aujourd'hui, dirigent l'exploitation des richesses du Japon et de son industrie. Je considère, avait-il dit, la création de cette école comme un des facteurs essentiels du développement du Japon. »

« L'histoire de l'enseignement technique et de l'art de l'ingénieur au Japon exigerait un gros volume pour être développée comme il convient ; il suffira,

cependant, pour atteindre notre but, de faire seulement ici une esquisse des conditions présentes de cet enseignement et de montrer ses effets sur le développement économique du pays.

« L'École Impériale d'Ingénieurs de Tokio fait partie de l'Université de Tokio ; c'est même une des parties les plus importantes de cette institution ; elle donne l'enseignement dans toutes les directions du savoir qu'exige le fonctionnement d'un grand Etat moderne. Le corps enseignant de l'Université compte 270 personnes, en majorité de nationalité japonaise ; il y a quinze professeurs étrangers : trois Allemands, trois Anglais, deux Français, deux Américains, un Autrichien, un Suisse, un Italien, un Chinois et un Russe. Les études, qui durent trois ans, se font dans neuf branches différentes :

- 1° Constructions civiles et travaux publics ;
- 2° Constructions mécaniques ;
- 3° Constructions navales ;
- 4° Fabrication des armes ;
- 5° Electricité industrielle ;
- 6° Architecture ;
- 7° Chimie industrielle ;
- 8° Fabrication des explosifs ;
- 9° Mines et Métallurgie.

« Chacune de ces sections est largement pourvue d'appareils et de laboratoires, dirigés par les professeurs eux-mêmes. Des dispositions ont été prises pour que les étudiants puissent recevoir un enseignement pratique dans les manufactures de l'Etat ou dans des établissements privés ; toutefois, cet enseignement pratique n'est plus donné aussi largement aujourd'hui qu'il l'était au temps où le soussigné dirigeait l'Ecole. A cette époque, elle dépendait du Ministère des Travaux Publics et les étudiants pouvaient très facilement faire des exercices pratiques. A cette époque, les études duraient six ans. Les deux premières années étaient passées à l'Ecole, les deux suivantes moitié à l'Ecole, moitié dans les ateliers, enfin, les deux dernières années étaient entièrement consacrées aux travaux pratiques. Les diplômes de fin d'études étaient accordés d'après la note donnée à un projet dont l'élaboration durait un mois et qui comportait l'exécution de calculs, de plans et de dessins, la présentation d'une thèse ainsi qu'un examen relatif aux travaux pratiques. Quelques-uns des travaux les plus importants qui ont été exécutés au Japon ne sont que la réalisation de ces projets. Pour leur élaboration, les étudiants étaient placés dans les mêmes conditions que s'ils eussent été effectivement dans un bureau d'ingénieur : ils disposaient de leurs notes de cours et de leurs manuels ; le but de l'examen était en effet de s'assurer qu'ils étaient capables d'appliquer ce qu'ils avaient appris et non pas, comme il est arrivé trop souvent dans nos pays, de répéter tout simplement tout ce dont on avait bourré leur cerveau.

« Les premiers élèves qui sont sortis de l'Ecole sont aujourd'hui à la tête de presque toutes les usines importantes du Japon et ils attribuent le succès de leur carrière à l'enseignement mixte, à la fois théorique et pratique, qu'ils ont reçu (1).

(1) L'auteur est muet sur la durée qui est accordée actuellement aux travaux pratiques à l'Ecole d'Ingénieurs de Tokio ; il n'est pas douteux qu'elle lui semble insuffisante ainsi que la durée des études. Etant donné que les jeunes gens qui entrent dans cette école ont déjà

« Il y a quelques années, une autre Université était également fondée, à Kicto; aujourd'hui, elle comprend aussi une Ecole d'Ingénieurs, bien pourvue à la fois comme personnel enseignant et comme matériel, et qui donne aussi un excellent enseignement.

« Ces deux écoles d'ingénieurs des Universités impériales de Tokio et de Kioto sont les deux plus importantes institutions existant actuellement au Japon pour l'enseignement des ingénieurs, mais il y a beaucoup d'autres écoles qui ont été établies en différents points du territoire dans le but de fournir à l'industrie son personnel subalterne : celui des chefs d'ateliers et contremaîtres. Quelques-unes ont atteint un très haut degré de développement, en particulier les Ecoles techniques de Tokio et d'Osaka. L'Ecole technique de Tokio donne l'enseignement dans six branches :

- 1° Teinture et tissage ;
- 2° Fonderie ;
- 3° Chimie industrielle ;
- 4° Mécanique ;
- 5° Electricité ;
- 6° Dessin industriel.

« Dans chaque section, la durée des études est de trois ans. Une école d'apprentis, dans laquelle on forme des ouvriers travaillant les métaux, les bois et les tissus, est annexée à cette institution.

« On compte trente écoles techniques de différentes sortes et quarante écoles d'apprentis disséminées en différents points du territoire ; toutes sont soumises au contrôle du Gouvernement qui leur accorde d'ailleurs d'importantes subventions. Enfin, il y a un très grand nombre d'écoles supérieures dans lesquelles des éléments de technologie sont enseignés et au bon fonctionnement desquelles on attache la plus grande importance, parce qu'elles sont destinées à fournir à l'industrie les hommes intelligents qui, plus tard, seront chargés de l'exécution des projets élaborés par les directeurs et chefs de services.

« Pour comprendre les bons résultats qu'a donnés ce système d'enseignement technique, il faudrait entrer dans de nombreux détails ; pourtant on en aura quelque idée en citant quelques-uns des faits économiques principaux qui en sont la conséquence et qui ont profondément modifié l'économie nationale.

« En ce qui concerne les moyens de communication, les anciennes routes du pays ont été réparées et améliorées, de nouvelles ont été construites ; mais ce travail,

une très bonne culture générale, que la division des études suivant un aussi grand nombre de spécialités réduit considérablement la somme de savoir à acquérir dans chaque spécialité, il semble que cette durée de trois ans soit tout à fait suffisante. Il a dû en être tout autrement au début, quand l'enseignement était donné aux étudiants presque uniquement par des étrangers *dans une langue différente de la leur* et alors qu'il leur fallait acquérir non seulement les connaissances théoriques, mais aussi des connaissances pratiques suffisantes pour permettre aux futurs ingénieurs de former leurs contremaîtres et ouvriers. Il ne faut pas perdre de vue que le Japon n'a guère demandé que des conseils aux étrangers, qu'il a toujours gardé la direction du mouvement qu'il entendait suivre et qu'il a toujours été l'entrepreneur des travaux qu'il jugeait utile de faire et qu'il faisait lui-même. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'il faille pousser aussi loin l'enseignement pratique avec les Japonais qu'avec certains peuples européens qui, eux, se préoccupent par contre trop peu des questions théoriques. L'habileté manuelle bien connue des Japonais devait les dispenser rapidement d'un apprentissage dont d'autres ne sauraient se passer.

(N. D. T.).

tout important qu'il soit, le cède à celui de la création du réseau des voies ferrées et de la construction des navires.

« En 1873, il n'y avait qu'une seule ligne de chemins de fer (de 18 milles, soit 29 kilomètres), celle de Tokio à Yokohama. Aujourd'hui, plus de 5.000 milles (8.000 kilomètres) de voies sont en exploitation, et des lignes en nombre considérable sont en construction.

« Le développement de la marine marchande est plus merveilleux encore. A la fin de 1906, on comptait 2.081 vapeurs jaugeant ensemble 1.041.311 tonneaux (*gross tonnage*) et 4.497 grands voiliers jaugeant 353.434 tonneaux, plus 21.920 autres voiliers jaugeant 2.605.478 kokou (de 0<sup>m3</sup>,180).

« Des vapeurs japonais vont maintenant non seulement d'un port à l'autre de l'Extrême-Orient, mais aussi en Europe, aux Indes, en Amérique, en Australie.

« De rapides progrès ont été faits dans la construction des navires depuis l'application de la loi encourageant cette construction (1896), qui accorde des primes aux sujets japonais ou compagnies japonaises construisant des navires en fer de plus de 700 tonneaux. Avant cette époque, les navires jaugeant plus de 1.000 tonneaux étaient généralement achetés à l'étranger.

« L'effet de la loi a été tel qu'à la fin de 1905, il y avait 216 chantiers de constructions navales privés, possédant 42 docks.

« Des navires marchands pouvant jauger jusqu'à 7.000 tonneaux sont maintenant construits au Japon par les chantiers privés; le Gouvernement possède de son côté des chantiers où il construit de grands cuirassés modernes du type *Dreadnought* (1).

« Jusqu'ici, le fer et l'acier employés pour la construction de ces cuirassés japonais provenaient en majeure partie de la Grande-Bretagne, mais, actuellement, ils sont fournis en quantités considérables par les aciéries que possède le Gouvernement à Wakamatsu. Une autre aciérie, privée, il est vrai, et montée avec le secours de capitaux et de directeurs étrangers, va prochainement être mise en marche.

« Des bureaux de postes, télégraphes et téléphones ont été créés partout sur le territoire et le Japon fait partie de l'Union postale internationale. Ce service fonctionne parfaitement. »

Henry DYER, M. A., D. Sc.

Ex-Directeur de l'Ecole Impériale d'Ingénieurs de Tokio.

A ces lignes, il convient d'ajouter quelques mots.

Ceux qui ne sont pas allés au Japon, ne peuvent se faire une idée de la technique japonaise que par la lecture des mémoires publiés par les Sociétés savantes

(1) L'auteur fait allusion ici au cuirassé *Satsuma*, qui jauge 19.250 tonnes, et qui a été lancé le 15 novembre 1906. Le *Satsuma*, qui jauge 1.350 tonnes de plus que le célèbre et formidable *Dreadnought* britannique, lancé le 10 février 1906, possède les innovations principales de ce navire sauf une : la substitution des turbines à vapeur aux machines à pistons pour la propulsion. Les critiques qu'a soulevées en Grande-Bretagne l'emploi des turbines sur le *Dreadnought* montrent que leur adoption était au moins prématurée et que les Japonais ont eu quelque raison de s'en tenir aux machines à pistons. Il convient de remarquer que le *Satsuma* est le premier grand navire de guerre qui soit entièrement de conception et de construction japonaises. Un autre cuirassé du même type, l'*Aki*, est en voie d'achèvement.



de Tokio et de Kyoto. Ces mémoires, fort heureusement, sont pour la plupart écrits en anglais (1) et cette lecture suffit pour qu'on puisse formuler une conclusion très nette. Non seulement les savants ingénieurs japonais possèdent l'originalité qu'on a si longtemps contestée aux Nippons, mais ils ont un véritable génie, un génie puissant et précis dont les créations étonneront le xx<sup>e</sup> siècle.

Presque tous ces mémoires ont, en effet, un caractère d'originalité très marqué et tous ont trait à des questions d'actualité, à celles qui préoccupent les ingénieurs du monde entier.

De plus, on y trouve presque toujours, associée à un sens pratique très fin, une recherche de l'exactitude qui étonne tout d'abord quand on songe avec quelle désinvolture le praticien d'Europe joue de ce qu'on appelle le *coefficient de sécurité*. Dans l'ignorance où il est des lois véritables de la résistance des matériaux, mais obligé cependant de se servir de ces matériaux, l'ingénieur doit accorder une large part à l'inconnu et, pour éviter les mécomptes, doit majorer considérablement les dimensions des pièces qu'il a déterminées par le calcul. S'il adopte une dimension telle qu'elle corresponde à une résistance dix fois supérieure à celle qu'exige le calcul, on dit qu'il adopte un coefficient de sécurité égal à dix. On voit combien est commode l'emploi d'un semblable coefficient; aussi l'ingénieur en abuse-t-il quelquefois et, pour s'éviter les ennuis d'une longue analyse, dissimule-t-il son incapacité ou sa négligence derrière un semblable coefficient. D'une façon générale, les ingénieurs japonais ne procèdent pas ainsi; ils ne font ni hypothèses, ni simplifications: ils ne vont point certes au devant des difficultés, car le bon ingénieur doit les éviter toutes les fois que cela est possible, mais si elles sont inévitables, ils les abordent franchement... et c'est là un grand sujet d'étonnement, le plus souvent ils réussissent à les vaincre, et... très simplement.

Cet état d'esprit est général et comme les auteurs des mémoires sont presque tous professeurs aux écoles d'ingénieurs de Tokio et de Kyoto, il n'est pas douteux que, si leur méthode se généralise, l'industrie japonaise connaîtra bientôt une prospérité dont il est impossible de se faire une idée. Si on ajoute à cela que les Japonais sont excellents observateurs et qu'ils possèdent des techniques dont quelques-unes, même à la lumière de la science moderne, restent encore des énigmes (2), cette industrie, tout en étant prospère, prendra un caractère d'originalité bien marqué.

Voici, pris au hasard, les sujets traités dans quelques-uns de ces mémoires, qui ont fait l'objet de recherches approfondies: fabrication des bandages pneumatiques, de la soie artificielle, nouveau tracé des dents d'engrenages, chaudières

(1) Les mémoires écrits en japonais deviennent cependant de plus en plus nombreux dans ces publications: les derniers Bulletins de la *Society of Mechanical Engineers, Tokio*, sont entièrement rédigés en japonais; le temps semble donc devoir venir bientôt où il sera nécessaire que les ingénieurs d'Europe, s'ils veulent se tenir au courant des travaux de leurs confrères du Japon, connaissent leur langue. Tous les ingénieurs japonais savent au moins une langue européenne et sont parfaitement renseignés sur tous les travaux concernant leur art qui s'accomplissent dans le monde entier.

(2) Une des plus curieuses est la fabrication du *weisses Japanleder* des Allemands, cuir souple, imputrescible et lavable, employé en Allemagne pour la confection des bandages chirurgicaux et orthopédiques. Cette fabrication, pratiquée sur les bords de l'Ichikawa, près d'Himeji, avec des peaux de vaches et de bœufs, a été étudiée sur place, mais en vain, par M. Fritz Reinhardt qui n'a rien pu y trouver de ce qui ressemble à nos procédés de tannage.

aquatubulaires, nouveau type de condenseur par mélange, dragues, équilibrage des machines marines à pistons, suppression des vibrations des navires, moteurs à explosion, télégraphie sans fil, effets des ouragans sur les constructions, solidification des poudres métalliques par la seule compression, moyens de réduire la consommation de vapeur dans les machines marines, aciers à coupe rapide, accouplements flexibles, teinture de la soie au moyen du *fukugi*.

Dans presque tous ces mémoires, les auteurs montrent qu'à la suite d'essais ou par le calcul, ils sont arrivés à des améliorations considérables par des moyens qui, pratiquement, se produisent d'une façon très simple et très précise; souvent leurs conclusions, vérifiées par la pratique, bouleversent complètement les idées courantes.

Voici un exemple qui fixera la manière japonaise : M. Inokuchi, par des considérations théoriques, est amené à construire une pompe rotative munie à l'intérieur d'une couronne fixe directrice devant éviter les tourbillons et les pertes de travail qui en résultent. Cette pompe est destinée à élever l'eau à une très grande hauteur, 40 mètres. Il la réalise de façon qu'aux essais son rendement est plus élevé que tous ceux qui ont jamais été atteints en pareil cas (75 o/o). Ce qui est remarquable, c'est que le mémoire date de mai 1905, et que, non seulement les bons résultats pratiques qu'il signale n'ont pas encore été obtenus par un seul constructeur européen ou américain, mais aussi que l'invention, très simple, en somme, résulte uniquement et du premier coup, de calculs et de considérations théoriques.

Il y a deux sortes de questions qui semblent plus particulièrement préoccuper les ingénieurs japonais : ce sont celles qui ont trait à la résistance de matériaux et celles qui touchent à l'électricité et à l'hydraulique. Les premières sont en relation étroite avec la séismologie, science qui est de création purement japonaise et dans laquelle ils sont passés maîtres, le territoire du Japon étant en effet visité tous les ans par une moyenne de 30.000 tremblements de terre (dont soixante perceptibles aux sens et six destructifs). C'est auprès des Japonais que le monde entier doit aller prendre des leçons sur l'art de construire dans les pays secoués par les séismes, qu'il s'agisse des maisons légères ou des lourdes constructions modernes.

Dans cet ordre d'idées, ils ont su admirablement tirer parti du ciment armé. Le plus savant séismologue du monde est un japonais, M. F. Omori, dont la réputation est universelle, et qui a su, avec la tournure d'esprit pratique caractéristique de ses compatriotes, trouver des applications de la séismologie dans un grand nombre de questions intéressant l'art de l'ingénieur, et cela, même dans les pays qui ne sont pas exposés aux séismes; il est fort regrettable que les ingénieurs européens n'aient pas accordé à cette séismologie appliquée toute l'importance qu'elle mérite.

Dans le domaine de l'électricité, les Japonais sont également sur le point de passer maîtres : comme pour la séismologie, c'est la conséquence d'une nécessité imposée par la nature. La houille n'est pas très rare au Japon, mais, en général, elle est de qualité médiocre et ses gisements sont d'ailleurs fort inégalement répartis sur le territoire japonais, très étendu comme on sait; l'industrie ne pourra donc se développer au Japon qu'en utilisant, sous forme d'électricité, l'énergie transformée des nombreuses chûtes d'eau qu'on rencontre un peu partout. Déjà

les installations hydroélectriques sont nombreuses et presque toutes, les dernières surtout, conçues uniquement par des Japonais, peuvent être citées comme des modèles.

Des faits de moindre importance, mais très caractéristiques, méritent aussi d'être signalés. L'anglais qu'écrivent les ingénieurs japonais n'est point celui auquel les techniciens d'Outre-Manche et d'Amérique nous ont habitués : c'est une langue simple, claire, précise, élégante même, où se retrouvent toutes les qualités latines. L'exposition des sujets est toujours faite avec le plus grand souci de l'ordre et de la méthode.

Enfin, il nous a semblé reconnaître une certaine recherche dans la manière adoptée par les comités de rédaction pour présenter leurs bulletins au public. Ainsi, le *Journal of the College of Engineering*, de Tokio, est bien imprimé, le papier est beau, l'ensemble, textes et dessins, se présente agréablement. Et par ces détails, qui traduisent aussi leur extrême politesse et leur désir de plaire, les Japonais nous rappellent que, malgré machines à vapeur et télégraphie sans fil, ils sont restés ce qu'ils étaient au temps des *samurai*, un peuple d'artistes.

E. LEMAIRE.





# Annuaire Financier et Économique du Japon

Huitième Année, 1908

---

L'édition française, venant toujours un peu après l'édition anglaise, du *Huitième Annuaire Financier et Économique du Japon* publié par le Ministère des Finances vient de nous arriver, avec, dans chaque exemplaire, comme chaque année d'ailleurs, fleur exquise de la délicate courtoisie japonaise, la carte de visite, avec ses hommages respectueux, du Ministre des Finances. La carte cette fois, est donc celle du premier Ministre en personne, M. le Général Marquis Katsura qui, dans le nouveau cabinet qui a remplacé le 14 juillet dernier celui du Marquis Saionji, a pris, avec les fonctions de Premier, le portefeuille des Finances, pour l'instant le plus important peut-être.

Ce Huitième Annuaire présente, avec sa clarté et son abondance habituelles, les résultats de l'année 1907. Voyons-en les grandes lignes, renvoyant pour les détails à l'Annuaire lui-même que les Bibliothèques publiques et les personnes qui peuvent y avoir droit sont toujours à même de se procurer assez facilement.

## I. Budget et Finances.

Les dépenses prévues pour l'année financière 1907-1908 (rappelons que cette année au Japon va du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars), ont été évaluées comme suit :

Dépenses ordinaires. . . . .	1.092.017.738 francs
Dépenses extraordinaires . . . . .	550.485.847 —
Total. . . . .	1.642.503.585 —

La population du Japon étant estimée avoir été de 48.214.844 habitants, cela représente une somme de 34 francs par tête.

Pour 1908-1909, le budget général a été fixé comme dépenses à 1.600.937.384 francs, dont 1.103.444.150 francs en dépenses ordinaires et 497.493.234 francs, en dépenses extraordinaires, soit sur les dépenses de 1907-1908 une sensible différence en moins, digne de remarque, de 41.566.201 francs; et comme recettes à 1.600.937.384 francs, 1.228.831.251 francs de recettes ordinaires et 372.106.133 francs de recettes extraordinaires, ce qui laisse entre les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires pour l'année courante 1908-1909 une marge de 125.387.101 francs. Dans sa note sur ce budget de 1908-1909, l'An-

nuaire dit au sujet de cette marge : « Une telle proportion entre les recettes et les dépenses ordinaires est l'indice d'une situation financière qui promet beaucoup pour l'avenir, surtout si l'on compare cette proportion à celle de l'année dernière. » En effet, les dépenses de 1907-1908 présentaient sur celles de 1906-1907 une augmentation énorme de 338.185.477 francs.

L'Annuaire s'explique sur ce grand écart qu'il y eut entre ces deux exercices 1906-1907 et 1907-1908. « Pour les dépenses ordinaires, cet accroissement est principalement dû à l'augmentation des pensions et annuités, au service de la Dette nationale, aux dépenses de la Résidence Générale et du Bureau de la Remonte, aux virements de fonds destinés à renouveler les approvisionnements de la flotte, enfin à l'augmentation des fonds nécessaires pour renforcer la défense nationale. Quant à l'accroissement des dépenses extraordinaires, il provient des sommes considérables destinées à augmenter l'outillage du port de Kôbé, à renforcer aussi les défenses militaires et reconstituer les approvisionnements de la flotte, figurant en parties aux dépenses ordinaires, à des allocations pour aider le commerce et l'industrie, à l'établissement de l'Université du Nord-Est (Tôhoku Daigakko) et d'autres institutions d'enseignement, aux préparatifs de la Grande Exposition et à l'extension du service téléphonique. »

Notons qu'en ce qui concerne les recettes, un perfectionnement constant de la méthode de perception des impôts a d'année en année pour résultat appréciable d'opérer chaque fois un plus exact rendement.

On lit souvent dans des articles même fort consciencieux que le Japon plie sous le faix des charges budgétaires et qu'aveuglement et étourdimement pressuré, il va s'appauvrissant. Basées sur des chiffres irréfragablement probants, les lignes suivantes répondent victorieusement à cette critique : « Le rendement des recettes nationales est chaque année satisfaisant, et le revenu réel encaissé s'est toujours trouvé largement en excès sur les évaluations budgétaires. En particulier, le produit des impôts et droits a, depuis le rétablissement de la paix, manifesté tous les ans une augmentation normale très sensible, bien qu'aucun impôt nouveau n'ait été établi et que le taux des impôts existants n'ait point été élevé. Et ceci prouve que la nation est très capable de supporter les impôts actuels. En comparant les recettes encaissées pendant l'exercice 1907-1908 avec celles de l'année précédente, nous trouvons les impôts et droits en progrès de 80.073.000 francs, soit 11 0/0 d'augmentation sur les constatations de l'an dernier, et les recettes des entreprises et propriétés de l'état en augmentation de 56.760.000 francs, soit 19 0/0, enfin, le revenu ordinaire total s'est accru de 116.400.000 francs, ou de 10 0/0 par rapport à l'augmentation relevée en 1906-1907. »

« Si l'on compare le revenu réel encaissé pendant l'année financière 1907-1908 avec les évaluations budgétaires, on trouve une plus-value de 118.818.000 francs pour les impôts et droits. L'augmentation de ce chiffre sur la plus-value encaissée l'année précédente se répartit ainsi : 17 0/0 pour l'impôt sur le revenu, 18 0/0 pour l'impôt sur le saké, liqueur fermentée de riz, 39 0/0 pour l'impôt sur le shôyu, cette sauce japonaise, provenant d'un mélange fermenté d'orge grillé, de haricots cuits, d'eau et de sel, 21 0/0 pour l'impôt de consommation sur les tissus et 38 0/0 pour les droits de douane. »

Puisque nous voyons quelques-unes des sources qui alimentent les recettes du budget japonais, passons donc rapidement en revue les principales. Il y a les *droits de douane*, cela va de soi, et, à ce propos, signalons que, l'époque approchant où les traités avec les puissances doivent être révisés, une enquête sur les tarifs douaniers a été commencée en 1906-1907, continuée en 1907 et 1908 et que la plupart des matériaux et des renseignements nécessaires sont dès maintenant réunis.

L'*Impôt foncier* dont le taux, par suite de la loi sur les impôts spéciaux extraordinaires varie actuellement de 3 à 17,5 0/0 suivant les diverses catégories de terrains.

L'*Impôt sur le Revenu* que résume le tableau suivant :

REVENUS TAXÉS	Taux normal	Surtaxe fixée par la loi sur les impôts spéciaux extraordinaires.
1 <sup>re</sup> classe : Revenus des personnes morales	25 0/0	de 8 à 40 0/0 du taux normal.
2 <sup>e</sup> classe : Intérêts des fonds d'État et des obligations payés dans les localités où la loi de l'Impôt sur le revenu est en vigueur. . . . .	20 0/0	
3 <sup>e</sup> classe : Revenus autres que les précédents :		
100.000 yen et au-dessus. . . . .	55 0/0	27 0/0 du taux normal.
50.000 — — . . . . .	50 0/0	24 0/0 —
30.000 — — . . . . .	45 0/0	21 0/0 —
20.000 — — . . . . .	40 0/0	19 0/0 —
15.000 — — . . . . .	35 0/0	17 0/0 —
10.000 — — . . . . .	30 0/0	15 0/0 —
5.000 — — . . . . .	25 0/0	14 0/0 —
3.000 — — . . . . .	20 0/0	13 0/0 —
2.000 — — . . . . .	17 0/0	13 0/0 —
1.000 — — . . . . .	15 0/0	13 0/0 —
500 — — . . . . .	12 0/0	11 0/0 —
300 — — . . . . .	10 0/0	10 0/0 —

Les règles pour le calcul des revenus imposables sont comme suit :

1<sup>o</sup> Pour les revenus de la 1<sup>re</sup> classe : les profits en général, déduction faite des pertes de toute l'année de l'exercice, du report de solde de l'année précédente et de la réserve pour les sinistres, c'est-à-dire, en somme, les bénéfices nets de l'inventaire.

Pour les revenus des personnes morales qui sans être domiciliées ni résider au Japon ont des biens ou une exploitation commerciale ou industrielle, ou touchent des intérêts de fonds d'Etat ou d'obligations de Compagnies dans les localités où ladite loi est appliquée, on ne se base que sur les profits et pertes résultant des biens qu'elles possèdent ou de l'exploitation dont elles s'occupent dans l'Empire.

2<sup>o</sup> Pour les revenus de la 2<sup>e</sup> classe : le montant de la somme à recevoir.

3° Pour les revenus de la 3<sup>e</sup> classe : le montant annuel et approximatif de ce qui restera des recettes en général, après avoir déduit les frais nécessaires pour l'exploitation ;

Cependant les revenus énumérés ci-après sont imposables sur le montant total approximatif des recettes de chaque année : les intérêts des fonds d'État et des obligations de Sociétés particulières qui ne sont pas payés dans les localités où la présente loi est en vigueur ; les intérêts des sommes prêtées ou déposées, autrement qu'en compte de commerce ; les dividendes, traitements, appointements, compensations, gratifications, indemnités de député, pensions pour services méritoires, pensions des fonctionnaires en retraite, et pensions allouées par une personne morale dont les revenus sont exemptés d'impôts par la présente loi.

Les revenus des terres cultivées sont calculés sur la moyenne des revenus des trois dernières années.

Les revenus suivants ne sont pas imposables : la solde des militaires et des marins en temps de guerre, les pensions des invalides, des veuves et des orphelins, les frais de voyage, bourses pour étudiants et fonds reçus à titre d'assistance légale, les revenus d'une personne morale qui n'exploite aucune affaire ayant pour but un intérêt matériel, les bénéfices temporaires qui ne proviennent pas d'opérations visant un intérêt matériel, les revenus qui proviennent de propriétés, d'établissements commerciaux ou d'autres professions à l'étranger ou dans des localités où la présente loi n'est pas en vigueur, excepté cependant ceux d'une personne morale qui a son siège principal dans une localité soumise à l'application de cette loi, les dividendes et primes payés par une personne morale qui est déjà imposée par la présente loi.

Une loi spéciale exempte de l'impôt sur le revenu les intérêts des Bons d'État émis pour subvenir aux dépenses extraordinaires de guerre, et, afin d'encourager l'épargne dans le peuple, les intérêts des Bons d'Épargne émis conformément à la Loi des Bons d'Épargne de 1904.

*Les Patentes.* La patente, imposée à tout genre de commerce et d'industrie et portant sur les affaires mêmes qui en font l'objet, devait être proportionnée à leur nature, et à leur importance, afin d'assurer une répartition équitable des charges. C'est dans ce but qu'elle est basée tantôt sur le capital ou le chiffre d'affaires, tantôt sur le loyer des bâtiments ou sur le personnel employé à l'exploitation, ouvriers et autres travailleurs, ou bien encore sur le montant des rémunérations (honoraires, commissions, courtage) ou des devis d'entrepreneurs. Cependant les affaires et les capitaux de petite importance ne sont plus imposés que pour les besoins des finances locales, bien que sous le régime antérieur, ils eussent été soumis à la taxe.

*Les Droits de Succession.* D'après la loi sur les successions votée en décembre 1904, promulguée en janvier 1905 et mise en vigueur le 1<sup>er</sup> avril suivant, les droits de succession s'appliquent, lorsqu'une succession vient à s'ouvrir, à tous les biens à hériter qui se trouvent dans une localité où la loi est en vigueur et sans qu'on ait à se préoccuper de savoir si le lieu d'ouverture de la succession est ou non au Japon, ou si le de cujus est ou n'est pas sujet japonais. Mais la nature des biens soumis à l'impôt et le mode d'évaluation



de ces biens varient suivant que le domicile du de cujus se trouve ou non dans une localité où la loi est applicable.

Ne sont pas imposées les successions à la Maison dont la valeur imposable est inférieure à 4.000 yen, les successions aux biens dont la valeur imposable est inférieure à 500 yen, les successions dont l'ouverture a eu pour cause la mort survenue sur le champ de bataille, ou à la suite d'une blessure ou d'une maladie contractée pendant la guerre, d'un officier ou d'un soldat des armées de terre ou de mer ou de toute autre personne attachée aux armées. Lorsqu'une succession vient à se rouvrir moins de 3 ans après avoir été déjà imposée de la taxe des successions, elle est exonérée des droits de succession jusqu'à concurrence du montant des droits de la succession antérieure.

Lorsqu'elle se rouvre moins de 5 ans après, elle est exonérée des droits de succession, jusqu'à concurrence de la moitié du montant des droits de la succession antérieure.

Voici avec les impôts sur le saké, la bière, l'alcool, le shôyu, le pétrole consommé, les médicaments livrés au commerce, les mines, les Bourses, l'accise sur le sucre et les droits de tonnage, les principales sources de l'impôt au Japon.

L'État Japonais a monopolisé depuis 1898 le tabac, d'abord les feuilles, puis depuis 1904 la fabrication, qui lui rapporta alors 32 ou 33 millions de yen, soit environ 85 millions de francs, somme qui sera désormais bien dépassée, le prix du tabac ayant été majoré à partir de décembre dernier de 30 0/0. Le profit du monopole du sel établi en 1904 pour augmenter les ressources financières du pays pendant la guerre russo-japonaise, s'élève annuellement à environ 31 millions de francs, et comme d'après la nature même de ce produit, il n'y a pas à en attendre d'augmentation comme pour les profits du monopole du tabac, on peut considérer cette somme comme un revenu fixe et permanent de l'État. Un troisième monopole est celui du camphre. En vue d'une gestion plus parfaite de ces divers monopoles, le Gouvernement a établi un Bureau des Monopoles auquel ressortissent aujourd'hui toutes les affaires relatives aux trois monopoles du tabac, du sel et du camphre.

Il reste à dire un mot de l'exploitation par l'État des Chemins de fer. « Les recettes et les dépenses relatives à l'exploitation des Chemins de fer de l'État ont été depuis l'origine, inscrites sur un compte spécial. Les revenus et les recettes diverses provenant de l'exploitation servaient d'abord à en couvrir les dépenses, et le profit net était porté aux recettes du Budget Général qui, d'autre part, fournissait aux dépenses d'amélioration et de construction des voies ferrées. En 1906, fut promulguée la loi dite de Nationalisation des Chemins de fer, ayant pour objet le rachat des lignes appartenant à diverses Compagnies particulières; et, comme conséquence, les règlements de la Comptabilité des Chemins de fer de l'État furent modifiés. Suivant la nouvelle loi, les fonds déboursés ou à débours par le Trésor pour les Chemins de fer sont inscrits à un compte spécial divisé en deux sections: « Compte du Capital » et « Compte des Profits ». Dans la première section, figurent, à titre de recettes, les fonds déboursés par le Trésor et le produit de la vente de certains objets ou biens faisant partie du capital et devenus inutiles; les recettes provenant de cette double source peuvent être employées à l'amélio-

ration et à la construction des voies ferrées. Quant au gain net réalisé sur l'exploitation, il est inscrit au « Compte des Profits » et transféré en totalité au Budget Général des recettes nationales ».

Avant de clore par un tableau explicatif de ce qui précède le chapitre Budget et Finances, il ne serait peut-être pas inutile de citer quelques lignes sur le programme de remboursement des Emprunts de l'État.

« Pour la plupart des dépenses de la guerre Russo-Japonaise, il a fallu recourir à des emprunts publics, devant s'élever, jusqu'à la fin de 1906, au total prévu de 4.391.400.000 francs (1.700.000.000 de yen). Pour assurer le remboursement de ces emprunts, le Gouvernement a conçu le projet d'établir un fonds spécial de réserve pour la consolidation de la Dette publique. Ce projet a été voté par la Diète et promulgué en mars 1906. Les points principaux de cette loi sont les suivants : 1° Le fonds en question est séparé du compte général, afin que ce règlement puisse s'opérer indépendamment du reste du Budget ; 2° Les sommes attribuées à ce fonds doivent être transférées chaque année, du Compte Général, avec obligation d'employer annuellement au moins 110.000.000 de yen au règlement des dettes relatives aux dépenses de la guerre et des emprunts émis pour la conversion de cette dette ; 3° Le fonds peut être conservé en lingots d'or et d'argent, ou bien en titres négociables ; il peut, en outre, être employé à des opérations avantageuses et sûres. 4° Au cas où le Gouvernement y verrait un avantage financier, il peut, pour convertir ces emprunts, en émettre d'autres à plus bas intérêt, ou bien racheter et rembourser les Bons de ces emprunts, même à leur valeur nominale. En suivant les moyens précités, le Gouvernement compte rembourser, au bout de 30 ans environ, toutes les dettes relatives à la guerre, et, pour arriver à ce but, il a créé un Bureau spécial de la Consolidation de la Dette Nationale, dépendant du Ministre des Finances. »

*Tableau des Principales Recettes du Budget Japonais en 1907-1908.*

NATURE DES RECETTES	YEN
Impôt Foncier. . . . .	85.632.392
Impôt sur le revenu. . . . .	23.235.402
Patentes. . . . .	19.626.926
Impôt sur les boissons. . . . .	65.450.336
Impôt sur le shôyu. . . . .	3.936.005
Accise sur le sucre. . . . .	11.120.616
Taxe de consommation sur les fabrications textiles.	15.824.854
Droits de Douane. . . . .	36.179.719
Droits de succession. . . . .	1.243.857
Revenu du timbre. . . . .	17.923.429
Travaux publics et biens de l'État. . . . .	134.330.402
Postes et Télégraphes. . . . .	34.310.230
Monopole du sel. . . . .	27.366.523
Monopole du tabac. . . . .	30.699.965
Chemins de fer. . . . .	31.312.880

*Tableau des dépenses pour l'année 1907-1908.*

NATURE DES DÉPENSES	Dépenses ordinaires. Dépenses extraordinaires.	
	YEN	YEN
Liste civile. . . . .	3.000.000	
Ministère des Affaires Étrangères. . . . .	3.260.312	3.695.240
— de l'Intérieur. . . . .	10.639.379	17.165.853
— des Finances. . . . .	271.964.373	14.957.385
— de la Guerre. . . . .	53.663.788	57.953.380
— de la Marine. . . . .	33.414.695	49.067.524
— de la Justice. . . . .	10.839.978	859.660
— de l'Instruction Publique. . . . .	6.028.624	1.454.588
— de l'Agriculture et du Commerce. . . . .	5.604.342	16.027.253
— des Communications. . . . .	24.355.605	51.937.912

**II. Aperçu sommaire des conditions économiques.**

« Pendant l'année 1907, le monde économique a éprouvé la réaction de la fièvre d'entreprises nouvelles qui avait sévi aussitôt après la guerre; le marché est demeuré dans un état de dépression continue, par suite de la baisse considérable des valeurs de Bourse, de la panique financière d'Amérique, et de la dépréciation du métal argent. Les « Sociétés à écume », projetées au moment où les cours de la Bourse avaient atteint un niveau très élevé, durent être, lors de la baisse générale, ou abandonnées ou mises en liquidation. Malgré cela les nouvelles Compagnies qui avaient été établies sur des bases solides et en vue d'entreprises rémunératrices, purent commencer les affaires et même prospérer. Notamment, et cela, en dépit de l'état de dépression du marché financier central, les ressources de la population agricole des provinces allèrent croissant, grâce à la prospérité de l'industrie de la soie et à une abondante récolte de riz. On constata également une progression marquée dans le montant des dépôts reçus par les Banques et la Caisse d'Épargne. Le total des capitaux souscrits, soit pour les nouvelles Sociétés, soit pour le développement des Sociétés déjà existantes, atteignit 1.343.160 mille francs, dont 516.600.000 francs furent versés. Enfin l'établissement de Compagnies nouvelles amena naturellement une augmentation de produits de tous genres; et le commerce d'exportation, malgré les divers obstacles qu'il rencontra, s'accrût d'une façon constante, résultat qui semble devoir être attribué à cette accroissement de production. »

Touchant les prix, les salaires et le taux de l'intérêt, l'Annuaire dit : « Malgré de légères fluctuations temporaires, les prix des denrées et marchandises diverses ont conservé la tendance constante à s'élever qu'elles accusent chaque année. Ainsi, en prenant le chiffre 100 comme représentant le prix moyen des principaux articles de commerce en octobre 1900, nous trouvons qu'à la fin de 1906, il est monté à 123,75. En 1907, la hausse continue, et en mai le prix moyen atteint 127,78. Juin et juillet amènent une diminution pour la soie grège, le cuivre, l'orge et quelques autres articles, mais en août une hausse générale survient, et jusqu'à la fin de l'année, la moyenne des prix oscille entre 128,42 et 133,61. Si l'on prend encore le chiffre 100 pour repré-

senter le taux moyen des salaires en octobre 1900, on constate que pendant les années 1904 et 1905, cette moyenne a subi des fluctuations continuelles, parfois descendant à 92,7 et montant jusqu'à 113,5. Mais ces variations cessèrent à l'époque du rétablissement de la paix, et depuis, les salaires ont une tendance générale à augmenter. Ainsi, à la fin de 1906, le taux moyen était représenté par 120,6; pendant la première moitié de 1907, il dépassait un peu 120, et en juillet, atteignait 126. Vers la fin, une hausse plus accentuée le portait à 137,7. Sur le marché, le taux courant de l'intérêt, en août 1905, était de 11,25 0/0. Il baissa ensuite graduellement pour s'arrêter à 9,51 0/0 à la fin de 1906. En 1907, il continue à osciller entre 9,49 0/0 et 9,86 0/0, puis remonte à 10,20 0/0 à la fin de l'année. Le taux de l'intérêt de la Banque du Japon fut abaissé deux fois dans le courant de 1906; en mai de la même année, il était fixé à 6,57 0/0, chiffre qu'il conserva jusqu'à novembre 1907, pour remonter à 6,94 0/0 en décembre. »

Quelques mots sur l'état de la Caisse d'Épargne Postale montreront la disposition du Japonais à devenir économe, qualité que l'organisation de son féodalisme ne lui permettait guère, et, de même, la possibilité, malgré l'élévation de la cherté de la vie et les salaires minimes de tous, de cette économie.

« Au début de 1907, le montant des dépôts confiés à la Caisse d'Épargne postale est de 191.142.000 francs. Puis, à partir de février, il augmente chaque mois de 1 à 3 millions de yen, jusqu'à ce que, à la fin de l'année, il atteigne le chiffre considérable de 235.053 mille francs. Ce total dépasse de 59.409.000 francs le chiffre noté à la fin de l'année précédente, et est le triple du montant des dépôts existants immédiatement avant la dernière guerre, alors qu'il ne dépassait pas 77.490.000 francs. Une augmentation aussi notable doit être principalement attribuée au progrès de l'esprit d'économie dans la nation en général; mais il y a lieu de tenir compte aussi de certaines causes spéciales, telles que les nombreux dépôts provenant des gratifications pécuniaires accordées à la suite de la dernière guerre, et la diffusion générale du système de l'inscription des dépôts d'épargne sur les livrets de transferts. »

#### A. Agriculture et élevage.

« En 1907, le temps, dit l'Annuaire, a été très favorable à l'agriculture; aussi la croissance du riz s'est-elle effectuée dans des conditions excellentes, et la récolte a-t-elle produit 49.043.000 koku (1), dépassant de 5,9 pour cent la récolte de 1906, et de 11,8, pour cent la moyenne annuelle normale. Quant à la récolte de l'orge, du froment et du seigle, elle s'est élevée en 1907 à 22.167.400 koku, soit une augmentation de 8,8 0/0 sur l'année précédente et de 13,6 0/0 sur les années normales. « Des récoltes aussi abondantes, ajoute l'Annuaire, sont un fait assez rare en ce pays. » La pomme de terre a donné en dernière récolte 135.650.000 kwan (2), en augmentation de 17 millions et demi de kwan sur la récolte précédente et la patate douce a fourni 798.664.238 kwan, en accroissement aussi sur la récolte précédente de 147 millions de kwan.

(1) Le koku équivaut à 1 hectolitre 8.039.

(2) Le kwan équivaut à 3 kilog. 750.

Le thé, dont le rendement, depuis dix ans, tendrait plutôt à diminuer, a produit en 1906, dernière année figurant à la statistique 7.047.493 kwan, dépassant ainsi la récolte de 1905 de 300.000 kwan environ. En cette même année de 1906, on a recueilli 2.970.727 koku de cocons, 200.000 koku de plus qu'en 1905 et les 3.843 filatures et les 397.885 familles adonnées à la production de la soie ont produit 2.917.509 kwan de soies. « Afin d'effectuer des améliorations dans la sériciculture, une des plus importantes industries de notre pays, dit l'Annuaire, le Gouvernement a fondé deux instituts d'État pour l'apprentissage de la sériciculture. Des corporations locales ont aussi ouverts des instituts d'apprentissage similaires. Il en résulte que la soie augmente chaque jour en quantité et en qualité. »

Le Japon, au point de vue de l'élevage, n'est pas encore bien développé. On n'y trouvait en 1906, que 1.190.373 bœufs, 1.465.466 chevaux, 284.708 porcs. Le Gouvernement cherche à attirer l'attention des Japonais vers l'élevage, par la création de pâturages d'État, l'envoi à l'étranger de missions d'achat, le prêt aux particuliers de taureaux et d'étalons, et autres mesures pouvant concourir à sa poursuite.

Suivant la loi sur le régime des forêts promulguée en 1907, l'administration peut user de son autorité, soit pour empêcher la destruction des forêts, soit pour assurer le reboisement de celles appartenant à l'État, à des particuliers et à des temples shintoïstes ou bouddhistes, et la plantation de terrains incultes. Le privilège de l'exemption des impôts peut être accordé sous certaines conditions. — L'Empire Japonais est, de par l'étendue de ses côtes, une contrée où la pêche joue un rôle de premier ordre. Ses produits en 1906 ont été estimés à plus de 54 millions de yen (1), en augmentation de 4 millions au moins de yen sur l'estimation de 1905.

### B. Mines.

Un simple coup d'œil jeté sur l'état de l'industrie minière en 1907 révèle un progrès remarquable de cette industrie, dû évidemment au développement général des entreprises pendant l'année précédente. Le chiffre total des demandes de concessions pour exploitation ou recherche de mines, a augmenté de 38 0/0 par rapport à celui de 1906. La valeur totale des produits extraits des mines a atteint 282.838.500 francs, et dépasse ainsi de 12.915.000 francs, le chiffre de l'année précédente. Quant au commerce des produits miniers, il est représenté au total par 325.458.000 francs, les importations se trouvant en excès de 59.409.000 francs sur les exportations.

A la fin de 1907, il existait 189 Compagnies minières dont le capital atteignait le total de 397.782.000 francs, soit une augmentation de 24 Compagnies et de 152.397.000 francs de capitaux sur l'année d'avant. Cette augmentation du capital provient surtout de l'expansion prise par l'industrie du pétrole.

La valeur de la production est, lors de la dernière évaluation, pour l'or 3.633.715 yen, pour l'argent 3.439.143 yen, pour le cuivre (le Japon est, on le sait, un des premiers pays producteurs de ce métal), 30.079.926 yen, en

(1) Rappelons que le yen, unité monétaire japonaise vaut 2 fr. 583.

accroissement de plus de 6.000.000 de yen sur l'année d'avant; pour le fer, 2.595.122 yen, pour la houille, 63.144.000 yen, en avance de 23 millions de yen sur le rendement précédent; pour le pétrole, 3.145.502 yen avec un excédent de plus de 200 mille yen.

### C. Industrie.

L'industrie manufacturière au Japon qui au cours des 300 années de paix du gouvernement des Tokugawa, n'a été marquée d'aucun progrès ni d'aucune invention, se développe aujourd'hui d'une façon sensible d'année en année. Ne négligeant aucun moyen pour perfectionner et étendre cette industrie, le Gouvernement, non content d'avoir en maintes occasions construit des ateliers et des usines modèles, a souvent organisé des expositions nationales dans des villes importantes de l'Empire, et toujours participé aux Expositions Universelles ouvertes à l'étranger; il a institué un Bureau d'expériences industrielles, des écoles techniques, des Établissements de condition de soies, encouragé la création d'Associations industrielles et envoyé des missions et des étudiants à l'étranger, y étudier le fonctionnement industriel.

Les lois japonaises existantes concernant la protection de la propriété industrielle, étant basées sur les principes adoptés par l'Union Internationale pour la protection de la propriété industrielle, garantissent d'une façon complète et effective la propriété industrielle, sans qu'il y ait à distinguer entre Japonais et Étrangers, et accordent un droit de préférence, dans les limites de l'Empire, à toute demande de brevet d'invention ou d'enregistrement de dessins et de marques de fabrique qui aura été déjà présentée par la même personne dans un pays faisant partie de l'Union. Ce droit de préférence est valable pour douze mois, dans le cas d'un brevet d'invention, et pour quatre mois, dans le cas d'enregistrement d'un dessin ou d'une marque de fabrique. En vue de protéger les inventions qui ne sont encore qu'à l'état théorique et en voie de réalisation, en vue, par conséquent de faire progresser l'industrie, une loi sur les « Inventions pratiques en cours de réalisation » a été promulguée en janvier 1905. Elle permet à celui qui a une invention projetée, ou à son héritier, relativement à la forme, la construction ou l'adaptation d'un article, de demander l'enregistrement de ce projet, c'est-à-dire de cette invention conçue, mais non encore réalisée. Le délai de validité d'un Brevet d'Invention est de 15 ans, à dater du jour de l'enregistrement, tandis qu'il est de 10 ans pour les dessins, de 20 ans pour les marques de fabrique, et de 3 ans pour les inventions simplement conçues.

Les différents tableaux que l'Annuaire consacre à l'industrie nous font relever les chiffres suivants : En 1907 on comptait 4.656 usines et ateliers avec force motrice; vapeur, 203.002 chevaux, gaz, 3.957 chevaux, pétrole, 2.983 chevaux, hydraulique, 24.321 chevaux, électricité, 29.422 kilowatts. Les usines et ateliers sans force motrice étaient au nombre de 10.361. Tous ces établissements employaient 242.944 hommes et 369.233 femmes.

Les textiles alimentaient 2.773 usines et ateliers avec force motrice et 2.819 sans force motrice, la soie grège 2.237 avec force motrice et sans, 390; le tissage 304 avec force motrice et sans, 2.300. Le coton a donné dans 83 établissements 46.187.845 kwan de coton filé, les étoffes de soie ont été évaluées à

70 millions et demi de yen, de soie et coton à 17 millions et demi, de coton à 80 millions, les obiji, étoffes pour ceintures, en soie à près de 5 millions de yen, en soie et coton à 2 millions et demi, en coton à 635 mille. Les habutae (pongées) ont produit 6 millions de tan (1) valant 40 millions et demi de yen, les kaiki (pongées glacés), 672 mille tan valant 3 millions et demi de yen, le crêpe, 1 million et demi de tan, 12 millions de yen, les étoffes de coton, 99 millions de tan, 65 millions de yen, la flanelle de coton, 3 millions de tan, 14 millions de yen.

Les 250 fabriques d'allumettes employant 5.468 ouvriers et 18.721 ouvrières ont fabriqué pour 15 millions et demi de yen d'allumettes, dont une partie notable alimente l'Extrême-Orient. 61.262 ménages s'occupant à la fabrication des papiers japonais, en ont produit pour 15 millions de yen et 22 papeteries ont livré avec 118 machines et 5.500 ouvriers, 14 millions de yen de papier européen. Les porcelaines et les faïences se sont élevées à 13 millions de yen, les objets laqués à près de 7 millions, la tresse de paille à 4 millions et demi, les tatami (nattes), les goza (tapis-nattes pour parquets), et les tapis nattes fantaisie pour l'exportation, à 10 millions de yen).

On a précédemment pu voir l'élévation survenue au Japon dans les salaires depuis 7 ans. Ces salaires sont pourtant encore bien minimes; il est vrai d'ajouter qu'ils s'ajustent au prix de la vie, là en somme comme partout. Le charpentier gagne par jour 65 sen (2), le tailleur de pierre 73, le nattier 56, le cordonnier 58, le tailleur de vêtements japonais 50, celui de vêtements européens 63, le teinturier 37, le forgeron 57, le bijoutier 53, le potier 54, le laqueur 53, le fabricant de papier 35, l'ouvrier des tabacs 54, le pâtissier 33, le compositeur d'imprimerie 44, le constructeur de bateau 70, le jardinier 59, l'ouvrier agricole 34, la journalière agricole 21, le batteur de riz 32, l'éleveur de vers à soie 34 et l'éleveuse 22, la fileuse de soie 23, le tisseur 42 et la tisseuse 21, le pêcheur 40. L'ouvrier brasseur en saké touche par mois 11 yen 83, l'ouvrier en shôyu 7 yen 25, l'homme de peine 3 yen 30, la servante 2 yen. Payés à l'année, le garçon de ferme gagne ainsi 37 yen 33 et la fille de ferme, la moitié, 18 yen 67.

#### D. Commerce extérieur.

« D'après les statistiques commerciales de 1907, les États-Unis sont le pays avec lequel le Japon fait le plus d'affaires : le total des importations et des exportations dépasse 211 millions de yen (545.013.000 francs). Viennent ensuite, à peu près à égale distance, la Chine avec 371.952.000 francs, et l'Angleterre sans ses colonies, avec 356.454.000 francs, puis l'Inde Anglaise, 224.721.000 francs, et plus bas, l'Allemagne, 149.814.000 francs, enfin la France et la Corée, chacune avec 126.567.000 francs. Cet ordre d'importance entre les différents pays relativement à notre commerce est resté le même qu'en 1906.

« A propos de ces chiffres, un contraste est à noter; c'est, d'une part, le développement du commerce avec les États-Unis, malgré la panique finan-

(1) Le tan est pour les étoffes d'un peu plus de 11 mètres, pour les ceintures, d'un peu plus de 3 mètres 50.

(2) Le sen est la centième partie du yen qui vaut 2 fr. 583.

cière de l'automne dernier, et d'autre part, la stagnation du commerce avec la Chine, à la suite de la dépréciation du métal argent.

« Ensuite, si nous prenons séparément les exportations et les importations, nous trouvons que les États-Unis sont notre meilleur client, puisqu'ils nous achètent pour 338.373.000 francs de marchandises. La Chine vient en second avec 219.555.000 francs, c'est-à-dire avec 82.656.000 francs de moins qu'en 1906. Suivent, la France 108.486.000 francs, la Corée 85.239.000 francs, Hong-kong 61.992.000 francs, l'Angleterre 56.826.000 francs, la province de Kwantung 51.660 mille francs, l'Italie et l'Inde Anglaise, chacune 33.579.000 francs, l'Allemagne 28.413.000 francs.

« Pour l'importation, l'Angleterre continue à tenir le premier rang parmi nos fournisseurs avec la grosse somme de 299.628 mille francs. Après elle viennent les États-Unis auxquels nous avons acheté pour 206.640.000 francs, l'Inde Anglaise 191.142.000 francs, la Chine 152.397.000 francs, l'Allemagne 121.401.000 francs, les Indes Hollandaises 56.826.000 francs, la Corée 41.328.000 francs, la Belgique 33.579.000 francs, la France 18.081.000 francs. »

Trente-trois ports sont actuellement au Japon en relations suivies avec l'extérieur, dont deux vraiment de toute première importance : Yokohama et Kobé, Yokohama qui tient toujours la tête pour l'exportation, tandis que c'est Kobé qui la conserve pour l'importation : Le commerce a atteint dans le port de Yokohama en 1907 la somme de 977.329.710 francs, en augmentation de plus de 73 millions sur celui de 1906. L'exportation y a été de 531.788.040 francs et l'importation de 445.545.840 francs. Kobé a effectué à l'exportation pour 275.502.780 francs et à l'importation pour 577.119.690 francs, soit un total de 852.648.300 francs, en accroissement de 70.541.730 francs sur l'année précédente. Yokohama représente 40 0/0 et Kobé 35,6 0/0 du commerce extérieur du Japon tout entier, qui a été en 1907 à l'exportation de 1.115.625.212 francs et à l'importation de 1.275.725.752 francs, soit un ensemble de 2.391.350.964 francs. Les exportations ont été en 1907 en progrès de plus de 22 millions de francs sur celles de 1906 et les importations ont, de leur côté dépassé celles de 1906 de plus de 195 millions de francs. Au sujet de cet accroissement l'Annuaire dit : « Les principales causes de ce progrès sont : l'importation croissante de matières premières pour l'industrie, de matériaux pour les constructions navales et de machines de tout genre, résultat de l'ardeur avec laquelle la nation tout entière, au lendemain d'une guerre victorieuse, s'est adonnée aux affaires et lancée dans les entreprises industrielles les plus variées ; l'augmentation, dans les entrées, de céréales, riz et blé, et autres denrées ; enfin une importation plus abondante d'articles de toute espèce, devenus courants par suite de la richesse croissante de la nation et des conditions de vie matérielle plus prospères depuis la fin de la guerre russo-Japonaise. »

Ainsi que l'on a pu le remarquer, alors que la France achète suffisamment au Japon, elle ne lui vend presque rien et est distancée par sa petite voisine la Belgique, en 1907 de 15 millions de francs, sous ce rapport. Il est certes pénible d'avoir à faire cette constatation, comme il est également pénible de faire cette autre que le pavillon français ne figure dans le mouvement des ports japonais que pour moins de 400 mille tonnes avec 133 bateaux, lorsque



sur un tonnage total de 20 millions de tonnes se répartissant sur 10.965 vapeurs, l'Angleterre, elle, figure, avec 2.269 bateaux, pour plus de 6.000.000 de tonnes, les Allemands avec 673 vapeurs, pour plus de 1.840 mille tonnes, les États-Unis d'Amérique pour 1.600 mille tonnes avec 377 vapeurs seulement, et que les marines norvégienne et russe nous atteignent à peu près. Le pavillon japonais, lui, d'année en année prend un tel essor qu'on le voit en 15 ans passer de 401 vapeurs à 6.734 et de 337.763 tonnes à 8.770.491, dans le mouvement des ports de l'Empire du Soleil-Levant.

### **E. Banques et marché monétaire.**

En 1906, les 2.236 établissements financiers portés aux tableaux de l'Annuaire avaient fait un ensemble d'affaires évalué à plus de 10 milliards de yen, produisant un profit net de 70 millions de yen, permettant de distribuer un taux moyen de dividende de 9,60/0. Les sept établissements de crédit fondés dans un but tout particulier et régis par une législation spéciale ont pu fixer, eux, leur taux de dividende en 1907 à : Banque du Japon, 12 0/0, Yokohama Specie Bank 12 0/0, Kangiô-Ginkô (Banque Hypothécaire) 10 0/0, les 46 banques de l'Agriculture et de l'Industrie 8,2 0/0, Banque de Taï Wan (Formose) 10 0/0, Banque de défrichement et de Colonisation de Hokkaïdô 9 0/0, Kôgiô-Ginkô (Banque Industrielle) 7,5 0/0.

En 1907, la Monnaie Japonaise a frappé pour 17.960.000 yen de pièces d'or, 17.242.970 yen de pièces d'argent; il n'y a pas eu par contre de frappe de pièces de nickel ou de cuivre. Les pièces d'or sont de 20, 10 et 5 yen, les pièces d'argent de 50, 20 et 10 sen, le yen en argent a été retiré de la circulation, mais la vieille pièce de 5 sen continue à être admise, les autres pièces émises sont celles de 5 sen en nickel, de 1 sen et de 5 rin en cuivre. Les anciennes pièces de 2 sen, 1 sen, 5 et 1 rin en cuivre, sont toujours acceptées et les anciennes pièces d'or valent le double de leur valeur nominale. Ajoutons que par la loi n° 41 de 1897, le Japon est aujourd'hui pays à étalon d'or.

On estimait le montant des pièces de monnaie circulant au Japon en 1907 à 167 millions et demi de yen, dont 53 millions en or, 96 millions en argent, 9 millions en nickel, et également 9 millions en cuivre. Le montant des billets de Banque dont les coupures sont 1, 5, 10, 20, 50, 100 et 200 yen était en 1907 de plus de 369 millions de yen, remboursables en or, de par l'adoption de l'étalon d'or en 1897.

Le Japon possède depuis 1879 le système des Clearing Houses, année où fut créée celle d'Osaka. Celles de Tokio, Kioto, Yokohama, Kôbé, Nagoya, jointes à celle d'Osaka et qui indiquent ainsi les grands Centres des affaires du pays ont eu en 1907 à liquider 7 millions et demi d'effets représentant 7 milliards et demi de yen, dont la moitié pour la Chambre de Tokio, celle d'Osaka venant ensuite.

### **F. Communications.**

« Depuis que de par la loi de mars 1906, les Chemins de fer sont rachetés par l'État, leur exploitation donne des résultats très satisfaisants. La longueur des lignes exploitées qui n'était que de 120 kilomètres à peine voici 30 ans et

de 7.750 kilomètres à la veille du rachat, est en 1907-1908 de 8.050 kilomètres. De 1904-1905 à 1906-1907, le nombre des voyageurs s'est élevé de 104 millions à 125 millions et le volume du trafic de 19 millions à 24 millions de tonnes de marchandises. Grâce au perfectionnement des moyens de transport, et à l'amélioration générale de la situation économique, l'augmentation des profits réalisés a dépassé toutes les évaluations. Au moment où fut préparé le projet de rachat, on pensait que, durant les deux premières années, le profit net donné par les lignes rachetées ne suffirait pas à payer les intérêts de la dette contractée pour le rachat. Mais pendant l'exercice 1906-1907, ce profit que l'on avait estimé à 40 millions de francs, fut de 43 millions, et l'on peut compter qu'en 1907-1908, il dépassera également l'évaluation de 80 millions de francs inscrite au budget pour toutes les lignes de l'État; il sera donc plus que suffisant pour le service de l'Emprunt. Quant à l'exercice 1908-1909, le revenu net des Chemins de fer de l'État est estimé à 95 millions et demi de francs, et dans ce total les lignes rachetées entrent pour 64 millions; or, comme l'intérêt de l'Emprunt pour le rachat et des obligations des Anciennes Compagnies, se monte à 62 millions, il restera en caisse, après son paiement, un surplus de 2 millions, même dans le cas peu probable où les profits nets ne dépasseraient pas l'évaluation budgétaire. »

En 1906-1907, on trouve au Japon 6.449 bureaux de poste, expédiant 1.240 millions de lettres et d'imprimés; 6.448 bureaux de colis postaux manipulant 45 millions de colis, 2.815 bureaux télégraphiques avec 34.000 kilomètres de lignes et 149.000 kilomètres de fils envoyant 24 millions et demi de télégrammes; 441 bureaux téléphoniques avec 5.900 kilomètres de lignes et 220.000 kilomètres de fils répondant à près de 160 millions de demandes de communications. Ajoutons les lignes suivantes empruntées à l'Annuaire :

« Quant à la diminution de 13 millions que l'on observe, par rapport à l'exercice précédent, dans le nombre des lettres et imprimés expédiés en 1906-1907, elle n'est que temporaire et provient en grande partie de ce que le rapatriement des troupes a réduit presque à rien le service de la poste militaire en Mandchourie. »

Voici maintenant les principaux faits de l'exercice 1906-1907 relatifs au service des Postes Internationales : en avril 1907, inauguration du transport direct par l'Union Postale des Colis postaux à destination du Chili et du Pérou; en septembre, ouverture du service des Colis Postaux étrangers, dans les bureaux de poste militaires de Mandchourie et du Sakhaline Japonais (Karafuto); en novembre, publication de la Convention passée avec l'Australie pour l'échange des Colis Postaux; envoi de délégués au Congrès International des Postes tenu à Rome, avec mission de faire tous leurs efforts pour obtenir l'abaissement des tarifs postaux. En ce qui concerne les télégraphes : promulgation des règlements spéciaux pour les télégrammes de presse, et inauguration des services par câbles sous-marins entre Tôkyô et Ogasawara (Iles Bonin, possession japonaise de l'Océanie). Sasebo et Tairen (Port-Arthur-Dalny), Tôkyô et Guam, dans l'archipel des Mariannes. »

A la fin de 1907, la navigation à vapeur est représentée au Japon par 1.574 bâtiments jaugeant 1.408.692 tonnes et se répartissant ainsi :

Bateaux en acier ou acier et fer 408 avec 739.640 tonnes; en fer, 161 avec

249.862 tonnes; en fer et en bois 14 avec 5.743 tonnes; en bois et acier 4 avec 1.466 tonnes; en bois 987 avec 112.281 tonnes. Au point de vue de la vitesse, ils se distribuent ainsi : de 20 à 100 tonnes 715 bateaux avec 32.500 tonnes; de 100 à 200 tonnes, 243 avec 36.981 tonnes; de 200 à 300, 42 avec 10.668 tonnes; de 300 à 500, 95 avec 36.956 tonnes; de 500 à 1.000, 140 bâtiments avec 101.669 tonnes; de 1.000 à 2.000, 131 avec 199.561 tonnes; de 2.000 à 3.000, 114 avec 279.108 tonnes; de 3.000 à 4.000, 49 avec 166.865 tonnes; de 4.000 à 5.000, 18 avec 79.940 tonnes; de 5.000 à 6.000, 6 avec 31.970 tonnes; de 6.000 à 7.000, 20 avec 125.011 tonnes; enfin au-dessus de 7.000 tonnes, 1 jaugeant 7.463 tonnes. De plus grosses unités sont en ce moment en construction au Japon même.

La plus importante des Sociétés Japonaises de navigation est la Nippon-Yûsen Kwaïsha, dont le service s'étend jusqu'en Europe et qui a Anvers comme point terminus dans notre partie du Monde.

Telle est, dans ses grandes lignes, le Huitième *Annuaire Financier et Économique* que le Ministère des Finances a consacré à l'exposé de la situation présente du pays. Il traite dans les deux dernières parties de Taï-Wan (Formose) et de Karafuto (Sakhaline Japonais), de la Corée et de la province Chinoise du Kwangtung, placées toutes deux pour l'instant sous le protectorat Japonais.

Parler de ces deux parties sans entrer en de certains détails nécessaires que le présent Bulletin ne permet point, serait rendre le coup d'œil peu compréhensible, aussi est-il préférable de les réserver pour une étude particulière qui viendra à son heure.

EDME ARCAMBEAU.





## Nouvelles du Japon

**Les Élections Générales et la Nouvelle Chambre des Représentants.** — Depuis dix-neuf ans que le Japon est doté d'une Constitution assurant au pays deux Chambres, une Chambre des Pairs et une Chambre des Représentants, la Chambre des Représentants qui devait être renouvelée en 1908, après avoir vu la Campagne Russo-Japonaise et son lendemain immédiat, où elle eut à se prononcer, est la première qui ait accompli en entier son mandat. Toutes celles qui l'ont précédée l'ont eu plus ou moins écourté par la dissolution. C'est à peu près également la première avec laquelle un Cabinet, celui du marquis Saionji, ait essayé de gouverner parlementairement, comme on l'entend en Occident. C'est dire que cette législature retiendra l'attention.

Avant de dire un mot des élections générales qui eurent lieu le 15 mai dernier, voyons ce qu'est une Chambre des Représentants au Japon, de par la Constitution de 1889 et les légères modifications apportées en 1900. Cette Chambre, élue pour 4 ans, compte 379 représentants. Pour être électeur il faut avoir 25 ans et payer une contribution directe de 10 yen au minimum ; on peut être député sans payer aucune contribution, mais il faut être âgé d'au moins trente ans. D'après la loi électorale, chaque département est divisé en corps électoral urbain absolument indépendant et en corps électoral rural choisissant des membres dont le nombre est déterminé par celui des habitants du district rural.

Avec l'accroissement du prix de la vie, le cens de 10 yen atteignant d'année en année un plus grand nombre de Japonais, il s'ensuit que le corps électoral va toujours s'augmentant sensiblement, bien que ce ne soit encore pour longtemps qu'une minorité infime qui soit appelée avec la loi existante à jouir des droits électoraux.

Voici, emprunté au Résumé Statistique de l'Empire du Japon publié en 1908, au sujet de la représentation nationale, un tableau pour 1904 qui ne semble pas sans intérêt :

Grandes Divisions	Membres élus	Électeurs	Bulletins de vote		Abstentions	Proportion des électeurs par 1000 habit.
			Valables	Non valables		
Honshiu { Central . . .	147	334.510	292.199	2.164	40.082	17.55
ou { Septentrional	57	113.470	94.800	1.629	16.677	16.23
Hondo { Occidental. .	86	171.305	145.239	1.032	24.607	15.79
Shikoku . . . . .	27	36.947	32.173	230	4.484	11.92
Kiushiu . . . . .	56	97.476	82.871	659	13.708	13.96
Hokkaido ou Yeso . .	6	4.080	3.137	30	913	3.74
Totaux. . . . .	379	757.788	650.419	5.744	100.471	15.77

Il faut ajouter à ce tableau 1.162 électeurs qui n'ont pu, lors du vote, écrire eux-mêmes, comme le veut la loi, le nom du candidat.

La dernière Chambre des Représentants comptait surtout des membres du Seiyukai, ce parti politique inspiré par le Prince Itô et dirigé par le Marquis Saionji et du Shimpoto, créé par le Comte Okuma.

A la suite des Élections Générales, voici quelle semble être la position des divers partis politiques qui ont brigué un peu partout la faveur populaire.

Partis Politiques	Nouvelle Chambre	Ancienne Chambre	Différences
Seiyukaï . . . . .	190	181	+ 9
Shimpoto . . . . .	77	89	— 12
Daïdo Club . . . . .	32	58	— 26
Yukokai . . . . .	27	37	— 10
Indépendants. . . . .	53	14	+ 39
Totaux. . . . .	379	379	

Ce qui ressort de ces élections, c'est tout d'abord l'amointrissement du Daido Club s'inspirant de la politique Yamagata-Katsura qui a surtout son fort dans la Chambre des Pairs, du Yukokai, parti absolument hybride ne ralliant pour ainsi dire nulle idée politique définie, du Shimpoto lui-même.

Le Seiyukaï sort victorieux, mais sa victoire est-elle assez forte pour lui assurer une véritable majorité dans la prochaine législature? Ils sont 190 et la majorité de la Chambre est de 191 voix, puisqu'elle se compose de 379 membres. Le seul fait considérable de ces élections, c'est le triomphe des Indépendants, étiquette sous laquelle se sont lancés dans l'arène électorale, comme le constate une lettre de M. Henri Labroue, dans le *Temps* du 20 juillet dernier, « un certain nombre de négociants, manufacturiers, gens d'affaires, menacés par la politique fiscale du gouvernement. »

Faisons aussi avec le Japan Weekly Mail du 23 mai dernier, cette observation que 159 membres seulement de la Chambre précédente ont été réélus, que 29 nouveaux députés ont siégé dans des législatures antérieures et que 181 sont absolument des hommes nouveaux.

Dans la composition de la Chambre actuelle, enfin, le corps électoral urbain et le corps électoral rural sont ainsi répartis :

Partis Politiques]	Corps Electoral Urbain			Corps Electoral Rural		
	Nouvelle Chambre	Chambre précédente	Différence	Nouvelle Chambre	Chambre précédente	Différence
Seiyukaï . . . . .	27	32	— 5	163	149	+ 14
Shimpoto. . . . .	7	11	— 4	70	78	— 8
Daido Club. . . . .	10	17	— 7	22	41	— 19
Yukokai . . . . .	9	13	— 4	18	24	— 6
Indépendants. . . . .	23	3	+ 20	30	11	+ 19
Totaux. . . . .	76	76		303	303	

**Le Nouveau Ministère Japonais.** — Le 4 juillet dernier, le Marquis Saionji qui avait succédé au lendemain du traité de Portsmouth au Général Marquis Katsura comme Premier Ministre, avec un Cabinet où le Vicomte Hayashi, ambassadeur à Londres, prenait la place aux Affaires Etrangères du Comte Komura qui le remplaçait en Angleterre, donnait soudainement sa démission, alléguant son état de santé, d'ailleurs, il faut le reconnaître, malheureusement toujours assez précaire. Il quittait donc les affaires après avoir fait vivre son Cabinet plus de deux ans et demi durant lesquels il eut à prendre une politique financière qui pût faire face aux nécessités de l'heure présente et aux besoins à venir. En politique extérieure, il fut peut-être plus heureux encore, en renforçant la sécurité nationale par de nouveaux accords dont tout le Japon sut saisir tout de suite la solide portée. L'Empereur se rendit aux raisons que faisait valoir le Marquis et le 14 Juillet, le nouveau Cabinet était ainsi formé :

Général Marquis Katsura,	Premier Ministre et Ministre des Finances.
Baron Hirata,	Ministre de l'Intérieur.
Général Vicomte Terauchi,	Ministre de la Guerre et Chargé de l'intérim des Affaires Etrangères en attendant le retour du Comte Komura, rappelé d'urgence.
Vice-Amiral Baron Saito,	Ministre de la Marine.
Baron Oura,	Ministre de l'Agriculture et du Commerce.
M. Komatsubara,	Ministre de l'Instruction Publique.
Vicomte Okabe,	Ministre de la Justice.
Baron Goto,	Ministre des Communications.

Le Général Terauchi et le Vice-Amiral Saito qui gardent leurs portefeuilles, comme cela a généralement lieu d'ailleurs au Japon pour les Ministres de la Guerre et de la Marine, qui relèvent plus de l'Empereur lui-même et restent de la sorte en dehors des crises ministérielles; sont avec le Marquis Katsura et, sans doute le Comte Komura, les figures importantes de ce nouveau Cabinet.

Le Baron Goto, Directeur de l'Administration civile de Formose sous le Gouvernement du Général Kodama, et Président, avant son choix comme Ministre, de la Compagnie du chemin de fer Sud-Mandchourien est une personnalité également remarquable du Japon actuel dont le nom a plus d'une fois figuré déjà dans les grandes feuilles occidentales, surtout en ces dernières années. Le Baron Hirata et le Baron Oura représentaient dans le dernier Cabinet Katsura, le premier l'Agriculture et le Commerce, le second, les Communications. Le nouveau Ministre de l'Instruction Publique, M. Komatsubara, membre de la Chambre des Pairs où il suit le parti du Prince Yamagata, fut autrefois Vice-Ministre de la Justice et de l'Intérieur et pendant quelque temps, Directeur de l'Osaka Mainichi, l'un des principaux organes de la province. Le Vicomte Okabe, Ministre de la Justice, ancien seigneur du clan de Kishiwada, fut, en 1887, Vice-Ministre des Affaires Etrangères. Il est actuellement à la Chambre des Pairs, l'un des chefs du Kenkyukai, le groupe le plus important aujourd'hui de cette Chambre.

---

**Ajournement à 1917 de l'Exposition de Tokyo.** — Le Japon devait convier le monde en 1912 à une Exposition quasi Universelle où il espérait pouvoir lui montrer l'ensemble de ses efforts et de ses résultats dans chacune des branches

de l'activité humaine, d'une manière bien plus large qu'il n'a pu le faire jusqu'ici aux grandes manifestations pacifiques organisées dans ce genre, tant en Europe qu'en Amérique, et il comptait en même temps être en état de faire profiter chaque Japonais des utiles et fortes leçons qu'y seraient venus assurément lui donner les industriels et les intellectuels occidentaux qui, d'autre part, auraient trouvé là, sans distinction de nationalités, la bonne fortune de se révéler ou de se faire plus et mieux connaître. Remaniés à différentes reprises, par suite de l'extension que prenait pour ainsi dire à chaque heure nouvelle cette heureuse idée, les plans étaient établis, les crédits votés. Un ajournement de cinq ans vient de remettre l'œuvre à réaliser à 1917.

Pourquoi cet ajournement et pourquoi cette date de 1917 qui, à première vue, peut sembler à plus d'un quelque peu éloignée? Des considérations rendues publiques au Japon au commencement de ce mois vont nous l'apprendre.

Après avoir mûrement examiné à nouveau le projet tel qu'il avait été définitivement arrêté de la Grande Exposition de 1912, le gouvernement Japonais a été frappé des difficultés de toutes sortes que l'on rencontrerait pour ouvrir à la date fixée sans compromettre gravement le succès raisonnablement poursuivi de l'entreprise. Il a été amené par cet examen minutieux à reconnaître que les trois ans et demi qui nous séparent encore de cette date de 1912 étaient loin d'être très suffisants pour livrer le terrain, élever toutes les constructions et pourvoir les visiteurs nationaux et surtout étrangers, quelle que fût leur affluence, de toutes les commodités et de tout le confort souhaitables. De plus, il lui a fallu se rendre au bien fondé des observations de l'industrie japonaise qui, toute aux commandes présentes qui doivent l'absorber un certain temps, ne pouvait, dans les délais donnés, se préparer comme elle l'eût voulu à cette grande manifestation économique sans porter une atteinte réelle à l'activité manufacturière du pays. Ce sont là ses propres paroles.

Dans ces circonstances il parut plus sage au gouvernement Mikadonal d'ajourner dès maintenant cette œuvre de haute importance, plutôt que d'attendre le jour où une remise à peu près inévitable deviendrait vraiment préjudiciable aux intérêts de tous.

Obéissant encore une fois à la vieille et louable habitude qu'il a, il a cherché à ce que l'Exposition, ainsi différée, soit la commémoration d'un événement heureux de l'histoire nationale. Aussi a-t-il décidé de la reporter à 1917, cinquantième anniversaire de l'avènement de Sa Majesté l'Empereur Mutsu Hito qui, comme on se le rappelle sans doute, succéda dans sa quinzième année, en 1867, un an avant la Restauration Mikadonale, à son père, l'Empereur Kômei.

La célébration de ce jubilé donnera naissance par tout le Japon à des réjouissances aussi nombreuses et variées que sincères et gracieuses, et l'Exposition, qui fera de cette année une date doublement inoubliable dans la mémoire des Japonais, pour me servir à mon tour du mot même de l'un d'eux, permettra de la sorte aux milliers d'étrangers qui auront le bonheur de s'y rendre, de joindre véritablement là-bas l'utile à l'agréable et de voir ce peuple de l'Empire du Soleil Levant dans l'expression de son génie et dans l'explosion de sa joie et de sa vénération.



## Bibliographie.

---

G. MIGEON

**Au Japon. — Promenades aux Sanctuaires de l'Art.** — Par M. Gaston Migeon, *Conservateur au Musée du Louvre*, Paris, Hachette 1908. Prix : 4 francs.

Notre Vice-Président, M. Raymond Kœchlin qui, remplaçant M. Bertin, absent de Paris, présidait le mardi 10 mars dernier la conférence que notre collègue, M. Gaston Migeon, avait accepté de nous faire sur la Sculpture bouddhique et décorative au Japon, présentait ainsi le sympathique conférencier au nombreux public qui avait répondu à notre appel et qui par son attention et ses applaudissements montra au Conservateur éclairé de notre grand Musée National combien il s'intéressait à ce sujet encore si peu connu :

« Mesdames, Messieurs,

« Vous n'attendez pas de moi sans doute que je vous présente M. Migeon ; tous ceux qui, à Paris, s'intéressent au Japon et à son art le connaissent depuis longtemps et savent quels services il a rendus à une cause qui lui est chère.

« Il y a plus de dix ans, alors que l'art japonais méconnu passait aux yeux du grand public pour un art d'éventails bariolés et d'ingénieuses niaiseries, M. Migeon a su lui ouvrir les portes du Louvre, et grâce à lui, des amateurs se sont séparés en faveur du Musée de quelques pièces de choix et ont constitué par leurs dons une collection d'estampes, petite, mais excellente. C'était un premier fonds. M. Migeon sut démontrer à l'administration du Louvre qu'elle ne pouvait ne pas répondre à la générosité des collectionneurs et il obtint d'elle des crédits qui lui permirent d'acquérir quelques morceaux tout-à-fait remarquables aux grandes ventes qui suivirent. Ce fut alors, pendant plusieurs années, un échange de bons procédés, tantôt le Louvre achetant, tantôt les amateurs lui donnant, et les noms de M<sup>me</sup> Gillot, de M. Bing et de tant d'autres sont inscrits au bas de pièces admirables qui feraient honneur aux meilleures collections. Mais M. Migeon souhaitait plus : il désirait aller au Japon même rechercher pour le Musée quelques-uns de ces trésors qu'on nous cache si jalousement. Muni de fonds trop réduits, hélas ! il partit et beaucoup d'entre vous connaissent les belles choses qu'il a rapportées : sculptures archaïques et peintures bouddhiques, une collection charmante aussi de poteries exposées dans des salles obscures malheureusement et peu commodes. Mais en cherchant des œuvres d'art à vendre, il en vit beaucoup dans les temples où, d'ailleurs, les enferment à jamais des lois tutélaires, et il eut le loisir de les étudier. C'est le résultat de certaines de ces études qu'il nous apporte ce soir et la Société Franco-Japonaise ne peut que le remercier d'avoir bien voulu lui en donner la primeur. »

M. Migeon devait plus : il nous devait ses impressions de voyage à travers ce Japon artistique. Il l'a fait d'abord dans les *Débats*, puis en un volume que publia vers avril la Maison Hachette, et voici ce qu'avec sa compétence reconnue en dit aussi M. R. Kœchlin, dans les *Débats* du 7 mai dernier :

« Beaucoup de politiques, de soldats et d'économistes ont donné leur avis, ces dernières années, sur les choses du Japon et il n'est guère de globe-trotter, venu par la voie rapide du transsibérien, qui se croie permis, au retour, de priver le public de ses impressions sur le pays des mousmés et de Madame Chrysanthème. Des idées nouvelles et intéressantes et quelques jolies descriptions parfois sont à retenir dans cette littérature un peu surabondante ; mais il est curieux de constater combien les voyageurs, tant étrangers d'ailleurs que français, se sont médiocrement souciés, dans leurs pérégrinations, de l'art de la nation qu'ils visitaient et ils se tiennent quittes envers lui, après avoir décrit au hasard quelque temple ou les boutiques des marchands de porcelaines, de broderies et d'émaux modernes auxquels ils payent un large tribut de confiante admiration.

« M. Migeon, conservateur du Louvre, est le premier sans doute de nos compatriotes qui soit parti pour le Japon avec le ferme projet d'en étudier l'art. Il y était

bien préparé assurément et tous ceux qui connaissent le Musée savent avec quelle ingénieuse et tenace compétence il a su en quelques années, malgré des difficultés de tout ordre, y créer une section japonaise, sinon encore très riche, du moins singulièrement remarquable déjà. C'est le résumé de son enquête qu'il nous donne dans ce petit volume *Au Japon* que le *Journal des Débats* a publié l'an dernier en partie sous forme de lettres et dont plusieurs chapitres nouveaux et d'excellentes illustrations augmentent encore l'intérêt.

« La situation officielle de M. Migeon lui a permis de voir bien des merveilles cachées d'ordinaire aux simples touristes, ce trésor impérial de Nara, entre autres, amassé par un empereur du huitième siècle et qui, demeuré intact dans son sanctuaire inviolé, ne s'ouvre qu'une fois l'an pour des fonctionnaires et quelques érudits privilégiés; les bonzes dans les sanctuaires lui ont déroulé des peintures archaïques qui ne voient le jour qu'à de longs intervalles et les collectionneurs eux-mêmes, si jaloux au Japon de ne pas laisser profaner les chefs-d'œuvre qui leur tiennent au cœur par des gens indignes, l'ont admis dans leurs demeures et lui ont fait part de trésors inconnus. En compagnie du plus enviable des guides, il a parcouru, aux environs de Tokio, de Kyoto et jusque dans les vallées perdues de l'intérieur, d'innombrables temples et monastères où la curiosité de nul Européen peut-être n'avait jamais frappé, et il a rapporté de ces pèlerinages des visions merveilleuses qu'il nous décrit avec la plus communicative chaleur.

« Certes, celui qui prétend qu'une œuvre, pour s'y plaire, ne choque aucune de nos traditions ou peut-être de nos routines européennes et qui veut en être séduit tout d'abord, sans prendre la peine de s'en pénétrer et d'en jouir longuement et peu à peu, celui-là ne goûtera pas l'art qui a conquis M. Migeon. L'art japonais des hautes époques et plus encore l'art chinois dont il sort, est un art austère et quelque peu mystérieux; ce sont des divinités bouddhiques qu'il figure d'ordinaire dans ses peintures aux soies ternies et dans ses sculptures dont l'encens de dix siècles a rongé les ors, et les plus grands chefs-d'œuvre semblent ceux qui ont le plus profondément rendu le rêve de la vie intérieure; d'autres nous montrent des génies menaçants, à la grimace étrangement impérieuse, ou des portraits de vieux prêtres du plus puissant et du plus pénétrant réalisme; tantôt nous y voyons des paysages, ébauches de rêve plutôt que sites précis... M. Migeon fait passer sous nos yeux en descriptions d'une chaude admiration nombre de ces figures et de ces motifs, car il s'est intéressé davantage à ces arts moins connus de l'Europe qu'à ceux des laques, du fer ou de la poterie dont d'excellents exemplaires se rencontrent dans nos collections; il nous les présente dans ces jardins exquis ou dans ces sanctuaires perdus au fond des forêts, au charme intime et rassénérant, et il faudrait vraiment avoir l'âme bien insensible ou chevillée au macadam du boulevard, pour ne pas souhaiter, en fermant le livre, d'aller vivre quelques mois au milieu de ces « divins trésors, les plus sublimes qu'une main humaine ait créés, et avec lesquels rivalisent seul: l'ancienne Egypte, la Grèce ou notre moyen-âge français ».

« Hélas! bien peu d'entre nous en jouiront jamais et peut-être seuls d'indignes globe-trotters pressés feront-ils aux plus célèbres l'aumône d'un regard distrait ou gouailleur. Il nous restera seulement la joie d'aller au Louvre porter nos hommages à quelques témoins isolés de ce grand art que de modiques subsides ont permis à M. Migeon de rapporter et, s'il nous avertit lui-même que la plupart ne sont que le reflet des chefs-d'œuvre dont aucune fortune ne payerait aujourd'hui la sortie du Japon, au moins les pourrons-nous rêver plus parfaits encore, à nous rappeler les peintures si poétiques et si précises à la fois de ce charmant petit livre. »

La seule énumération des chapitres de l'ouvrage de M. Migeon donnera une idée de l'importance du livre: Tokio et ses monuments, Nikko et les Temples funéraires, Kamakura et le Daï Butsu, Le Fuji, Le Monastère de Koya-San, Les Sankei (pèlerinages) et le lac Biwa, Théâtres et spectacles, les Fêtes du Thé, Les Jardins, Kyoto, ses temples et ses palais, Nara, Horiuji, les Musées du Japon à Tokio, à Kyoto et à Nara.

Voici enfin la conclusion de M. Migeon. Nous ne saurions mieux finir que de lui laisser un instant la parole:

« Je ne sais si au cours de ces impressions j'aurai bien su rendre les aspects de ce pays qui peuvent nous enchanter. Ces aspects sont multiples, et il n'est peut-être pas à l'heure actuelle de pays qui soit plus intéressant à étudier. Les paysages en sont constamment charmants, agrestes, aimables et animés, rarement sauvages ou grandioses, si ce n'est en quelques régions maritimes ou autour du sublime Fuji.

Cela tient sans doute à ce que le Japon est extraordinairement peuplé et cultivé, et qu'il n'est pour ainsi dire pas un pouce du sol qui soit demeuré en jachère. Nulle part l'excès de population ne saurait être plus évident que dans les grandes plaines des environs d'Osaka où, à certaines époques de l'année, aux semailles ou à la coupe des pailles de riz, tout un peuple grouille, empressé aux travaux des champs.

« Pour ceux qu'intéressent particulièrement les questions historiques, est-il problème plus émouvant que l'évolution actuelle de ce peuple, hier encore lié par les entraves de la vie féodale, livré aujourd'hui aux hasards de la vie parlementaire et industrielle, oscillant entre l'attachement le plus profond à ses traditions nationales et le désir le plus orgueilleux et le plus fou « d'être dans le mouvement » ?

« Pour ceux enfin que l'art passionne avant tout, est-il peuple dont la vie ait été, depuis ses plus lointaines origines, plus pénétrée d'art et qui en ait toujours senti un plus intime besoin ?

« L'art est partout : dans la Nature que le Japonais a pliée à son caprice ou à son goût; dans la maison, même la plus humble, au cachet profondément artistique, et toujours ornée d'une belle chose que l'habitant pourra contempler ou caresser à son aise; dans les objets les plus usuels, les plus personnels, empreints toujours de la fantaisie la plus exquise et du goût le plus châtié. Et quand on se tourne vers les hauts sommets de cet art, vers la peinture et la sculpture, on demeure saisi des grands caractères de beauté, de noblesse, de style, qui le font l'égal des plus grands arts de l'Humanité.

« Il faudra bien des années encore pour que ces vérités deviennent évidentes; il faudra que beaucoup d'Européens, très éduqués, entreprennent ce lointain voyage, car l'art japonais ne pourra jamais être totalement compris et goûté qu'au Japon même : l'Occident manquera toujours des éléments propres à le révéler.

« On ne saurait vraiment s'épouvanter à l'avance des difficultés d'un semblable voyage, que tant de facilités de transports et les plus grandes commodités de la vie ont rendu si aisé. Et l'amour-propre des Japonais leur fait exagérer encore l'affabilité d'un accueil qui n'est pas le moindre charme de la visite qu'on leur rend. »

E. A.

---

C<sup>te</sup> J. DE POURTALÈS

**La Conférence Universelle des Étudiants Chrétiens à Tokio en 1907.**

EMMANUEL SAUTTER

**Une Campagne d'Évangélisation au Japon.**

(Montbéliard, Société anonyme d'Imprimerie Montbéliardaise).

Dans l'article " Le Japon en 1907 " publié dans notre Bulletin n° X, on a pu voir qu'il s'était tenu à Tokio, au printemps de l'an passé, un Congrès International des Étudiants Chrétiens. MM. le Comte Jacques de Pourtalès et Emmanuel Sautter, de la Délégation des Protestants Français, ont, le 26 octobre 1907, esquissé leurs impressions de délégués à l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Paris. Leur nombreux auditoire leur a montré par son attention combien il s'intéressait à leurs deux exposés qu'avait préfacés avec autorité et aisance un professeur de droit de l'Université de Tokio, M. Bridel, de Genève, qui aime et sait apprécier le Japon et les Japonais. MM. de Pourtalès et Sautter ont réuni en une brochure de 28 pages leurs deux causeries formant ainsi le complément de l'ouvrage de M. Raoul Allier sur le protestantisme au Japon. M. de Pourtalès, lui, nous donne le compte-rendu de la Conférence proprement dite et nous dit les attentions dont tous les délégués ont été l'objet de la part des Japonais de toute confession. Reproduisons avec lui les paroles que leur a adressées, en les recevant au nom de notabilités de Tokio, l'un des hommes les plus marquants de la Finance japonaise, le Baron Shibusawa :

« Nous voulons espérer qu'une réunion de ce genre, à dit le Baron, convoquée

pour la cause auguste de la religion, d'une religion qui a proclamé la bonne volonté envers les hommes, qui veut rendre service à tous, sans distinction de personnes ou de races, prête à collaborer à toute œuvre d'amélioration morale ou sociale, et professant le nom de Celui qui s'est appelé le Prince de la Paix, nous voulons espérer, dis-je, qu'une telle réunion ouvrira des perspectives sans bornes, rapprochant l'Orient de l'Occident, et amenant le monde à une paix permanente que le Japon désire plus ardemment encore que vous-mêmes. Bien que la foi que vous professez soit encore étrangère à la plupart d'entre nous, nous savons par son histoire qu'elle a toujours visé à relever l'humanité, et c'est sur ce large terrain commun de l'humanité que nous nous rencontrons aujourd'hui. » Après avoir cité ces paroles, M. de Pourtalès ajoute : « N'êtes-vous pas frappés, Mesdames et Messieurs, de tant de tolérance de la part d'un païen ? » Et revenant encore sur ce mot, il achève sa causerie en résumant toutes ses impressions par cette exclamation qui en dit long : « Quelle leçon de tolérance, nous autres Français, nous recevons de ces Orientaux ! »

M. E. Sautter a retracé la campagne d'évangélisation qui a suivi la Conférence, parlant de Kioto, Osaka et Kobé, où il avait été envoyé avec M. de Pourtalès, un Anglais et un Américain. Je me permettrai de citer de M. Sautter l'observation suivante : « Il ne faut pas se dissimuler que c'est la morale seule qui intéresse les Japonais dans la religion de l'Occident. Ils la détachent du reste. Ils ne semblent guère se préoccuper de ce qui est pour nous l'essence même du Christianisme, à savoir la personne et l'œuvre de Jésus-Christ. En outre, la pratique du Christianisme ne leur paraît nullement incompatible avec celle des religions orientales. Plusieurs sans doute rêvent d'être les fondateurs d'une religion nouvelle, amalgame des autres. Là est le danger pour l'avenir de l'Évangile au Japon. Quoi qu'il en soit, il est permis d'affirmer que la christianisation du Japon fait chaque jour des progrès. Le souffle puissant de l'esprit du Dieu de Jésus-Christ contribue au réveil du Continent jaune. Ce réveil est incontestable. Il se manifeste en Chine et aux Indes comme au Japon. Les conséquences en sont incalculables. »

M. Sautter, qui voit peut-être la christianisation du Japon à travers un prisme un peu trop complaisant, dit juste quant au rêve de la fondation d'une religion nouvelle. Écoutez l'un des philosophes actuels du Japon, Inoué Tetsujiro : « Mais les religions actuelles, quelles qu'elles soient, n'ont plus l'énergie vitale (*Kwatsuryoku*) que l'avenir réclame. Que faut-il donc ? Une réforme (*Kakushin*), qui consistera uniquement à donner une forme nouvelle au fond commun de toute religion (*dôitsu no naiyô ni atarishiki keishiki wo atauru nomi.*) Un phénomène facile à prévoir, c'est que, dans notre pays, toutes les religions évoluant dans ce sens, arriveront à s'unir et à ne constituer qu'une seule et commune religion (*yûitsu no futsûteki shûkyô.*) »

Et Inoué Tetsujirô n'est pas le seul à penser ainsi. Dans le volume IV n° 5 du *Shin Bukkyô* (Nouveau Bouddhisme), Ono Tôta, étudiant la religion de l'avenir et le Japon, dit : « Notre tempérament nous rend particulièrement aptes à réaliser cette conciliation des idées d'Orient et d'Occident. Descendants d'une race conquérante, nous avons gardé le caractère des guerriers, le caractère bon enfant (*tam-paku*); nous n'avons guère de parti-pris ni d'entêtement. Par contre, le fond de nos idées propres équivaut à peu près à zéro (*sono kawari ni, shisô no naiyô wa hotondo zero de aru.*) C'est grâce à cela que nous adoptons avec tant de facilité les idées des autres; autrefois, le Confucianisme et le Bouddhisme, actuellement les conceptions occidentales. Cette facilité nous donne qualité pour nous assimiler (*dôkwa suru*) ce que pensent l'Orient et l'Occident, et pour fondre le tout en une doctrine unique. »

Je profiterai de ces deux citations japonaises à propos de la religion de l'avenir pour signaler la source où je les ai prises : elles se trouvent dans le premier numéro (Janvier 1904) d'une revue française du Japon fort intéressante et déjà précieuse par sa documentation : *Les Mélanges Japonais* (librairie Sansaisha, Tokio), publication trimestrielle approuvée par S. G. Mgr. l'Archevêque de Tokio.

E. A.

NAGAO ARIGA.

**La Guerre Sino-Japonaise au point de vue du Droit International,**  
Paris, Pedone, 1896, un vol. 7 fr.

M. Nagao Ariga, alors professeur de droit international à l'École Supérieure de Guerre de Tokio publiait en 1896, au lendemain de la Guerre Sino-Japonaise, un

ouvrage sur la Guerre Sino-Japonaise au point de vue du Droit International. L'éditeur, l'aimable M. Pédone, a bien voulu, sur ma demande, nous en envoyer un exemplaire et il me semble tout raisonnable, l'âge du livre ne l'ayant pas du tout fait vieillir, d'en parler un peu dans notre Bulletin, comme préface pour ainsi dire au deuxième ouvrage de l'auteur que M. Pédone a désiré voir également figurer à notre Bibliothèque. M. Paul Fauchille, l'actif et compétent directeur de la *Revue Générale de Droit International public* a présenté au public français, à douze ans d'intervalle, les deux volumes de M. Ariga et dans celui de 1896 qui nous occupe, il consacre au développement du Japon une page dont j'extraits les lignes suivantes se rapportant plus étroitement au sujet traité :

« L'expérience a montré que le gouvernement Japonais sut mettre en application les principes de la civilisation qu'il adopte; il en a donné la preuve dans la guerre qu'il soutint en 1894 contre la Chine. Dans cette lutte, il a respecté les règles du droit des gens, même vis-à-vis d'un ennemi qui les méconnaissait. Ses armées se sont inspirées des idées les plus humanitaires. Elles ont toujours traité avec bienveillance les Chinois qui devenaient leurs prisonniers, et n'ont jamais refusé les secours, ni les soins à leurs adversaires blessés ou malades. Quoiqu'il n'eût pas encore accédé à la déclaration de Saint-Petersbourg du 11 décembre 1868, le Japon a évité d'employer des armes pouvant causer des maux inutiles. Les personnes et les biens des habitants inoffensifs ont été, d'autre part, scrupuleusement respectés. Faisant ce qu'aucun état avant lui n'avait fait, le Japon poussa l'humanité au point d'exempter de tous impôts et de nourrir gratuitement la population malheureuse des territoires occupés. Soucieux de la vie humaine, même au milieu des plus graves embarras de la guerre, il s'est occupé de tout ce qui pouvait la sauvegarder; partout où ses armées passèrent, des règlements furent émis pour assurer l'observation des lois de l'hygiène. Voilà en quelques mots ce que fut la conduite du Japon dans cette guerre qui, pendant une année entière, occupa si vivement l'attention de l'Europe. Mais pour s'en rendre compte dans ses moindres traits, il faut se reporter aux ordres, aux règlements, aux instructions de toute nature, que les généraux japonais rendirent aux diverses phases de la lutte. Et ces documents si précieux pour l'histoire du droit de la guerre, fussent sans doute demeurés inconnus du monde savant, si un Japonais, M. Ariga, n'avait eu l'heureuse pensée d'écrire un livre sur la guerre Sino-Japonaise au point de vue du Droit International. Mieux que personne, M. Nagao Ariga, était à même d'écrire ce livre. Professeur de droit international à l'École supérieure de Guerre de Tokio, il connaissait les règles que la science réclame et celles que la pratique impose. D'un autre côté aucun fait de la lutte ne pouvait lui échapper. Nommé conseiller légal du commandant de l'armée japonaise, il assista avec l'état-major à toutes les opérations de la guerre. C'est dès lors en véritable témoin qu'il raconte les événements, et c'est en témoin impartial qu'il les apprécie; si, parfois, dans de rares circonstances, le Japon manqua aux devoirs commandés par l'humanité, M. Nagao Ariga n'a point cherché à masquer ces défaillances, mais les a blâmées avec fermeté. Sur bien des points, d'ailleurs, la « civilisation » du conflit sino-japonais a été son œuvre. Plusieurs des règlements que publièrent les généraux furent, en effet, préparés par lui ».

Ce passage de M. Paul Fauchille dit assez l'importance du livre sans qu'il soit besoin d'y rien ajouter. Les seize chapitres de l'ouvrage n'omettent aucune face de la question et l'impartialité de l'auteur leur assure l'attention des plus difficiles de ceux qui par la suite traiteront de cette campagne.

E. A.

---

**La Guerre Russo-Japonaise au point de vue Continental et le Droit International**, Paris, Pédone, 1908, un vol. 12 fr. 50.

Conseiller légal à l'armée du Maréchal Oyama et détaché à Port-Arthur au moment de la capitulation, M. Nagao Ariga nous devait sur la lutte Russo-Japonaise un pendant à son précédent ouvrage sur la Guerre Sino-Japonaise. Il nous l'a donné cette année même en un volume de plus grand format et double en pages. Dans sa préface, M. Paul Fauchille dit de M. Ariga : « Envoyé par l'état-major général à l'armée de Noghi, il reçut la mission de suivre les opérations du siège de Port-Arthur, et, quand la forteresse se fut rendue aux Japonais, il eut à s'occuper de l'armistice à conclure avec l'armée russe et de la paix à signer avec la Russie. Dans chacune des œuvres auxquelles il collabora, il s'efforça toujours de

concilier avec les nécessités militaires les règles du droit international le plus civilisé ». Et après avoir énuméré les idées suggérées par l'auteur sur plusieurs points délicats, M. Fauchille ajoute encore : « Idéaliste et réaliste tout à la fois, il porte en lui les deux qualités qui ont fait la grandeur de sa patrie ».

M. Ariga, dans son Avant-Propos, explique pourquoi, bien que mêlé également pendant la campagne à la face purement maritime, il n'a traité que le côté continental de sa question. « C'est surtout à ces opérations que je fus personnellement mêlé, et leur relation offre une utilité beaucoup plus grande, car elles se sont produites pour la plupart en des endroits où il n'y avait à peu près que les belligérants; elles sont donc presque entièrement ignorées du public; au contraire, les faits touchant au droit maritime ont eu pour théâtre la pleine mer ou les eaux territoriales des Etats neutres, ils ont été connus presque aussitôt qu'accomplis et la plupart ont été déjà discutés par les autorités de droit international. A leur sujet, le Ministre de la Marine et la Cour Suprême des prises ont fait paraître, en Japonais, deux longs rapports (de 1196 et 1376 pages) relatant les jugements des tribunaux des prises, ces rapports ont été envoyés aux ambassadeurs et aux légations étrangères à Tokio; je ne crois pas me tromper en disant que l'ambassade d'une grande puissance s'occupe actuellement d'en faire la traduction. Au surplus, pour faire une étude approfondie des questions maritimes, il faudrait examiner les négociations diplomatiques auxquelles elles ont parfois donné lieu, et ces discussions mettent en cause des actes que les gouvernements tiennent encore à garder secrets ».

Par la masse de ses documents, par ses jugements et ses aperçus plus d'une fois bien originaux, l'œuvre nouvelle du savant professeur et praticien japonais qui, ainsi que l'écrit M. Fauchille avec raison, « n'est pas seulement un simple récit juridique de la lutte, mais encore une véritable histoire diplomatique en ce qui touche le côté du Japon », tiendra une place des plus importantes dans la Bibliographie de ce conflit regrettable aux multiples et profonds effets dont quelques-uns seuls se sont déjà fait sentir. Aussi la Guerre Russo-Japonaise au point de vue Continental et le Droit International sera-t-elle partout autrement lue et consultée encore que son aînée, la Guerre Sino-Japonaise, et le *Bulletin de la Société Franco-Japonaise* la recommande-t-il tout particulièrement à l'attention de tous.

Voici le début de l'ouvrage qui une fois de plus nous révèle le sérieux du tempérament japonais : « C'est un souci perpétuel pour notre Auguste Souverain de voir son armée et sa marine se conformer, dans toutes leurs opérations, aux principes du droit international. Aussi le Japon, après avoir adhéré à toutes les conventions internationales relatives aux lois et aux coutumes de la guerre, a-t-il créé dans les écoles supérieures de guerre et de marine des chaires de droit international afin d'inculquer aux officiers de l'état-major des deux armées les principes généraux de ce droit. Au moment de la guerre de Chine, en 1894-1895, nous avions plus de 50 officiers de l'armée de terre au courant des matières de droit international et leur nombre dépassa trois cents lors de la guerre avec la Russie. Tous ces officiers, dispersés dans les divers états-majors, indépendamment des services qu'ils eurent à remplir au point de vue de la tactique ou de la stratégie, s'appliquèrent à rendre conformes aux principes du droit des gens toutes les opérations de la guerre. Mais notre Empereur ne s'est pas contenté d'assurer l'instruction juridique des officiers de l'état-major. Pour préparer, dès le temps de paix, l'armée et la marine aux règles du droit international, il a encore affecté dans l'administration centrale de l'armée et de la marine, des conseillers spécialistes auxquels il confia le soin de confectionner tous les projets de lois et ordonnances relatifs au droit international, et qui, en temps de guerre, sont les auxiliaires des Ministres de la guerre et de la marine ».

E. A.

---

SAKUYE TAKAHASHI.

**International Law [applied to the Russo-Japanese War, with the Decisions of the Japanese Prize-Courts. (English Edition).** London, Stevens and Sons, 1908.

Le professorat et la mise en pratique du Droit International offrent actuellement au Japon, à l'attention du monde, pour le moins, un autre nom que celui de M. Nagao Ariéa. C'est celui de M. Sakuyé Takahashi, Membre de l'Académie

Impériale du Japon, Professeur de Droit International à l'Université de Tokyo, vice-président de la Société de Droit International de Londres, conseiller légal près la flotte japonaise au cours de la Guerre Sino-Japonaise, membre du Comité légal au Ministère des Affaires Etrangères, pendant la Guerre Russo-Japonaise. J'ajouterai que les nombreux élèves qui ont profité des leçons de M. Takahashi parlent de son enseignement avec une chaleur et un respect pour sa personne qui doivent nous le faire juger hautement comme professeur. Après avoir donné en Anglais, il y a quelques années, un volume de grand intérêt : *Cas de Droit International durant la Guerre Sino-Japonaise*, il a voulu, lui aussi, nous apporter sa contribution à la *Bibliographie de la Guerre Russo-Japonaise*. Il l'a fait, également en anglais, cette année même, en un fort volume de 800 pages. Dans sa préface, l'éminent professeur de Tokyo dit : « On peut étudier le Droit International de deux façons différentes : la méthode inductive et la méthode déductive. Dans mon présent ouvrage, j'ai fait usage des deux ». Plus loin, il nous dit encore : « Dans mon précédent ouvrage sur la Guerre Sino-Japonaise, je me suis abstenu de discuter ce qui avait eu trait à la guerre sur terre, parce que je n'étais pas en position de le faire comme il eût fallu. Dans le volume présent, j'ai embrassé toutes les questions navales et militaires, qui s'élevèrent pendant la dernière guerre, attendu que ma position officielle me mettait à même d'étudier les deux faces ». L'œuvre de M. Takahashi n'est donc pas seulement utile à connaître comme une autre exposition des faits que celle donnée par M. Ariga, mais encore comme son complément, puisque M. Ariga n'a pu traiter, lui, le côté naval de la question. Il est même à remarquer que la partie navale, avec les décisions sur les prises, forme de beaucoup, dans l'ouvrage de M. Takahashi la partie la plus considérable, 500 pages environ lui étant consacrées. Personne ne saurait s'en plaindre devant les documents nombreux et variés que nous y trouvons et que jusqu'ici nous chercherions souvent en vain autre part. L'auteur a jugé pareillement bon dans son appendice de nous donner la chronologie de tous les faits qui ont marqué la campagne Russo-Japonaise tant sur terre que sur mer, tant de la part des belligérants que de la part d'autres nations. C'est là une heureuse idée qui fait honneur à M. Takahashi à qui, cependant, je reprocherai, ainsi que d'ailleurs à M. Ariga, de n'avoir point cru devoir joindre à leurs si intéressants ouvrages ces index détaillés qui sont d'un si grand secours pour les chercheurs.

E. A.

---

VON WENCKSTERN.

**Bibliography of the Japanese Empire, compiled by Fr. Von Wenckstern.** Volume I, Leyde, E. J. Brill, 1895; Volume II, Tokyo, The Maruzen Kabushiki Kaisha, 1907.

En 1859, à la veille de la Restauration Mikadonale et au lendemain de la rupture du long isolement du Japon, un de ces laborieux érudits qui restent toujours forcément dans l'ombre, M. Léon Pagès, attaché de légation, publiait à Paris une *Bibliographie Japonaise* qu'il sous-intitulait : *Catalogue des ouvrages relatifs au Japon qui ont été publiés depuis le xv<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*. La brochure que l'auteur reconnaissait déjà alors comme fort utile mentionnait 658 écrits. C'était là assurément pour tous ceux qui à un titre quelconque avaient à s'occuper du Japon, une entreprise heureuse, mais nécessairement incomplète, ainsi que le reconnaît lui-même M. Léon Pagès, et qui demandait, devant l'essor curieux pris par l'Empire du Soleil Levant, certes, à être reprise et complétée, mais surtout à être continuée. Fr. Von Wenckstern se mit à l'œuvre et donna en 1895, en un volume de 338 pages, la continuation de l'ouvrage de Pagès, que d'ailleurs il incorporait à la suite du sien. Cette nouvelle compilation rédigée en anglais a pour titre : *A Bibliography of the Japanese Empire* et son sous-titre en indique le contenu : *Liste classifiée de tous les livres, essais et cartes en langues européennes, relatifs au Daï Nihon publiés en Europe, en Amérique et en Orient de 1859 à 1893*. Ce consciencieux catalogue qui fait vraiment honneur à son auteur, rendit les plus grands services à ceux qui furent à même de le consulter et qui y trouvaient tous les renseignements qu'ils pouvaient espérer avoir sur les titres exacts, les éditeurs et les prix mêmes des ouvrages qui les intéressaient. Aussi, nombreuses et pressantes furent les invitations adressées de partout par la suite à Fr. Von Wenckstern de revoir et d'augmenter sa publication de 1895, aujourd'hui il est vrai, quelque peu

difficile à se procurer et dont notre Bibliothèque est heureuse de posséder un exemplaire. Von Wenckstern qui n'avait pas perdu de vue un seul jour son œuvre et qui y travaillait sans cesse, en vrai bénédictin, au lieu de se redire en une deuxième édition, quelque augmentée qu'elle pût être, préféra de beaucoup et avec raison, en somme, en donner une continuation allant cette fois de 1894 au milieu de 1906. Ce deuxième volume qu'il fit paraître en 1907 à Tokyo contient 486 pages et renferme en plus un supplément copieux à la Bibliographie de Léon Pagès (28 pages) et une liste systématique des ouvrages en suédois sur l'Empire du Japon, par M<sup>lle</sup> Valfrid Palmgren (21 pages). Cette seconde partie, par l'époque plus rapprochée des ouvrages et articles mentionnés qui eux aussi deviennent, il le faut dire, de plus en plus intéressants et exacts au fur et à mesure que nous avançons, est encore bien plus à consulter en général que la première. Aussi faisons-nous les vœux les plus ardents pour que toutes les bibliothèques publiques et privées vraiment sérieuses acquièrent, à défaut du premier volume, ce second, malgré son prix un peu élevé de 37 fr. 50, prix, après tout que la nature de l'ouvrage explique. Depuis un mois que notre Bibliothèque a reçu cette seconde partie, il m'a été donné de la consulter à plus d'une reprise, et je dois dire que je n'ai eu toujours qu'à m'en louer, grâce à sa claire classification et à son index des noms d'auteurs plus soignés encore que dans la première partie. Un souhait en finissant, comme remerciement et éloge à l'adresse de l'auteur. Que M. Fr. Von Wenckstern ne nous fasse pas attendre douze ans son troisième volume déjà ardemment désiré et qui sera assurément encore plus compact que le second.

E. A.

---

#### REVUE DES ÉCHANGES

---

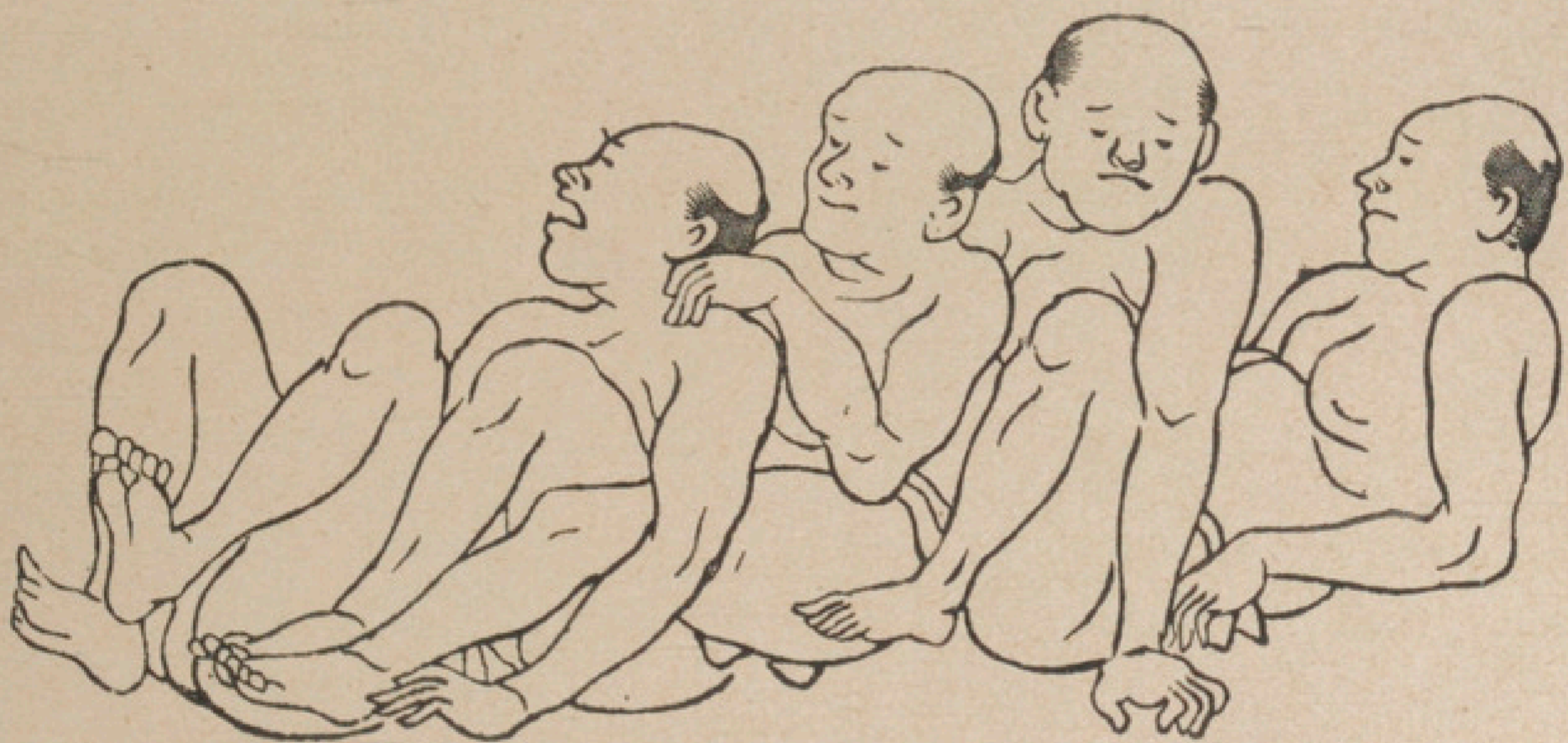
##### **Transactions and Proceedings of the Japan Society. — Vol. 7, part. III.**

Depuis la publication du précédent Bulletin, la bibliothèque a reçu le troisième et dernier fascicule du 7<sup>e</sup> volume, paru à la fin de 1907. — Les articles contenus dans ce fascicule, et qui tous sans exception, sont de nature à intéresser à des titres divers les membres de notre Société, sont les suivants :

*A Tale of Old and New Japan*, par Lord Redesdale. Cette conférence n'est que la répétition du sujet cent fois traité du contraste existant entre le Japon d'autrefois et le Japon d'aujourd'hui et de l'histoire de la période de transition qui s'écoula entre la première apparition du Commodore Perry et la conclusion des traités avec les Puissances Occidentales. Mais si l'on est averti que le conférencier parlant sous le nom à peu près inconnu de Lord Redesdale n'est autre, en réalité, que M. Mitford, l'auteur célèbre des *Tales of Old Japan* qui, après avoir séjourné au Japon de 1866 à 1870 en qualité de secrétaire de la Légation Britannique, y est retourné en 1906 comme membre de la mission chargée de remettre au Mikado les insignes de l'Ordre de la Jarretière, on se rendra compte que, traité par une semblable personnalité, le sujet, tant rebattu qu'il soit, ne peut manquer d'offrir un intérêt tout particulier. — *Shinto*, par M. W. G. Aston. Le nom de M. Aston est familier à quiconque s'est occupé si peu que ce soit d'histoire et d'exégèse japonaise, et ces notes de lui sur l'antique religion du Japon, pour sommaires qu'elles soient, ne sauraient passer inaperçues. Il est intéressant de rapprocher les vues exposées par M. Aston de celles contenues dans l'article de M. Anezaki dont il a été parlé dans la dernière bibliographie. — *The Literature of Primitive Japan*, par M. F. Victor Dickins. — M. F. V. Dickins, l'auteur de l'ouvrage monumental intitulé *Primitive and Mediæval Japanese Texts*, publié en 1906, revient dans cette conférence sur les quatre compilations dans lesquelles se résume la littérature japonaise antérieure au v<sup>e</sup> siècle de notre ère, le *Kojiki*, le *Nihongi*, le *Manyoshu* et le *Taketori no Monogatari*. Il entre dans de curieux détails sur la technique de l'ancienne poésie japonaise et donne l'analyse et la traduction de nombreux poèmes tirés du *Manyoshu*. Le texte est illustré de nombreux fac-similé de gravures tirées du *Yamato Meisho*, ouvrage publié en 1791 et composé d'une série de dessins reproduisant des scènes, des traditions et des coutumes mentionnées dans le *Manyoshu*. — *The Selection of Japanese Prints*, par M. Samuel Tuke, étude féconde en détails techniques sur les gravures japonaises, et en conseils précieux pour les amateurs et les collectionneurs de ces œuvres d'art. — *Early Feudal Law in Japan*, par M. J. C. Hall, résumé malheureusement trop succinct d'une conférence dans laquelle ce membre éminent du service consulaire britannique au Japon avait pris pour sujet le code de lois édicté



en 1232 à l'usage de la noblesse féodale japonaise. — *Female Education in Japan*, par le Baron Kikuchi. Cette conférence, faite par un personnage qui fut Ministre de l'Instruction Publique et est le président actuel de l'Université de Tokio, porte beaucoup moins sur l'enseignement donné aux femmes japonaises dans les écoles que sur leur éducation morale, leur statut légal, et leur rôle dans la famille et dans la société. Il y a là, sur la situation réelle de la femme au Japon, dans le passé et dans le présent, des données en général mal connues en Europe. — *The Diplomatic and Consular Service in Japan*, par le Comte Hirokitchi Mutsu. Cet article contient un résumé de l'histoire diplomatique du Japon et donne des détails sur le recrutement et l'organisation actuels du service diplomatique et consulaire japonais.



## Avis divers

---

Le BULLETIN est adressé gratuitement aux Membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, dont les actes et les progrès sont ainsi portés à leur connaissance; il doit aussi servir de lien entre eux. Que chacun veuille donc bien, pour aider à sa rédaction, communiquer au Secrétaire Général, qui en a la charge, des notes sur ses travaux : listes d'ouvrages publiés ou en préparation, études originales traitant de questions japonaises sur lesquelles on jugerait à propos d'attirer l'attention, etc. Sur ces mêmes questions, le BULLETIN pourrait répondre à toutes demandes de renseignements et accueillerait aussi bien les informations pratiques fournies par les négociants, traitant d'affaires japonaises.

---

Le Secrétaire Général reçoit assez fréquemment, de la part de nouveaux membres, des demandes tendant à ce qu'il leur soit adressé des Bulletins publiés antérieurement à leur admission dans la Société.

En prévision des demandes analogues qui viendraient à se produire encore, le Bureau a l'honneur d'informer les intéressés que, les quatre premiers numéros étant presque épuisés, il ne pourra plus, à l'avenir, être donné de collections complètes, sauf dans des cas exceptionnels. A partir du numéro V, et jusqu'à nouvel avis, des exemplaires anciens pourront être éventuellement mis à la disposition de ceux qui en feraient la demande, gratuitement pour les bibliothèques publiques, et au prix de 1 fr. 50 par numéro pour les membres et de 3 francs pour les personnes n'appartenant pas à la Société.

---

Ainsi qu'on l'aura constaté, le BULLETIN, à partir du numéro X, a commencé à publier des annonces. Son tirage et sa circulation ont été, en même temps, notablement augmentés.

Les personnes qui, tout en ne désirant pas faire partie de la Société, voudraient recevoir le BULLETIN, pourront dorénavant contracter des abonnements au prix de 12 francs par an (port compris).

La Bibliothèque de la Société, installée comme par le passé au Musée d'Ennery, 59, avenue du Bois-de-Boulogne, est ouverte tous les Jeudis, de 2 heures à 6 heures. M. Yamashita, artiste peintre, Secrétaire-interprète, sera présent pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

Les Membres éloignés de Paris ou empêchés de se déranger, peuvent envoyer leurs demandes par lettre à M. le Secrétaire-interprète, qui s'efforcera d'y répondre dans la mesure du temps qu'il consacre à la Société.

Il est particulièrement rappelé aux Membres de la Société qu'ils sont invités à se réunir à la Bibliothèque tous les *premiers jeudis du mois*, à 5 heures, à toutes fins utiles et agréables.

Éditeurs, auteurs et amateurs sont priés de faire bénéficier la Bibliothèque des ouvrages traitant du Japon dont ils peuvent disposer.

Pour tous renseignements concernant la Bibliothèque, s'adresser à M. Arcambeau, archiviste bibliothécaire, au Musée d'Ennery, ou à son domicile personnel, 133, boulevard Voltaire.

---

L'Insigne de la Société, dont le modèle est dû au peintre Félix Régamey, a été exécuté par M. Henry Nocq, le réputé graveur en médailles.

Ce bijou, dont la reproduction figure en grandeur d'exécution sur la couverture du BULLETIN, emprunte à la collaboration gracieuse de ces deux artistes une valeur artistique toute spéciale.

Frappé en argent, à fleur de coin, par la Monnaie, l'insigne est livré facultativement, avec ou sans son ruban aux couleurs franco-japonaises, pour 12 francs, aux Membres, à leur entrée dans la Société.

---

Un album qui contiendra les portraits photographiques des Membres de la Société, est en préparation. Ceux qui ne se sont pas encore exécutés sont instamment priés de se rendre chez M. Roger Sazerac, photographe, 43, rue Saint-Lazare, qui, étant des nôtres, a bien voulu se charger de l'exécution des clichés. A chacun, une épreuve est remise à titre gracieux.

---

Les Membres sont priés de bien vouloir envoyer au Secrétariat, en vue de l'établissement d'une liste d'invités aux fêtes ou aux conférences de l'année, les noms et adresses des personnes qu'ils désireraient voir utilement figurer sur cette liste.

Ils sont également invités à faire connaître au Secrétariat les décorations françaises et japonaises dont ils sont titulaires, en vue de l'insertion de signes conventionnels correspondants à la suite de leur nom dans la liste du personnel de la Société qui figurera au prochain Annuaire.

---

Les Sociétaires sont instamment priés d'aviser le Secrétariat de leurs changements d'adresse.

Un cours de langue japonaise a été organisé depuis quelques mois par la *Société pour la Propagation des Langues étrangères en France*, grâce à l'initiative de son vice-président, le Dr J. Deniker. Ce cours, qui a lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, lundi, mardi et jeudi, à 8 heures et demie du soir, a pour professeur M. Takimura. On trouvera sur les conditions auxquelles sont soumis ces cours les détails nécessaires dans une lettre insérée dans le numéro X du BULLETIN.



Les culs-de-lampe figurant au présent *Bulletin*, sauf celui de la page 35, font partie des clichés ayant servi à l'impression du *Japon Artistique*, de M. Bing, et qui ont été gracieusement mis à la disposition de la Société par M. Marcel Bing.



*Le Gérant p. i. : E. ARCAMBEAU.*

會協佛日



# Société Franco-Japonaise

DE PARIS

FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, Rue de Rivoli

Fondée en 1900, et honorée aujourd'hui d'une subvention annuelle du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France et de dons dûs à la générosité du Gouvernement du Japon et à celle de hautes personnalités Japonaises et Françaises, la *Société Franco-Japonaise de Paris* est, de par l'article 1<sup>er</sup> de ses statuts, « un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent, à un titre quelconque, les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants. Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs Français au Japon et Japonais en France l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires. »

La Société a pour moyens d'action :

- 1° Des Conférences, au moins mensuelles ;
- 2° Un Bulletin périodique ;
- 3° Une Bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux, installée au MUSÉE D'ENNERY, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne, et ouverte aux membres de la Société, tous les Jeudis, de 2 à 6 heures ;
- 4° Les bons offices d'un Secrétaire-interprète Japonais, qui se tient également le Jeudi, de 2 à 6 heures, au siège de la Bibliothèque, à la disposition des membres de la Société, pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Membre annuel. . . . .	15 francs par an.	
» à vie. . . . .	150 »	} Une fois versés et exonérant de la cotisation annuelle.
» donateur. . . . .	300 » au moins.	

Le paiement d'un droit d'entrée facultatif de 12 francs donne droit à l'insigne de la Société, frappé en argent, dont la reproduction en demi-grandeur figure ci-dessus.

Les membres de toutes les catégories reçoivent gratuitement le *Bulletin*.

Abonnement au Bulletin seulement. . . . . 12 francs par an.

## ANNONCES

---

Il a été récemment décidé d'adjoindre des annonces au *Bulletin*.

Ce *Bulletin*, qui paraît désormais trimestriellement, est distribué à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indo-Chine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis, en échange de la subvention, au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation déjà étendue dans un milieu spécial tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France, et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

---

### TARIF PROVISOIRE DES ANNONCES

---

		Par an (4 insertions)	Par numéro
Page entière	( 20 % × 12 % )	100 francs	40 francs.
1/2 page	( 10 % × 12 % )	50 »	20 »
1/4 page	( 5 % × 12 % ou 10 % × 6 % )	25 »	10 »

Il sera fait sur ces prix une réduction de 10 0/0 pour les membres de la Société et de 5 0/0 pour les abonnés au *Bulletin*.

Pour les annonces accompagnées d'un texte en caractères japonais (une ou deux lignes verticales), les prix seront majorés de 5 francs pour la page entière et de 3 francs pour la 1/2 page ou le 1/4 de page. Des annonces entièrement en japonais pourront être insérées ; le prix en sera déterminé suivant l'importance du texte.

---

Les offres ou demandes de représentations, de renseignements commerciaux et autres, les questions et réponses sur des sujets quelconques, pour lesquelles le *Bulletin* pourrait utilement servir d'intermédiaire entre ses lecteurs, qu'ils appartiennent ou non à la Société, seront insérées au prix de 5 francs par 1 centimètre, soit 3 lignes en petit texte (25 à 27 syllabes à la ligne).

---

Adresser les demandes d'admission et d'abonnement, et les annonces ou communications, à M. le Secrétaire-Général de la Société Franco-Japonaise de Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris, et les chèques, mandats-poste ou autres valeurs, à M. le Trésorier de la Société, à la même adresse.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

## SERVICES DE LA COMPAGNIE

### DÉPARTS DE MARSEILLE

Egypte, Syrie, toutes les semaines, le *Jeudi*.

Grèce, Turquie, Syrie, tous les 14 jours, le *Jeudi*.

Grèce, Turquie, Mer Noire, toutes les semaines, le *Samedi*.

Indes, Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, tous les 28 jours, le *Mercredi*.

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine, Japon, tous les 14 jours, le *Dimanche*.

Cote Orientale d'Afrique, Madagascar, Réunion, Maurice, les 10 et 25 de chaque mois.

### DÉPARTS DE BORDEAUX

Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil, La Plata, tous les 14 jours, le *Vendredi*.

SERVICE REGULIER D'ANVERS, DE DUNKERQUE, DU HAVRE,  
DE LA ROCHELLE-PALLICE, DE MARSEILLE, DE GÈNES

Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong, Hong-Kong, Shanghai et le Japon.

### VOYAGES AUTOUR DU MONDE

La *Compagnie des Messageries Maritimes* met à la disposition du public diverses combinaisons de voyages circulaires autour du Monde avec la *Canadian-Pacific*, la *Southern-Pacific*, l'*Eastern and Australian Company*, l'*American and Australian Line*, la *Compagnie Générale Transatlantique* et les grands chemins de fer américains. — Les voyageurs peuvent choisir une des routes suivantes :

Route n° 1. — Voie de Chine, du Japon et du Canada *viâ Vancouver*.

Route n° 2. — Voie d'Australie et de Vancouver.

Route n° 3. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et Vancouver.

Route n° 4. — Voie de Chine, du Japon et de San Francisco.

Route n° 5. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et San-Francisco.

### EXEMPLES D'ITINÉRAIRES

#### ROUTE N° I

#### VOIE DE CHINE, DU JAPON ET DU CANADA *viâ VANCOUVER*

*Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille*

De Marseille à Hong-Kong, par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, *viâ Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Colombo, Singapore, Saïgon.*

De Hong-Kong à Shanghai, Kobé (Hiogo) et Yokohama par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes* ou par ceux de la *Canadian-Pacific Company*, au choix du voyageur.

De Yokohama à Vancouver par les paquebots de la *Canadian-Pacific Company* et de là, par les différentes routes offertes par la *Canadian-Pacific Railway Company* à Québec, Montréal, Halifax, Saint-John (N. B.) ou New-York.

De New-York à Liverpool ou Southampton par un des paquebots de la *Cunard Line*, de la *White Star Line*, de l'*American Line* ou du *Norddeutscher Lloyd* ou de New-York au Havre par les paquebots de la *Compagnie Générale Transatlantique* et de là, par chemin de fer, à Paris ou à Londres (*viâ Southampton*) ou vice-versà.

PRIX : Fr. 3.438 ou £ 137.10 0

#### ROUTE N° III

#### VOIE D'AUSTRALIE, Détroit de Torrès, LE JAPON ET VANCOUVER

*Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille*

De Marseille à Sydney par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, *viâ Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Melbourne.*

De Sydney à Hong-Kong par les paquebots de l'*Eastern and Australian S.-S. Company*, *viâ détroit de Torrès.*

De Hong-Kong à Yokohama, Vancouver et Londres comme par la route n° 1 ou vice-versà.

PRIX : Fr. 4.406 ou £ 176.5 0

(Pour tous renseignements, consulter le livret spécial. — Envoi franco sur demande).

CHARGEURS RÉUNIS

# Compagnie Française de Navigation à vapeur

*Société anonyme au capital de 12.500.000 francs*

## LIGNE DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE :

SERVICE POSTAL (subventionné par le Gouvernement Français). — Départ chaque mois du Havre le 22, de Bordeaux-Pauillac le 25, pour Dakar, Conakry, Grand-Bassam, Cotonou, Libreville, Cap Lopez (Sette-Cama, Mayumba, Loango en transbordement), Banane, Boma et Matadi.

Retour par mêmes escales (durée du trajet Matadi-Pauillac : 20 jours).

SERVICE COMMERCIAL. — Départ chaque mois de Dunkerque le 14, du Havre le 17, de Bordeaux-Pauillac le 20, pour le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, la Côte d'Or et le Dahomey.

## LIGNE DE L'INDO-CHINE :

Service mensuel direct sans transbordement de Dunkerque le 28 de chaque mois, du Havre le 1<sup>er</sup>, de Bordeaux-Pauillac le 4, de Marseille le 15 pour Colombo, Singapore, Saïgon, Tourane et Haïphong et par transbordement pour Bangkok, Pnom-Penh, Hanoï.

## LIGNE DE LA PLATA :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque les 7 et 17, du Havre les 10 et 20, de Bordeaux les 13 et 23 pour Pasages, Vigo, Ténériffe, Montevideo, Buenos-Aires.

## LIGNE DU BRÉSIL :

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque le 18, du Havre le 23, pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Rio-de-Janeiro et Santos; du Havre le 7 pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro et Santos.

## LIGNE DU TOUR DU MONDE :

Service régulier, départs d'Anvers tous les 45 jours. Prenant des marchandises et des passagers de 1<sup>re</sup> classe, et desservant les ports de Dunkerque, La Rochelle-Pallice, Marseille, Gênes, Naples, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Shanghai, Chinwangtao (Tientsin), Kobé, Yokohama, (Honolulu, par transbordement), Vancouver, Seattle, Tacoma, San-Francisco, Mazatlan, Guaymas, Santa-Rosalía, ports du Centre-Amérique et de l'Amérique du Sud, Coronel, Punta-Arenas, Montevideo, Santos ou Rio-de-Janeiro, Dakar, La Pallice, Liverpool, Swansea et les ports français de la Manche.



ÉGYPTE

**INDES**

CEYLAN

CHINE

STRAITS SETTLEMENTS

JAPON

**P & O**

**Océanie**

**P & O**

**LES PAQUEBOTS**

DE LA

**COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR  
PÉNINSULAIRE & ORIENTALE**

Transportant le courrier sous contrat avec le Gouvernement de Sa Majesté Britannique

Partent fréquemment et régulièrement de **LONDRES,**  
**MARSEILLE** et **BRINDISI**, et transportent les passagers dans  
tous les ports de l'Orient et de l'Océanie.

ON PEUT PRENDRE SON BILLET A NEW-YORK POUR LE TRAJET ENTIER

**VOYAGES AUTOUR DU MONDE  
CROISIÈRES EN YACHT**

Pour tous renseignements, s'adresser :

**A PARIS :**

Thos. Cook et Son, 1, place de l'Opéra ; Hernu Peron et C<sup>o</sup>, 61, boulevard Haussmann ; Compagnie Internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra ; Cunard S. S. C<sup>o</sup>, 2 bis, rue Scribe ; Captain A. W. Churchward, 30, boulevard des Italiens.

**A MARSEILLE :**

Estrine et C<sup>o</sup>, 18, rue Colbert.

**A NEW-YORK :**

L. J. Garcey, International Sleeping Car C<sup>o</sup>, 281, Fifth Avenue ; Thos. Cook et Son, 1185, Broadway (coin de la 28<sup>e</sup> rue).

**A ANVERS :**

John P. Best et C<sup>o</sup>.

**A BRUXELLES :**

Thos. Cook et Son, 41, rue de la Madeleine.

Ou aux bureaux de **LONDRES :**

122, LEADENHALL STREET, E. C., ou NORTHUMBERLAND AVENUE, W. C.

# Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK, LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

*Capital* : Yen 24.000.000, *entièrement versé*

*Réserve* : Yen 14.600.000.

---

*Siège Central* à **YOKOHAMA** (*Japon*)

---

*SUCCESSALE DE LYON* : 19, *Rue de l'Arbre-Sec*

**Directeur** : M. M. ONO

---

Succursales et Agences à ANTOUNG, BOMBAY, CHANGCHUN,  
CHEFOU, DALNY, HANKOW, HONGKONG,  
HONOLULU, KOBE, LIAOYANG, LONDRES, MOUKDEN,  
NAGASAKI, NEWCHWANG, NEW-YORK, OSAKA,  
PÉKING, PORT-ARTHUR, SAN-FRANCISCO, SHANGHAI,  
TIELING, TIENTSIN, TOKIO.

---

## Opérations de la Succursale de Lyon :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur les places ci-dessus et autres places ;

Vente de mandats et transferts télégraphiques ;

Lettres de crédit ;

Dépôts à échéances ;

Achat de coupons japonais.

# LA DÉPÊCHE D'ORIENT

PARIS — Administration et Rédaction : 22, Rue Rossini et Rue Laffitte — PARIS

Journal Politique, Diplomatique, Littéraire, Industriel, Commercial, Économique, Financier

Hebdomadaire

*Autriche-Hongrie, Serbie, Bulgarie, Turquie, Roumanie, Grèce, Russie,  
Perse, Chine, Japon, Indo-Chine, Tonkin, Cambodge, etc.*

*Rédacteur en Chef: ALEXANDRE HEPP*

---

## COLLABORATEURS

---

MAURICE BARRÈS, de l'Académie Française, député;  
PIERRE BAUDIN, député; FRANÇOIS DELONCLE, député;  
PAUL DESCHANEL, de l'Académie Française, député; PAUL DOUMER,  
député; EUGÈNE ETIENNE, député; le capitaine CHARLES HUMBERT, sénateur;  
J.-L. DE LANESSAN, ancien gouverneur-général de l'Indo-Chine; LOUIS LÉGER,  
de l'Institut; PIERRE LOTI, de l'Académie Française; ALFRED MÉZIÈRES, de l'Académie  
Française, sénateur; GUSTAVE RIVET, sénateur; JULES ROCHE, député; ST-GERMAIN, sénateur;  
PAUL ADAM; JEAN AJALBERT; RENÉ D'ARAL; HENRI BAILLY; ÉMILE BERR; JEAN  
DE BONNEFON; EUGÈNE CARRIÈRE; CHARLES CHAIKY; SERGE DE CRESSIN;  
LÉO CLARETIE; G. DE COUTOULY; CHARLES DIEHL; RENÉ DHOMMEE; JEAN  
FABER; MAURICE FRANÇAIS; PAUL FRESNAY; JULES GAILLARD, anc. député;  
JOSEPH GALTIER; MME JUDITH GAUTIER; AUGUSTE GERMAIN; PIERRE  
GIFARD; PAUL GINISTY; HALPERINE-KAMINSKY; SERGE IRKEVITCH;  
JEANJAQUET DE TOMES; docteur DIMITRI KOLZ; JULIETTE LAMBER;  
RAYMOND LECUYER; RENÉ MAIZEROY; docteur J.-C. MARDRUS;  
ROGER-MARX; comte DE MAUGNY; JOSEPH MONTET; LUDOVIC  
NAUDEAU; NOGESKO; A. DE POUVOURVILLE; comtesse  
H DE REINACH-FOUSSEMAGNE; JEANNE et FRÉDÉRIC  
REGAMEY; PH. ROUSSEAU; HUGUES LE ROUX;  
RAOUL DE SAINT-ARROMAN; PAUL TETEDOUX;  
EDMOND THERY; HÉLÈNE VACARESCO;  
PIERRE DE VAROUZOFF; VERIM-  
BEY; MAXIME VERNES.

---

### Prix de l'Abonnement :

Étranger, Union Postale 30 francs par an. — Six mois : 16 fr. 50  
France et Colonies . . . 25 francs par an. — Six mois : 14 francs

Le Numéro **0,60** centimes.

CASE A LOUER

*Page entière*

Par an (4 insertions) . . . **100** francs.

Par numéro . . . . . **40** »